Faculté des arts et des sciences
École de criminologie

RÉPERTOIRE DES MILIEUX D'INTERVENTION EN CRIMINOLOGIE

Revu par l'équipe des stages
et
Valérie Préseault

Automne 2022

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA COORDONNATRICE 3

L'ÉQUIPE DES STAGES À L'ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE 4

I- LA DÉLINQUANCE ADULTE 7

II- SANTÉ MENTALE - JUSTICE 44

III- LES CENTRES JEUNESSE VOLET PSYCHOSOCIAL 56

IV- LES CENTRES JEUNESSE VOLET RÉADAPTATION 62

V- LES RESSOURCES POUR LES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS 68

VI- LES RESSOURCES EN DÉPENDANCE 83

VII- INTERVENTION DANS LA COMMUNAUTÉ 109

MOT DE LA COORDONNATRICE

Il est essentiel de nommer ici que la coordonnatrice précédente Arlène Gaudreault a coconstruit ce répertoire des milieux de stages avec l'équipe des stages et j'ai la chance de poursuivre son travail et de le bonifier avec cette équipe chaque année. Le domaine de la criminologie est en constante évolution et nous devons tenir compte de tous les changements qui touchent la réalité du terrain. Veuillez noter que les écrits descriptifs des milieux sont majoritairement issus des sites web de chaque organisme et que les milieux sont en mouvement constant.

Ainsi, ce document présente un éventail de domaines en intervention en criminologie, mais il ne se veut pas un outil exhaustif, nous avons tenté de toucher le plus de domaines variés possibles, et ce principalement dans la région du Grand Montréal. De plus, nous ne pouvons garantir les milieux de stages, ils sont renégociés d'année en année. Ce qui veut dire que cette année il est possible que certains milieux décrits ici ne soient pas disponibles et que d'autres y soient ajoutés. Par ailleurs, certains endroits sont plus convoités que d'autres par les étudiants et les places sont limitées, nous ne pouvons alors donner le premier choix. Il est important d'ajouter que chaque milieu décrit dans ce répertoire est un milieu compétent et sérieux qui est choisi par l'École de criminologie selon des critères bien précis et qui reflète la réalité de l'intervention. Ainsi, l'étudiant qui réussit son stage peut ressortir de cette expérience pratique avec un savoir-faire et un savoir-être lui permettant de se qualifier de criminologue avec les compétences requises, et ce indépendamment du milieu.

Nous vous invitons à choisir votre stage en fonction de vos intérêts, mais avec aussi de la souplesse et de la flexibilité. **Il est important de ne pas contacter directement les milieux,** le contact se fait par l'entremise de notre équipe. Précisons que vous ne choisissez pas votre domaine d'emploi des 30 prochaines années, mais plutôt un domaine qui vous permettra de parfaire vos connaissances, de développer des acquis cliniques et d'apprendre surtout sur vous-mêmes.

Ce répertoire peut aussi vous servir pour connaître les différents domaines où œuvrent les criminologues et vous orienter dans un choix de carrière, pour chercher un emploi ou un endroit où faire du bénévolat. Veuillez toutefois noter qu'il existe encore beaucoup plus de milieux pour travailler, et ce surtout du côté des ressources communautaires. Nous vous invitons donc à consulter les bottins de ressources en intervention.

Je vous souhaite donc un bon stage et du plaisir à travailler en tant que criminologue.

Valérie Préseault
Coordonnatrice des stages

L'ÉQUIPE DES STAGES À L'ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Coordination générale

Valérie Préseault
Téléphone : 514-343-6111 poste 40560
Télécopieur : 514-343-5650
Courriel : valerie.preseault@umontreal.ca

Stage en analyse : Sophie Allard
sophie.allard.1@umontreal.ca

Responsables pour chacun des secteurs de stage

Santé mentale-justice :

Jonathan Lambert
Courriel: jonathan.lambert@umontreal.ca

Thierry Webanck
Courriel : thierry.webanck@umontreal.ca

Délinquance adulte
Services correctionnels pour adultes en milieu ouvert :

François Bérard
Courriel : francois.berard@umontreal.ca

Centres correctionnels communautaires (C.C.C.) et centres résidentiels communautaires (C.R.C.):

Marie-Hélène Labrie
Courriel : marie-helene.labrie@umontreal.ca

Milieux carcéraux

Martine Hugron
Courriel : martine.hugron@umontreal.ca

Jeunesse volet psychosocial :

Louis-Alexandre Lacroix
Courriel : louis.alexandre.lacroix@umontreal.ca

Julie Chouinard
Courriel : julie.chouinard@umontreal.ca

Ressources pour les victimes d'actes criminels :

Karine Damphousse
Courriel : karine.damphousse@umontreal.ca

Ressources en dépendance/ jeunesse volet réadaptation:

Sophie Collard
Courriel : sophie.collard@umontreal.ca

Intervention dans la communauté :

Anouk Marchand
Courriel : anouk.marchand@umontreal.ca

Sophie Lussier
Courriel : sophie.lussier@umontreal.ca

TYPES DE STAGES

- ## Stages année (9 crédits)

Ces stages s'échelonnent de septembre à mars (les mardis, mercredis et jeudis) à raison de 75 jours :

Délinquance adulte (Milieux carcéraux, Programmes correctionnels en milieu ouvert, probation et libération conditionnelle, Centres correctionnels communautaires (C.C.C.) et centres résidentiels communautaires (C.R.C.) maisons de transition)
Centres jeunesse volet psychosocial
Ressources pour les victimes d'actes criminels
Ressources en dépendance/centre jeunesse volet réadaptation

- ## Stages blocs (9 crédits)

Ces stages s'échelonnent de septembre à décembre (du lundi au jeudi) à raison de 60 jours :

Santé mentale-justice
Intervention dans la communauté (2 groupes)
Analyse et recherche en criminologie

Il est à noter que des ententes peuvent être prises dans les milieux de stages avec l'étudiant concernant l'horaire (jours vs soirs) afin de permettre à l'étudiant d'être exposé à diverses modalités d'intervention, dont le groupe et les rencontres familiales. Il est donc suggéré d'attendre de rencontrer son superviseur lors de la préparation de stage avant de cristalliser son horaire en ce qui a trait aux loisirs et au travail.

Plusieurs milieux de stage effectuent des enquêtes sécuritaires.

Il existe une politique de stage en milieu de travail que vous pouvez consulter au www.crim.umontreal.ca

Dans le document qui suit nous avons mis plusieurs milieux où peuvent travailler des criminologues ou des finissants en criminologie. Toutefois pour le placement de stage les offres varient et il est possible qu'un milieu ne soit pas disponible pour un stage.

C'est la TGDE qui vous inscrit aux cours reliés aux stages.

I- LA DÉLINQUANCE ADULTE

Le volet délinquance adulte regroupe les milieux carcéraux, les milieux ouverts et les maisons de transition. L'équipe en délinquance adulte attribut un secteur aux étudiants de ce volet en fonction de leur CV, de leur lettre intention et du questionnaire qu'ils auront rempli.

A- MILIEUX CARCÉRAUX

- **Le Service correctionnel du Canada**

http://www.csc-scc.gc.ca/index-fr.shtml
les informations suivantes sont tirées majoritairement du site web

Le Service correctionnel du Canada (S.C.C.) est l'organisme du gouvernement fédéral chargé d'administrer les peines d'emprisonnement de deux ans ou plus imposées par les tribunaux.

Sa mission

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Les établissements

Au Canada, le S.C.C. gère 43 établissements. Au Québec, il gère 12 établissements ayant des niveaux de sécurité allant de :

- Super-maximale;
- À maximale;
- À moyenne;
- Et à minimale.

Ces établissements ont, malgré quelques variantes, la même structure administrative et fonctionnent sur le modèle d'unité de vie pilotée par le gérant d'unité. Il est à noter que le système carcéral fédéral actuel est en transformation et que le niveau de sécurité de certains établissements pourrait être changé au cours des prochaines années. Il existe 2 types de stages en milieu carcéral provincial soit comme agent de libération conditionnelle ou comme agent de programme.

Agent de libération conditionnelle

Le stagiaire participe à l'évaluation, au classement, à l'orientation du dossier comme par exemple préparer un projet de sortie, référer en maisons de transition, participer aux rencontres avec la commission des libérations conditionnelles.

Agent de programme

Évaluer la participation d'un détenu à un groupe
Animer des rencontres de groupe
Faire quelques rencontres en individuel avec les détenus qui participent au groupe
Des stages comme agent de programme peuvent avoir lieu en pénitencier ou dans les bureaux de libération conditionnelle.

Sécurité maximale

La région du Québec compte deux établissements à sécurité maximale soit : Donnacona et Port-Cartier.

- **L'établissement Donnacona**

L'établissement de Donnacona est situé à 45 kilomètres au sud-ouest de la ville de Québec. Il a été inauguré en 1986 avec le double niveau de sécurité moyenne et maximale. Cependant, en 1991, il a été réaménagé en établissement à sécurité maximale.

Cet établissement est pratiquement le seul pénitencier régulier à sécurité maximale du Québec considérant que l'établissement Port-Cartier est réservé à une population de détenus en protection avec une cote de sécurité maximale.

Disposant de deux aires résidentielles distinctes, l'établissement est en mesure d'accueillir au total 360 délinquants à sécurité maximale de tous types. Il est formé de 7 secteurs, soit 2 secteurs d'isolement, 2 secteurs de contacts limités, 2 secteurs pour la population dite générale et un secteur réservé aux délinquants fédéraux de l'est du Québec dont la mise en liberté a été suspendue momentanément. Bien que ce ne soit pas un critère d'admission, le phénomène des motards ou gangs criminalisés caractérise une bonne partie de cette population carcérale.

Le pénitencier de Donnacona offre aux détenus la possibilité d'entreprendre un processus de réinsertion sociale qui s'amorcera, règle générale, par un transfert vers un établissement à sécurité moyenne. En plus du service Option-Vie, les programmes Raisonnement et Réadaptation (R et R), maîtrise de la colère et des émotions, Prévention des toxicomanies (P.P.T.) et le programme d'intégration communautaire (P.I.C.) sont les principaux outils offerts pour y parvenir.

N.B. Nous demanderons une place dans cet établissement que si nous ne pouvons trouver des places suffisantes dans la région de Montréal et ses environs.

- **L’établissement Port-Cartier**

Situé dans la ville de Port Cartier cet établissement a pour mandat la clientèle en protection.

Sécurité moyenne

La région du Québec compte 4 établissements à sécurité moyenne soit : Archambault, Cowansville, Drummond et La Macaza.

L’établissement Archambault

Situé à quelque 30 kilomètres au nord de Montréal, l’établissement Archambault a été inauguré en octobre 1969 à titre d’établissement à sécurité maximale. Il a été converti en établissement à sécurité moyenne en septembre 1991, afin de mieux répondre aux besoins de la population carcérale. Il peut loger 428 détenus. De plus, 142 cellules ont été converties pour accueillir l’unité régionale de santé mentale, 163 cellules sont destinées à accueillir des cas de post-suspension et 123 sont réservées pour la population carcérale régulière. Depuis avril 1993, l’unité régionale de santé mentale offre des soins de niveau intermédiaire aux détenus atteints de maladies mentales et de troubles de la personnalité.

Dans le cadre des programmes d’emploi, l’établissement Archambault offre plusieurs programmes et activités visant à favoriser la réinsertion sociale des détenus. Le programme d’acquisition de compétences psychosociales y est offert ainsi que le programme de traitement de la dépendance. Un programme d’aide aux détenus purgeant de longues sentences est également disponible.

Depuis septembre 1991, pour faire suite à la modification de son niveau de sécurité maximale à un niveau de sécurité moyenne, l’établissement Archambault continue d’élaborer des programmes de formation professionnelle et d’emploi afin de mieux répondre aux besoins des détenus.

- **L’établissement Cowansville**

Cet établissement, situé en Estrie à quelque 100 kilomètres de la région métropolitaine, a été inauguré en 1966. Il peut accueillir 484 détenus. Orienté vers le développement de programmes pour les détenus, l’établissement offre des programmes de traitement de la dépendance, d’acquisition de compétences psychosociales, de traitement relatif à la violence conjugale et un programme d’éducation sexuelle permettant ainsi de répondre aux besoins des détenus afin d’assurer leur réinsertion dans la société.

Différents programmes de formation scolaire et professionnelle sont également offerts aux détenus. La formation est de niveau primaire, secondaire et collégial. Le programme de formation professionnelle offre des cours en soudure, en débosselage, en mécanique automobile et en dessin technique assisté par ordinateur.

Les programmes d'emplois offerts aux détenus de l'établissement sont les services d'entretien de l'établissement et les ateliers industriels Corcan.

Les emplois d'entretien sont dans les domaines suivants : services alimentaires, nettoyage, entretien général de l'établissement, lingerie, plomberie, électricité, soudure, peinture et menuiserie.

Les ateliers industriels Corcan permettent d'offrir des emplois dans des ateliers d'ébénisterie avec des spécialisations en soudure, en peinture, en rembourrage, en assemblage, en expédition et en manipulation du métal.

N.B. Nous demanderons une place dans cet établissement que si nous ne pouvons trouver des places suffisantes dans la région de Montréal et ses environs.

- **L'établissement Drummond**

Inauguré en décembre 1984, l'établissement Drummond est situé dans la localité de Drummondville. Il peut accueillir 312 détenus.

Différents programmes de formation scolaire et professionnelle sont offerts aux détenus. Le programme de formation scolaire leur permet de compléter leur instruction primaire, secondaire et collégiale.

La formation professionnelle est orientée vers deux domaines, soit les services d'entretien et les ateliers industriels Corcan. Les services d'entretien de l'établissement permettent aux détenus de travailler dans les services alimentaires, la buanderie, la plomberie, la soudure, la peinture, les services d'électricien et l'entretien des véhicules automobiles.

Les ateliers industriels Corcan sont spécialisés dans l'industrie du textile dont la production est principalement orientée vers la confection, la coupe, l'assemblage et la finition des vêtements des détenus. De plus, ces ateliers permettent la confection de vêtements pour des organismes à but non lucratif.

L'établissement Drummond offre aussi des programmes de développement personnel : acquisition de compétences psychosociales, programmes pour les détenus purgeant de longues sentences et traitement de la dépendance.

N.B. Nous demanderons une place dans cet établissement que si nous ne pouvons trouver des places suffisantes dans la région de Montréal et ses environs.

- **L’établissement La Macaza**

L’établissement La Macaza est situé dans la région des Laurentides plus précisément dans la municipalité de La Macaza à environ 200 kilomètres de la région métropolitaine. Inauguré en 1978, cet établissement à sécurité moyenne a la capacité de recevoir plus de 300 détenus.

L’établissement se caractérise premièrement par son programme clinique de niveau tertiaire (nommé Clinique La Macaza) pour les délinquants sexuels dispensé uniquement à La Macaza, et ce, depuis 1992. L’orientation théorique du programme est cognitivo-comportementale et les principes appliqués sont du modèle « prévention de la rechute ». L’évaluation pré-traitement est exhaustive et cherche à établir et à cerner les facteurs spécifiques au délinquant ayant contribué à sa délinquance sexuelle afin d’établir les cibles de traitement.

Le traitement comprend deux phases d’une durée de quatre mois chacune. Les séances de thérapie sont dispensées cinq demi-journées par semaine. Les groupes sont de douze participants et sont animés par un agent de programme et un psychologue. Ce traitement de groupe est complété par un volet individuel de traitement aversif. Chaque phase du traitement fait l’objet d’une évaluation post-traitement.

En communauté, un programme de maintien des acquis est offert à ceux qui bénéficient d’une mise en liberté. Nous retrouvons également des programmes spécifiques élaborés en fonction des particularités de la culture autochtone parmi la population carcérale de ce pénitencier. Outre ces programmes spécifiques, l’établissement offre également le programme de traitement de la dépendance, les programmes scolaires ainsi que l’initiation à l’informatique et à l’horticulture.

Au niveau de l'emploi, en plus des services généraux d’entretien, l’industrie Corcan dirige à La Macaza une imprimerie qui produit les formulaires et les publications du S.C.C. et ceux de certains autres ministères.

N.B. Nous demanderons une place dans cet établissement que si nous ne pouvons trouver des places suffisantes dans la région de Montréal et ses environs.

Sécurité minimale

La région du Québec compte 2 établissements à sécurité minimale, soit le Centre fédéral de formation et l’établissement Sainte-Anne-des-Plaines

- **Le Centre fédéral de formation**

Le Centre fédéral de formation fait partie du complexe pénitentiaire situé à Laval dans le quartier St-Vincent de Paul. Inauguré en avril 1952, le Centre fédéral de formation était alors un établissement à sécurité moyenne, mais il a été converti en établissement à sécurité minimale depuis le 1er avril 1992. Il peut accueillir 407 détenus.

En plus des programmes de formation scolaire, l’établissement offre une formation professionnelle dans les domaines suivants : briquetage, ébénisterie, machinerie légère, coiffure,

carrosserie, métal ouvré, plomberie et soudure. Depuis peu, il abrite le laboratoire national d'essai Corcan. De plus, le programme d'apprentissage culinaire permet à près de 50 détenus de recevoir une formation spécialisée et approfondie sur une période de deux ans.

D'autres programmes tels que ceux sur les compétences psychosociales, la dépendance, la violence aident les détenus à modifier leurs comportements. Depuis 1995, une section nommée « Maison d'Arrêt » reçoit des libérés conditionnels pour lesquels un mandat de suspension a été émis. Ces individus participent à un programme intensif axé sur la résolution de problèmes.

- **L'établissement Sainte-Anne-des-Plaines (maintenant nommé Archambault minimum)**

L'établissement a été inauguré en 1970. Entouré de l'établissement à sécurité moyenne Archambault et de celui à sécurité maximale le Centre régional de réception, cet établissement à sécurité minimale est chargé de la préparation de quelque 3000 repas par jour, de l'entretien des bâtiments et des terrains, du chauffage ainsi que du traitement et de l'épuration des eaux. Il est aussi responsable des services de courrier et de téléphone pour tout le complexe pénitentiaire. L'établissement profite des services qu'il doit rendre pour en faire des occasions d'apprentissage pour les détenus.

D'une capacité de 180 places, l'établissement encourage fortement les détenus à participer aux différents programmes scolaires, professionnels et communautaires afin de favoriser leur réinsertion sociale.

Récemment, l'établissement Sainte-Anne-des-Plaines s'est doté d'un bâtiment cellulaire moderne : des unités d'habitation. Ces dernières remplacent les rangées cellulaires conventionnelles.

L'aménagement physique de ces unités assure la mise en œuvre d'un nouveau concept qui vise la responsabilisation des détenus. La préparation des repas, la planification budgétaire et l'organisation de la vie en communauté font partie des responsabilités que les détenus doivent assumer.

Des programmes correctionnels sont également disponibles, notamment pour l'acquisition de compétences psychosociales, le traitement de la dépendance, l'encadrement des détenus purgeant de lourdes peines, l'acquisition d'une stabilité émotionnelle et le traitement de la délinquance sexuelle.

De plus, l'établissement joue un rôle important auprès de la collectivité en permettant aux détenus de contribuer et participer à des projets communautaires.

Sécurité multiniveau

La région du Québec compte 4 établissements à sécurité multiniveau, soit le Centre régional de réception, le Centre fédéral de formation, le Centre régional de santé mentale, l'établissement de Joliette.

- **Le Centre régional de réception et l'unité spéciale de détention**

Le Centre régional de réception gère un programme ayant trait à l'admission, dans le réseau fédéral, de toute personne condamnée à une peine d'emprisonnement de deux ans et plus.

L'établissement reçoit tous les détenus destinés à un pénitencier de la région du Québec, que ce soit pour une première admission ou pour une réadmission. Le mandat de l'unité de réception est d'assurer les services d'évaluation et d'orientation de tous les détenus de la région du Québec ayant à purger une peine en milieu pénitentiaire. L'évaluation porte sur tous les aspects de la problématique criminelle, aussi bien sur les plans de la psychologie, de la criminologie que des perspectives scolaires et professionnelles. L'évaluation initiale permet donc de cerner les facteurs criminogènes reliés au risque.

En général, la période d'évaluation dure environ 6 semaines. Pendant cette étape, les secteurs d'orientation, de psychologie et de gestion de cas vont procéder à une évaluation individuelle détaillée.

Le Centre régional de réception comporte trois types d'unités distinctes soit la réception, l'unité à sécurité maximale et l'unité spéciale de détention (90 places) ouverte en 1984.

L'unité d'hébergement à sécurité maximale (27 cellules) se situe au pavillon A et regroupe des détenus qui, autrement, seraient placés en établissement à sécurité maximale. Ces cellules forment un regroupement à l'écart des autres parties de l'établissement et les détenus qui y logent sont tous affectés à des emplois tels la préparation et le service des repas, la buanderie et l'entretien.

Le mandat de l'unité spéciale de détention (U.S.D.) est d'héberger les détenus qui ne peuvent être placés dans d'autres établissements en raison de leur comportement violent envers le personnel et/ou les codétenus. Cette unité vise à créer un milieu où l'on encourage et aide ces détenus à agir de façon responsable afin de faciliter leur intégration à l'intérieur d'un établissement à sécurité maximale régulier. Le programme, axé sur l'observation, le contrôle et la modification du comportement prévoit une réintégration dès que possible.

Femmes détenues

- **L'établissement de Joliette**

L'établissement de Joliette a été inauguré en 1996. L'ouverture de ce pénitencier s'est inscrite dans le cadre d'une initiative nationale visant à remplacer la prison des femmes située à Kingston, par la construction de cinq nouveaux établissements régionaux, dont une loge de guérison pour les femmes autochtones en Saskatchewan. Il peut accueillir 95 délinquantes.

La clientèle

Parmi l'ensemble des personnes incarcérées sous sentence fédérale au Canada, les femmes représentent environ 2,2% de la population totale. Cette clientèle représente des risques sécuritaires faibles, mais des besoins élevés : 66% d'entre elles étaient au prise avec un trouble de l'usage de substances psychoactives (SPA) lors de leur infraction, 80% ont été victimes d'abus physiques ou sexuels, 71% ont un secondaire V ou moins.

Les programmes à l'établissement de Joliette

L'établissement de Joliette offre un milieu qui s'apparente le plus possible à la vie en communauté.
Les unités d'habitation reçoivent un maximum de 10 détenues. Les délinquantes sont responsables de la préparation de leurs repas ainsi que de l'entretien des unités, de leurs vêtements.

Lors du processus d'admission, le personnel procède à l'identification des besoins et aussi à l'élaboration, en collaboration avec la délinquante, d'un plan de séjour.

Plusieurs programmes sont offerts afin d'amener les détenues à prendre leurs responsabilités, à réfléchir sur les facteurs qui ont contribué à leur passage à l'acte et ainsi devenir des citoyennes respectueuses des lois.

Ces programmes sont basés sur les besoins des femmes purgeant une peine fédérale et favorisent l'autonomie, le respect de soi et la responsabilisation. Les détenues ont la possibilité de garder leur enfant avec elles jusqu'à ce que ce dernier atteigne l'âge de 4 ans. Toutefois, l'intérêt de l'enfant est toujours le premier critère de participation à ce programme.

L'établissement de Joliette offre également la possibilité de participer à des programmes de travail : entretien intérieur et extérieur, atelier de travail Corcan, atelier d'entrées de données et de marketing. De plus, les résidentes peuvent poursuivre des études jusqu'à l'obtention du niveau secondaire V.

Particularité

Cet établissement exige que le ou la stagiaire se soumette à une entrevue de sélection.

1. Stage en tant qu'agent de libération conditionnelle en établissement

Qu'il travaille en milieu pénitentiaire ou dans la collectivité, l'agent de libération conditionnelle (A.L.C.) joue un rôle primordial dans la réinsertion sociale des délinquants. Le plus important pour un A.L.C. est de pouvoir évaluer avec précision le comportement d'un délinquant, car c'est à partir de cette évaluation qu'une série de décisions seront prises (plan correctionnel, affectation aux programmes, transfert, mise en liberté, etc.).

Ce professionnel se rapporte soit au gérant d'unité ou au responsable de secteur ou au responsable du C.C.C.

- Il évalue les risques et les besoins des délinquants pour déterminer le niveau de contrôle nécessaire à chacun, les programmes appropriés et toutes les formes d'élargissement;

- Il intervient activement en surveillant, conseillant, supportant tout en maintenant une évaluation continue du risque et des besoins des délinquants pour les aider à modifier leur comportement de manière à ce qu'ils deviennent des citoyens respectueux des lois;

- Il développe, maintient et s'assure la collaboration des autres employés du secteur, du ministère, d'autres ministères, de la police, de la Cour, d'organismes privés et du grand public;

- Il initie et supervise la coordination fonctionnelle de toutes les interventions dans le processus de gestion des cas.

Tâches du stagiaire

- Entrevues avec les délinquants dans une perspective d'évaluation;
- Rédaction de différents rapports d'évaluation ou du suivi au dossier;
- Suivi et rétroaction de la clientèle;
- Participation aux réunions d'équipe, discussion de cas, comités;
- Contacts avec des ressources communautaires;
- Prise en charge d'un case load.

Particularités

- Importance des rapports écrits;
- Clientèle potentiellement difficile;
- Travail dans des milieux où les contraintes sécuritaires sont très présentes;
- Les criminologues dans ces milieux sont de plus en plus des personnes-ressources pour les surveillants qui agissent comme intervenants de première ligne;
- Le stage à l'unité spéciale de détention (U.S.D.) exige d'être bilingue (langue parlée et écrite);
- Le fait d'être bilingue est un atout dans les pénitenciers.

Nombre de places : Généralement, un étudiant par établissement (à confirmer).

- **Le Centre régional de santé mentale (C.R.S.M.)**
- **Ce milieu .de stage est associé au secteur de stage santé mentale-justice**

Vocation de l'organisme

Situé dans l'enceinte de l'établissement Archambault, le Centre régional de santé mentale offre des services d'évaluation et de traitements spécialisés aux détenus fédéraux de la région du Québec afin de les aider à atteindre un état mental stable et à développer les habiletés nécessaires à une réinsertion sociale réussie. Il s'agit là de la mission du C.R.S.M.

Clientèle

Les détenus admis au C.R.S.M. souffrent de troubles psychiatriques et/ou de troubles sévères de la personnalité tels que diagnostiqués selon la classification du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM IV axes I et II). Plusieurs présentent un double diagnostic alliant la maladie mentale (axe I) aux troubles de la personnalité (axe II). Plus précisément, les critères d'admission sont les suivants :

- Cas psychiatriques ayant des problèmes de fonctionnement et/ou d'intégration;
- Cas ayant un double diagnostic : psychiatrique et trouble sévère de la personnalité;
- Cas de trouble(s) sévère(s) de la personnalité, sauf les personnalités antisociales ou narcissiques bien structurées;
- Détenus suicidaires et/ou ayant des comportements autodestructeurs ou hétéro-agressifs;
- Détenus atteints du SIDA et ayant besoin d'un support intensif psychologique;
- Admission pour évaluation afin de clarifier un ou des diagnostics;
- Cas d'organicité.

Services offerts

La thérapie par le milieu constitue le cadre conceptuel qui englobe et supporte la mise en application des interventions qui s'inspirent du modèle conceptuel des soins infirmiers conçus par Virginia Henderson (section psychiatrique) ainsi que de l'approche thérapeutique de type cognitivo-comportementale (section réinsertion sociale). Avec ses règlements et ses outils thérapeutiques, telle que l'aide entre les pairs et les objectifs progressifs à atteindre, la thérapie par le milieu permet un encadrement clinique efficace et favorise le développement d'interactions positives à l'intérieur d'un milieu de vie sécurisant.

Le programme de traitement du C.R.S.M. se compose de l'ensemble des interventions faites, à partir de l'unité d'admission/évaluation et qui se poursuivent dans les unités de traitement psychiatrique et de réinsertion sociale, selon les besoins identifiés.

Possibilités de stage

Le stagiaire en criminologie au C.R.S.M. agit principalement à titre d'agent de libération conditionnelle. Ce membre de l'équipe multidisciplinaire a pour rôle d'orienter les interventions en fonction des besoins reliés aux facteurs criminogènes et de réévaluer constamment la stratégie

correctionnelle en tenant compte de l'évolution du cas, et ce, dans le souci d'une réduction des risques et d'une réinsertion sociale sécuritaire. L'agent de libération conditionnelle aborde spécifiquement l'aspect criminel du détenu, la gestion de sa sentence et les perspectives de réinsertion sociale. Selon les objectifs de stage, chaque étudiant a la possibilité de s'impliquer dans un cadre d'intervention plus large et de réaliser des projets qui se démarquent du rôle de l'agent de libération conditionnelle.

En accord avec les valeurs et attitudes recherchées pour le personnel du S.C.C., les personnes intéressées à œuvrer auprès de la clientèle du C.R.S.M. nécessitent les compétences suivantes :

- Capacité à s'adapter à un milieu de traitement de santé mentale dans un contexte correctionnel;
- Résistance au stress quotidien;
- Capacité de travailler en équipe;
- Capacité à entretenir des relations interpersonnelles saines.
- Équilibre émotionnel;
- Volonté de mettre à jour ses connaissances dans le domaine de la santé mentale.

Les stages universitaires sont supportés au C.R.S.M. par des objectifs stratégiques essentiels à la réalisation de sa mission. Ces objectifs sont les suivants :

- Maintenir et développer des liens professionnels avec des partenaires œuvrant dans le domaine de la santé mentale au Québec et au Canada afin de conserver des normes d'excellence reconnues en matière de pratiques professionnelles;

- Devenir un milieu de stage reconnu pour les disciplines s'inscrivant dans le programme thérapeutique du C.R.S.M;

- Favoriser les activités de recherche dans le but d'améliorer les pratiques en santé mentale dans un contexte carcéral.

- **Le centre de guérison Waseskun**

Cet établissement dessert principalement la clientèle autochtone.
Le Centre de guérison Waseskun est un pavillon de ressourcement sans but lucratif privé établi en 1988 qui, dans le cadre de contrats avec le Service correctionnel du Canada (SCC), travaille à la réinsertion sociale d'hommes autochtones, dont certains proviennent de pénitenciers.

Le Centre de guérison Waseskun travaille depuis 20 ans à l'amélioration de son approche de guérison. De nos jours, le Centre de guérison se fonde sur les enseignements de la roue de médecine, qui s'intéresse à tous les aspects de l'être humain (physique, émotionnel, mental et spirituel) afin de favoriser l'équilibre personnel et une réinsertion sociale réussie.

En plus du processus principal de guérison réalisé dans le cadre de programmes, et grâce au cheminement individuel avec l'Aîné et les accompagnateurs, le Centre de guérison Waseskun offre un enseignement culturel et spirituel qui enrichit davantage le processus de guérison des participants et qui aide ces derniers à réintégrer leur collectivité (extrait tiré du site web du scc)

Nombre de place : **aucune pour le moment ceci est à développer**.

Le Service correctionnel du Québec (Fonction Publique)

https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/services-correctionnels/fonctionnement.html
les informations suivantes sont tirées majoritairement du site web

Le Service correctionnel du Québec (S.C.Q.) est l'organisme du gouvernement provincial chargé d'administrer les peines d'emprisonnement de deux ans moins un jour et moins imposées par les tribunaux. Les prisons provinciales reçoivent chaque année près de 40 000 personnes.

Sa mission

Le Service correctionnel du Québec, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Les établissements

Le S.C.Q. gère 18 établissements de détention sur tout le territoire québécois. Nous pouvons avoir des stagiaires dans 7 de ces établissements :

- Saint-Jérôme
- Leclerc (Laval, hommes et femmes)
- Rivière-des-Prairies (Montréal, prévenus)
- Bordeaux (Montréal)
- Sherbrooke
- Valleyfield
- Sorel-Tracy

Les stages en milieu carcéral provincial se situent principalement au niveau de l'agent de probation, nous vous invitons donc à lire la description des tâches dans cette section ultérieure pour plus de détails.

Il est aussi possible d'avoir des stages axés sur des programmes, mais leur mise en place peut parfois fluctuer et est donc à revoir chaque année.

Centre de prévention

Cette ressource concerne la détention préventive pour les réfugiés et les immigrants illégaux ou en attente de statut. Nous n'avons pas de stage actuellement à cet endroit, mais nous souhaitons le développer à moyen terme.

B- LES SERVICES CORRECTIONNELS POUR ADULTES EN MILIEU OUVERT (PROBATION ET LIBÉRATION CONDITIONNELLE)

1. Milieu ouvert de juridiction québécoise

Depuis la mise en vigueur en 2007 de la Loi sur le Système correctionnel du Québec, deux types de professionnels interviennent dans ce contexte : les agents de probation et les intervenants des organismes communautaires ayant des ententes de partenariat avec les Services correctionnels du Québec.

A) L'Agent de probation

Rôles de l'agent de probation

L'agent de probation exerce une fonction unique au sein des services correctionnels du Ministère de la Sécurité publique et du système de justice pénale. Se situant au carrefour judiciaire, correctionnel et communautaire, il a un rôle stratégique l'amenant à communiquer avec une multitude d'intervenants tant internes qu'externes qui ont des intérêts diversifiés dans l'administration de la justice pénale.

En ce qui concerne le système judiciaire, ses principaux collaborateurs sont les juges, les procureurs et les policiers. L'objectif de ses communications avec ces personnes a trait à la collecte et la transmission d'informations concernant la personne contrevenante. Ces informations servent principalement aux évaluations réalisées pour le tribunal.

Au sein du système correctionnel, selon qu'il exerce son rôle en milieu ouvert ou en milieu fermé, l'agent de probation doit établir des communications efficaces et régulières avec les agents des services correctionnels, les gestionnaires, les conseillers en milieu carcéral et les autres agents de probation afin d'établir les bases nécessaires à une collaboration optimale dans l'évaluation et l'intervention auprès de la clientèle contrevenante.

Au sein du réseau sociocommunautaire, il aura comme principaux partenaires les intervenants d'organismes communautaires ayant des Ententes de partenariat avec les services correctionnels, ceux des réseaux publics et parapublics et des autres ressources de la communauté. Avec ces intervenants, il devra établir des liens favorisant l'implication de ces derniers dans le support à la réinsertion sociale des personnes contrevenantes.

Ainsi pour atteindre ses objectifs et satisfaire les intérêts diversifiés de ses clientèles, l'agent doit établir une relation de confiance et agir comme facilitateur. Par ailleurs, l'agent de probation, parfois le seul répondant social, doit être en mesure d'engager une relation d'aide dans un contexte d'autorité avec des personnes parfois aux prises avec plusieurs problèmes personnels complexes, qui peuvent résister à l'aide offerte et qu'il se doit, entre autres, de conscientiser à leur problématique.

En vertu du mandat qui lui est confié et sous la responsabilité du Directeur de l'évaluation et des services en milieu ouvert, l'agent de probation doit donc, dans le respect des orientations correctionnelles, favoriser la protection de la société et faciliter l'évolution positive du contrevenant vers sa réinsertion dans la société en ayant recours, lorsque nécessaire, aux ressources concernées de la communauté. Il fournit l'éclairage requis auprès des tribunaux et autres instances à l'égard de la personne contrevenante. Il procède à l'évaluation de celle-ci et élabore son plan d'intervention correctionnel.

Fonctions de l'agent de probation

1. Fournir au tribunal, l'évaluation du potentiel de réinsertion sociale de la personne contrevenante de même que l'évaluation du risque qu'elle représente pour la société, afin de l'aider à prendre la décision la plus appropriée :

- En recueillant auprès de la personne contrevenante, de son entourage ou de toute autre personne concernée par la situation délictueuse, diverses informations pertinentes concernant la situation du justiciable, son historique correctionnel et le délit actuel;
- En procédant à l'analyse des informations recueillies;
- En produisant à l'instance concernée le rapport sous forme écrite ou verbale.

2. Produire en milieu ouvert et/ou en milieu fermé des évaluations de la personne contrevenante dans le but d'établir son plan d'intervention correctionnel et d'identifier l'intervenant pouvant répondre aux besoins d'encadrement et d'accompagnement :

- En recueillant auprès de la personne contrevenante et de toute autre personne concernée, les informations sur le délit ainsi que sur la capacité et l'intérêt de la personne contrevenante et de son milieu à résoudre le conflit créé par le délit;
- En travaillant en collaboration avec les agents des services correctionnels à la cueillette d'informations concernant la situation de la personne incarcérée et le délit;
- En procédant à l'analyse des informations recueillies;
- En élaborant le plan d'intervention correctionnel.

3. Fournir aux instances appropriées, dont les tribunaux et la C.Q.L.C., des sommaires concernant l'évolution du processus de réinsertion sociale de la personne contrevenante et procéder, lorsque requis, à des demandes de modification ou à des avis de manquement.

4. Accompagner et encadrer la personne contrevenante référée à la suite des évaluations, dans le but de favoriser sa réinsertion sociale et ainsi contribuer à la protection de la société :

- En effectuant des activités de conscientisation, d'accompagnement et d'encadrement auprès de la personne contrevenante en milieu ouvert et en milieu fermé tel que prévu dans le plan d'intervention correctionnel et en intervenant auprès de la personne contrevenante qui lui est référée;
- En s'assurant du respect des conditions auxquelles la personne contrevenante est soumise;

- En mettant à contribution, lorsque requis, les ressources de la communauté dans le processus de réinsertion sociale.

5. Agir à titre de responsable du respect du plan d'intervention correctionnel par la personne contrevenante auprès des agents des services correctionnels et des intervenants communautaires dans la prestation de services en milieu ouvert afin d'assurer une intervention cohérente, complémentaire et continue.

6. Assumer la responsabilité du suivi de la mesure pour la clientèle confiée aux agents des services correctionnels et aux intervenants communautaires dans la prestation de services en milieu ouvert en conformité avec le cadre de gestion défini par les Services correctionnels du Québec.

7. Participer au comité d'étude de demandes de sorties et lorsque le conseiller en milieu carcéral n'est pas disponible, participer aux comités de classement, de reclassement et de discipline :

- En fournissant son expertise dans l'étude des demandes;
- En appliquant la loi, les règlements et les politiques;
- En participant à la recommandation ou à la décision selon le type de comité;
- En s'assurant s'il y a lieu, que le traitement tiendra compte du plan d'intervention.

Clientèles desservies

- Les personnes en attente de leur sentence;
- Les personnes faisant l'objet d'une sentence suspendue avec surveillance ou d'une probation avec surveillance;
- Les personnes qui ont à effectuer des travaux communautaires;
- Les personnes condamnées à l'emprisonnement avec sursis;
- Les personnes incarcérées pour six mois et plus;
- Les personnes en permission de sortir;
- Les personnes qui bénéficient d'une libération conditionnelle des prisons provinciales.

Tâches du stagiaire

Le stagiaire a à accomplir à plus petite échelle les mêmes tâches qu'un agent de probation régulier qui se déroulent essentiellement au bureau.

Apprentissages spécifiques

Sur le plan de l'évaluation (<u>en majeur</u>)

- Apprendre à cerner la problématique d'un client;
- Apprendre à préparer un plan d'intervention correctionnel.

Sur le plan de l'intervention (<u>en mineur</u>)
- Apprendre à intervenir avec une clientèle en milieu ouvert;
- Apprendre à conscientiser un client;
- Apprendre à utiliser adéquatement les ressources disponibles;
- Apprendre à négocier avec plusieurs parties (ex. : dans le cadre de la réalisation de travaux communautaires);
- Apprendre à travailler en collaboration avec les organismes communautaires, les institutions sociales, les services policiers, la Cour, les centres de détention et la C.Q.L.C.

Possibilités de stage

Des stages en tant qu'agent de probation sont possibles en milieu ouvert dans différents bureaux : Montréal, Longueuil, Laval, Saint-Jérôme, Sorel, Valleyfield, Saint-Hyacinthe, St-Jean-sur-Richelieu et Granby.

Le milieu fermé pourrait également recevoir des stagiaires dans les établissements suivants : l'établissement de détention de Montréal (Bordeaux), le Leclerc, la prison de Saint-Jérôme, le Centre Rivière-des-Prairies.

Particularités : une place spécialisée en délinquance sexuelle à Montréal, mais l'étudiant doit être bilingue.

B) L'intervenant communautaire

Rôle de l'intervenant communautaire

L'intervenant communautaire exerce un rôle bien particulier au sein du Système correctionnel québécois. En effet, son action est entièrement dévolue à l'intervention auprès de la personne contrevenante qui lui a été confiée. Il a alors pour mandat de favoriser le changement souhaité dans le cadre du plan d'intervention correctionnel de cette personne, plan qui a été préparé par l'agent de probation qui en avait assuré. L'intervenant communautaire prend ici le relais de cet agent qui a cherché au préalable à conscientiser la personne contrevenante face à la problématique sous-jacente à son passage à l'acte délinquant.

Tout comme l'agent de probation, l'intervenant communautaire doit établir une relation de confiance et agir comme facilitateur auprès des différentes parties concernées par son action. L'intervenant communautaire doit aussi être en mesure d'engager une relation d'aide dans un contexte d'autorité. Il pourra le faire ici sur une base individuelle ou collective, que ce soit au bureau ou dans le milieu de vie naturel de ses clients. À travers son travail, l'intervenant communautaire doit favoriser la protection de la société et faciliter l'évolution positive de la personne contrevenante vers sa réintégration dans la société et la communauté en ayant recours, lorsque nécessaire, aux ressources pertinentes du milieu dans lequel il intervient.

Dans le cadre de ses fonctions, l'intervenant communautaire a comme principaux partenaires les intervenants des organismes communautaires, des institutions publiques et des entreprises

privées de sa communauté. Il établit des liens favorisant l'implication de ceux-ci dans le soutien à la réintégration sociocommunautaire des personnes contrevenantes qui lui ont été confiées.

Fonctions de l'intervenant communautaire

1. Accompagner et encadrer la personne contrevenante qui lui a été référée, afin de favoriser sa réintégration sociocommunautaire et son développement personnel et, ainsi, assurer une meilleure protection de la société :

- En effectuant diverses activités (responsabilisation, approfondissement prise de conscience, valorisation, motivation, soutien et encadrement) permettant d'actualiser le plan d'intervention correctionnel de celle-ci dans le respect des conditions auxquelles elle est soumise;
- En mettant à contribution les ressources de la communauté.

2. Fournir à l'agent de probation qui fait office d'agent de relations communautaires avec son organisme, les informations nécessaires concernant l'évolution du processus de réinsertion sociale des personnes contrevenantes faisant l'objet d'une probation ou d'une libération conditionnelle et lui demander, lorsque requis, de faire des changements au plan correctionnel de cette dernière, de procéder à une demande de modification de ses conditions légales ou de transmettre un ou des avis de manquement.

3. Fournir au Tribunal les informations nécessaires concernant l'évolution du processus de réinsertion sociale de la personne contrevenante faisant l'objet d'un emprisonnement avec sursis et procéder, lorsque requis, à des demandes de modification ou à des avis de manquement.

Clientèles desservies

- Les personnes faisant l'objet d'une sentence suspendue avec surveillance ou d'une probation avec surveillance;
- Les personnes condamnées à de l'emprisonnement avec sursis;
- Les personnes qui bénéficient d'une libération conditionnelle de prisons provinciales.

Tâches du stagiaire

Le stagiaire a à accomplir à plus petite échelle les mêmes tâches qu'un intervenant communautaire régulier, tâches qui se déroulent tant au bureau que dans la communauté (ex. : domicile ou lieu de travail d'un client).

Apprentissages spécifiques

Sur le plan de l'évaluation (<u>en mineur</u>)

- Apprendre à peaufiner sa connaissance d'un client;
- Apprendre à identifier les moyens les plus pertinents, efficaces et efficients qui lui permettront d'actualiser le plan d'intervention correctionnel d'un client.

Sur le plan de l'intervention (<u>en majeur</u>)

- Apprendre à intervenir dans la communauté avec une clientèle en milieu ouvert;
- Apprendre à responsabiliser et à approfondir la conscientisation d'un client;
- Apprendre à valoriser et à motiver un client;
- Apprendre à soutenir et à encadrer un client;
- Apprendre à intervenir auprès d'un groupe de clients;
- Apprendre à utiliser adéquatement les ressources disponibles de la communauté;
- Apprendre à travailler en collaboration avec les organismes communautaires, les entreprises privées, les institutions sociales, les services policiers, la Cour, les bureaux de probation, les centres de détention et la CQLC.

Possibilités de stage
L'Agence communautaire Maisonneuve, l'Agence sociale Saint-Laurent, le YMCA Montréal, Carpe diem à Laval, le CRC Curé Labelle à Saint-Jérôme, le Joins-toi à Longueuil et L'optionnel à Saint-Hubert pourraient accueillir des stagiaires (voir la description de ces ressources dans la section IV. CCC et CRC)

2. Milieu ouvert de juridiction canadienne

Au Service correctionnel du Canada

Le S.C.C., en plus d'être responsable de la gestion des établissements pénitentiaires de divers niveaux de sécurité, s'occupe de la surveillance des délinquants auxquels la Commission nationale des libérations conditionnelles a accordé une forme de mise en liberté. Dans la région du Québec, il s'en acquitte par l'entremise de deux districts, soit le district Montréal métropolitain et le district Est-Ouest, qui s'assurent des services de surveillance et d'aide aux délinquants mis en liberté.

Les bureaux de libération conditionnelle ont à fournir, sur demande, des éclairages sur des personnes ou des organismes concernés par la situation d'un détenu ou d'un libéré de juridiction fédérale et des éclairages dans le cadre de la préparation de demandes adressées à la Commission nationale des libérations conditionnelles (C.N.L.C.). D'autre part, ils doivent veiller à la supervision de personnes qui leur sont confiées dans le cadre de permissions de sorties, de mesures de libération conditionnelle et/ou de libération d'office.

Rôle de l'agent de libération conditionnelle au SCC

Le programme de surveillance de mise en liberté permet d'effectuer un contrôle au moyen de contacts réguliers avec le délinquant, les personnes de son entourage et les corps policiers, ainsi que de fournir l'aide et le counseling appropriés. On assure de l'aide indirecte aux délinquants sous liberté conditionnelle en les référant à des services communautaires et de placement, et une aide directe par l'entremise de programmes structurés, notamment les services psychologiques, les programmes d'acquisition de compétences psychosociales, d'acquisition d'aptitudes cognitives, de gestion de la colère, les programmes relatifs à la violence conjugale et familiale, à la dépendance et à la délinquance sexuelle, les programmes de traitement de la santé mentale ainsi que d'emploi et d'éducation. Ces services sont fournis directement par le personnel du S.C.C. œuvrant dans la collectivité.

Clientèles desservies

- Les personnes incarcérées;
- Les personnes en permission de sortir;
- Les personnes en semi-liberté;
- Les personnes en libération conditionnelle;
- Les personnes en libération d'office.

Services offerts

- Les services d'expertise : recueillir, analyser, interpréter et évaluer des informations dans le cadre de l'enquête communautaire et de la préparation de cas en vue de l'octroi d'une libération conditionnelle;
- La surveillance de personnes dans le cadre des modalités prescrites par l'institution ou la C.N.L.C., ce qui implique :
- La mise en place et l'utilisation de moyens d'encadrement (ex. : rythme et lieux des rencontres, conditions spécifiques, établissement d'un contrat);
- L'accompagnement des sujets dans leurs efforts de réinsertion sociale (aux plans personnel, professionnel, familial);
- Une aide personnalisée permettant une démarche de développement personnel;
- Un travail d'équipe auprès de différents partenaires, tels : psychologues, ressources communautaires ou celles qui dispensent des programmes spécialisés.

Tâches du stagiaire

Le stagiaire pourra exécuter, sur une plus petite échelle, les tâches de l'agent de libération conditionnelle. Il pourra notamment :

- Participer à l'élaboration d'enquêtes communautaires et à la préparation de cas pour les audiences de la C.N.L.C.;
- Supervision des personnes en permission de sortie, en libération conditionnelle et/ou en libération d'office;
- Mener des entrevues dans un processus de suspension de la clientèle.

Apprentissages spécifiques

- Apprendre à intervenir dans le milieu de vie de la clientèle et dans une perspective communautaire;
- Apprendre à utiliser adéquatement l'aide et la contrainte;
- Savoir utiliser les diverses ressources communautaires;
- Travailler en collaboration avec la C.N.L.C.;
- Se familiariser avec le milieu carcéral et/ou les maisons de transition;
- Se familiariser avec un milieu de travail passablement bureaucratisé.

Particularités

- Importance des rapports écrits, ce qui exige des habiletés sur le plan de la rédaction et une certaine aisance dans la conduite des entrevues.
- Avoir une automobile à sa disposition lorsqu'on fait un stage à l'extérieur de Montréal.

Possibilités de stage

Les stages en tant qu'agent de libération conditionnelle sont possibles dans différents bureaux : Montréal, Longueuil, Laval, Granby, Lanaudière, Laurentides, Trois-Rivières. Il existe aussi des stages dans ces bureaux comme agent de programme

C- MAISONS DE TRANSITION (C.C.C. ET C.R.C.)

• Les Centres correctionnels communautaires (C.C.C.)

Vocation générale

Un Centre correctionnel communautaire (C.C.C.) est considéré comme un pénitencier à sécurité minimale permettant aux délinquants de faire la transition entre l'incarcération et la liberté totale. Le résident a donc un statut de détenu comme de libéré conditionnel. Les C.C.C. sont administrés par le Service correctionnel du Canada.

Clientèle

La clientèle provient des pénitenciers fédéraux. Les résidents se sont vu octroyer une semi-liberté par la Commission nationale des libérations conditionnelles. Les C.C.C. peuvent accueillir des personnes en libération conditionnelle totale, en libération d'office, en placement extérieur ou en permission de sortie.

Services offerts

Les C.C.C. sont des maisons de transition offrant un service d'hébergement et d'aide aux délinquants tout en favorisant leur réintégration sociale. Le programme est conçu de façon à inciter les résidents à se trouver un emploi ou à retourner aux études. De plus, le programme permet aux résidents d'évoluer d'une façon positive tant sur le plan personnel qu'occupationnel. Dans l'éventualité où les résidents nécessitent des services spécialisés, ils seront référés à des ressources extérieures.

Tâches du stagiaire

Ses tâches sont les mêmes que celles de l'agent de libération conditionnelle soit :

- Réalisation d'entrevues et counseling hebdomadaire;
- Rédaction de divers rapports : suspension, libération conditionnelle, évaluation communautaire, rapports d'étape, et autres;
- Référence des clients à divers organismes;
- Participation au travail d'équipe et aux comités cliniques;
- Prise en charge d'un petit groupe de résidents;
- Présentation de cas à la C.L.C.C.

Apprentissages spécifiques

- Développer sa capacité à jouer un rôle d'autorité tout en assumant des fonctions cliniques;
- Apprendre à faire face aux pressions des résidents;
- Savoir utiliser les diverses ressources communautaires;
- Se familiariser avec le S.C.C. et la C.L.C.C.

• Les Centres résidentiels communautaires (C.R.C.)

Vocation générale

Les Centres résidentiels communautaires (C.R.C.) sont des maisons de transition qui accueillent des détenus qui proviennent du système provincial et/ou fédéral. Ces ressources offrent un accompagnement et un encadrement adapté qui leur permettent de réintégrer la communauté de façon graduelle tout en leur offrant plusieurs programmes et services qui visent à poursuivre la démarche de réinsertion sociale entreprise lors de l'incarcération. Contrairement aux Centres correctionnels communautaires (C.C.C.) qui sont gérés par le Service correctionnel du Canada, les C.R.C. sont des organismes communautaires administrés par des citoyens bénévoles.

Clientèle

Chacun des C.R.C. accueille une clientèle en fonction de sa programmation et de ses critères d'admission. Les détenus admissibles à un séjour en C.R.C. sont ceux qui se sont vu octroyer une semi-liberté par la Commission nationale des libérations conditionnelles. Également, les C.R.C. peuvent accueillir les détenus en libération conditionnelle totale, en libération d'office, en placement extérieur ou en permission de sortie.

Rôle de l'intervenant en maison de transition

- Assurer un encadrement significatif suivant les normes prescrites par les Services correctionnels du Québec et le Service correctionnel du Canada;
- Offrir un service d'aide personnalisé et adapté aux besoins identifiés afin de favoriser une autonomie sociale;
- Poursuivre les démarches thérapeutiques entreprises lors de l'incarcération;
- Aider l'individu lors de sa démarche de réintégration à la communauté. Il s'agit d'un accompagnement alors que le détenu prend contact avec les réalités de la vie communautaire. Après plusieurs années d'incarcération, la société n'est plus la même et les repères qu'il possède sont bien souvent désuets. Ce type d'accompagnement se vit au niveau d'une démarche de scolarisation, de la recherche d'emploi et de logement, ainsi que des relations personnelles et familiales;
- Responsabiliser les résidents face à leurs choix afin qu'ils adoptent des comportements socialement acceptables.
- Amener les résidents à trouver des moyens alternatifs à la résolution des conflits, et ce, afin de favoriser la prise en charge personnelle;
- Effectuer une analyse des besoins du résident suivant une approche concrète, mesurable et réalisable;
- Stimuler et orienter les résidents vers des apprentissages en milieu de travail, ou la formation scolaire et/ou professionnelle.

Services offerts

- Sélection, évaluation et analyse des besoins;
- Plan de traitement individualisé, programmation par étapes et encadrement significatif.
- Supervision quotidienne, suivi psychosocial, rencontres individuelles et de groupe;
- Orientation professionnelle, programme de recherche d'emploi et/ou de formation, gestion financière;
- Accompagnement, suivi auprès de la famille, référence et suivi auprès des organismes dans la communauté;

- Activités culturelles, sociales et sportives;
- Interventions disciplinaires graduelles;
- Concertation lors de la modification ou de l'arrêt des services.

Tâches du stagiaire

- Effectuer l'entrevue initiale avec les résidents et leur expliquer les règlements;
- Aider les résidents à assumer leurs responsabilités face à leur intégration dans la société.
- Procurer un support et un accompagnement dans les démarches entreprises par les résidents;
- Rencontrer les résidents dans un contexte d'évaluation et de suivi;
- Assurer la permanence : enregistrer les allées et venues des résidents, répondre au téléphone, etc.;
- S'assurer que les résidents respectent les règlements de la maison et voir au bon déroulement de la vie de groupe;
- Émettre les autorisations de voyage, permissions spéciales, permis de sortie de fin de semaine;
- Observer les comportements dans le cadre de différents contextes (travail, famille, études, etc.);
- Référer les résidents à des ressources ou programmes dans la communauté qui peuvent les aider à se réinsérer;
- Rédiger les registres d'interventions : résumer les discussions pertinentes avec les personnes-ressources, organismes, etc.;
- Présenter l'évaluation des résidents au comité clinique et participer aux autres discussions;
- Effectuer la liaison avec le bureau de probation (provincial) ou de libération conditionnelle (fédéral)
- S'occuper des post-suspensions : entrevue, résumé du séjour, audience post-suspension.

Apprentissages spécifiques

- Appliquer les critères de sélection lors de l'évaluation des candidats;
- Être capable de s'adapter à une clientèle variée;
- Se familiariser avec l'intervention à court et à moyen terme;
- Apprendre à faire face aux pressions des résidents dans un contexte de semi-liberté;
- Travailler en collaboration avec différentes ressources communautaires;
- Rédiger différents rapports dans les délais prescrits;
- Faire partie d'un milieu de vie
- Travailler en équipe.

- **CRC ATNQ Abitibi**

C'est un C.R.C. sous juridiction provinciale et fédérale. Cette maison offre des programmes spécialisés auprès d'une population autochtone (programme horizon). Ils ont aussi développé des services auprès de conjoints violents le SATAS.

Clientèle

La clientèle est masculine et 1/3 est issue des communautés autochtones.

Le bilinguisme est exigé.

- **La Maison Charlemagne**

Vocation de l'organisme

La Maison Charlemagne est un C.R.C. sous juridiction provinciale possédant, depuis son agrandissement en 1995, une capacité d'accueil de 30 résidents. Sa clientèle, provenant principalement d'établissements de détention provinciaux, bénéficie d'une forme ou l'autre de mise en liberté : absence temporaire, libération conditionnelle, probation, emprisonnement avec sursis et dépannage humanitaire.

Clientèle

La clientèle est masculine et composée de contrevenants adultes. Elle doit répondre aux critères d'admissibilité suivants :

- Une volonté de modifier son style de vie antérieur;
- Une détermination à s'engager dans la résolution des problématiques en lien avec l'agir délictuel;
- Un désir de se conformer au programme du C.R.C.;
- Un intérêt à s'intégrer à la vie communautaire.

Programme de réinsertion sociale

Le programme de la Maison Charlemagne s'inscrit dans une approche psychosociale. Trois programmes externes sont également offerts : le P.S.C., un programme provincial de surveillance en communauté, le P.A.S., un programme d'adaptation à la séropositivité, et PARENT-AISE, un programme de réparation et d'intégration familiale à l'intention des délinquants sexuels. Mis sur pied en 2001, il s'inspire des principes de la justice réparatrice et comporte deux volets d'intervention : le volet réparation/conciliation et le volet réintégration familiale.

Services offerts

- Hébergement;
- Counseling et encadrement;
- Rencontres individuelles et de groupes;
- Aide dans la recherche d'emploi;
- Support de bénévoles.

- **La Résidence Madeleine-Carmel**

Vocation de l'organisme

La Résidence Madeleine-Carmel est un C.R.C. sous juridiction fédérale. Réaménagée en 2001 dans de nouveaux locaux entièrement rénovés, la Résidence est en mesure d'accueillir 25 résidents. Sa clientèle, provenant principalement d'établissements pénitentiaires fédéraux, bénéficie d'une forme ou l'autre de mise en liberté : semi-liberté, libération conditionnelle totale, libération d'office avec ou sans assignation à résidence, dépannage humanitaire.

Clientèle

Délinquants masculins adultes en provenance des pénitenciers fédéraux en liberté conditionnelle, à l'exclusion des cas psychiatriques lourds et des cas de handicap physique ou mental majeur. La Résidence reçoit aussi des cas de dépannage.

Programme de réinsertion sociale :

Le programme de la Résidence Madeleine-Carmel s'inscrit dans une approche psychosociale. Elle est spécialisée en délinquance sexuelle.

Services offerts

- Hébergement;
- Counseling et encadrement;
- Rencontres individuelles et de groupes;
- Aide dans la recherche d'emploi;
- Support de bénévoles.

- **La Maison Saint-Laurent**

Vocation de l'organisme

Fondée en 1967, la Maison Saint-Laurent est un centre résidentiel communautaire (C.R.C.) d'une capacité d'accueil de 30 places œuvrant à la réintégration sociocommunautaire de personnes ayant des démêlés avec la justice.

Clientèle

Adultes de sexe masculin ayant commis un délit ou susceptibles d'en commettre un, étant ou non sous le coup d'une mesure judiciaire, à l'exclusion de personnes souffrant de problèmes de santé physique ou mentale graves, ainsi que des personnes présentant un trouble de l'usage de substances psychoactives (SPA) requérant une cure fermée ou prolongée.

Programme de réinsertion sociale

La Maison Saint-Laurent s'efforce d'amener ses résidents et la communauté à résoudre pacifiquement les conflits qui les divisent ou pourraient les diviser, en cherchant à ce que les uns et les autres parviennent à équilibrer leurs besoins respectifs. C'est ainsi qu'elle facilite la réinsertion sociale des contrevenants. D'inspiration humaniste, l'approche de la Maison est basée sur la thérapie de la réalité.

Services offerts
- Hébergement et appui matériel;
- Entraide, support et encadrement cliniques;
- Référence;
- Suivi après stage;
- Dépannage (une nuit);
- Absence temporaire (un à trois jours).

- **La Maison Saint-Léonard**

Vocation de l'organisme

Fondée en 1984, la Maison Saint-Léonard est un centre résidentiel communautaire (C.R.C.) d'une capacité d'accueil de 30 places qui se consacre à la réintégration structurée et progressive de détenus ayant obtenu une libération conditionnelle de la Commission des libérations conditionnelles du Canada (C.L.C.C.). Cet établissement offre des services aussi bien en français qu'en anglais.

Clientèle

Hommes en liberté conditionnelle, à l'exclusion des individus condamnés pour délits sexuels et présentant un danger pour la communauté, des cas psychiatriques lourds, ainsi que des personnes présentant un trouble de l'usage de SPA requérant un traitement intensif.
Des conditions d'admission sont imposées :

- Les individus possédant un dossier d'abus de drogues ou d'alcool se verront imposer des conditions particulières;
- Tous les résidents sont tenus de respecter les règlements de la maison, sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive.

Programme de réinsertion sociale

À son arrivée à la Maison Saint-Léonard, le résident se verra assigner un conseiller chargé de le guider vers la réintégration et qui lui présentera les ressources accessibles (formation à l'emploi, agences de placement, A.A. et N.A., psychologue, etc.). C'est lui qui supervisera sa démarche.

Services offerts

- Surveillance directe;
- Hébergement et repas;
- Habiletés sociales (base individuelle);
- Counseling;
- Supervision;
- Allocations hebdomadaires (aux sans-emploi).

- **La Maison Jeun'Aide**

Vocation de l'organisme

Fondée en 1986, la Maison Jeun'Aide accueille un maximum de 25 détenus de juridiction fédérale et se consacre à la réinsertion sociale progressive de ces personnes en privilégiant une approche individuelle et de groupe de type humanitaire.

Clientèle

Détenus de sexe masculin sous juridiction du S.C.C., à l'exclusion des cas psychiatriques lourds et des cas de handicap physique ou mental majeur. Les résidents sont tenus de respecter les conditions du S.C.C. relativement aux projets communautaires ainsi que les règlements des lieux de projets et ceux du C.R.C. sous peine de sanctions.

Programme de réinsertion sociale

La Maison Jeun'Aide offre un programme de projets communautaires, d'une durée de six mois, à des détenus ayant obtenu une libération conditionnelle de type semi-liberté/projets communautaires auprès de la C.L.C.C. ou de détenus en placement extérieur.

Services offerts

- Hébergement et repas;
- Suivi individuel personnalisé;
- Ateliers et activités de groupe.

- **La maison l'Issue**

LA MAISON L'ISSUE est une maison de transition de 28 places dont les résidents sont référés par la Cour, par les Services correctionnels du Québec ou par la Commission québécoise des Libérations conditionnelles.

La clientèle de LA MAISON L'ISSUE est surtout composée d'individus ayant été sentenciés pour des délits contre la personne. Le délit et sa gravité objective n'étant pas des critères d'exclusion, une évaluation minutieuse de chaque candidat est faite afin de s'assurer de sa volonté et de sa capacité d'investir dans une démarche exigeante, dans le respect des règles. Un programme est offert sur la violence conjugale.

Centre résidentiel communautaire provincial.

- **La Résidence Carpe Diem**

http://www.crccarpediem.ca/wp-content/uploads/2017/04/carpe-diem-brochure-promotionnelle-lr.pdf

Vocation de l'organisme

Ouvert en 1991, le centre résidentiel communautaire Carpe Diem (C.R.C.), d'une capacité d'accueil de 30 places, reçoit des détenus provenant des établissements fédéraux.

Clientèle

Détenus fédéraux de sexe masculin bénéficiant d'une mise en liberté et capables de communiquer en français.

Programme de réinsertion sociale

Le centre Carpe Diem adopte une approche intégrée au niveau de la prévention secondaire en dépendance ainsi qu'à celui des habiletés de vie.

Services offerts

- Hébergement;

- Prévention en dépendance;
- Counseling;
- Aide au plan budgétaire.

- **Centre Multiservice (associé au CRC Carpe Diem)**

Vocation de l'organisme

Ouvert en mai 2016, le centre Multiservice, d'une capacité d'accueil de 30 places, reçoit des détenus provenant des établissements fédéraux et provinciaux.

Clientèle

Détenus fédéraux et provinciaux de sexe masculin bénéficiant d'une mise en liberté et capables de communiquer en français. Il y a une spécialité santé mentale au sein de cet organisme.

Programme de réinsertion sociale

Le centre adopte une approche intégrée au niveau de la prévention secondaire en dépendance ainsi qu'à celui des habiletés de vie pour une clientèle présentant des difficultés au niveau de la santé mentale.

Services offerts

- Hébergement;
- Prévention de la dépendance;
- Counseling;
- Aide au plan budgétaire.

- **Le Pavillon Emmanuel-Grégoire \ Résidence Emmanuel-Grégoire / Pavillon Prosper-Boulanger**

Vocation de l'organisme

La Société Emmanuel-Grégoire chapeaute 3 maisons de transition à vocation régulière pouvant chacune accueillir environ 25 détenus sous juridiction fédérale. D'inspiration humaniste, le programme s'appuie sur la thérapie de la réalité.

Clientèle

Détenus de sexe masculin référés par le S.C.C. bénéficiant d'un élargissement libératoire, à l'exclusion des cas psychiatriques graves, des cas de délinquance sexuelle graves à l'endroit d'enfants, des cas de délinquance sexuelle chronique, ainsi que des individus unilingues anglophones.

Programme de réinsertion sociale

L'objectif général consiste à assurer la protection de la société et à faire du résident un citoyen responsable et respectueux des lois. Plus spécifiquement, le Pavillon vise à améliorer :

- La stabilité au niveau de l'emploi, et/ou le retour aux études, et l'autonomie financière.
- Le développement d'un milieu social sain.
- Les loisirs et les implications sociales.

Services offerts

- Hébergement et repas;
- Psychologue, thérapeute ou personne-ressource;
- Référence auprès des ressources spécialisées;
- Aide à la recherche d'emploi et à la préparation d'un budget;
- Visites communautaires;
- Loisirs.

- **La Maison Essor**

Vocation de l'organisme

Fondée en 1987, la Maison Essor est un C.R.C. d'une capacité de 28 places (et quelques places réservées au dépannage) qui travaille à la réinsertion sociale par l'intégration des résidents au monde du travail. La Maison privilégie une approche éclectique d'aide et d'encadrement individualisés reposant sur la confiance et la capacité des résidents de changer.

Clientèle

Elle accueille des détenus fédéraux éligibles à une semi-liberté ou en liberté conditionnelle ou encore en liberté d'office et temporairement en difficulté, et qui sont intéressés à travailler et à entreprendre une démarche personnelle de réinsertion sociale. Ils ont comme devoir de respecter les conditions de la ressource référente et les règlements particuliers de la Maison. Les critères d'exclusion sont les suivants : personnes présentant un trouble de l'usage de SPA requérant une cure fermée et cas psychiatriques.

Services offerts

- Hébergement incluant repas et buanderie;
- Aide clinique;
- Visite des ressources;
- Loisirs structurés;
- Aide budgétaire;

- Référence;
- Aide directe à l'emploi par le biais d'Opex 82 et la section intégration travail;
- Dépannage d'ex-détenus libérés.

- **La Maison Thérèse Casgrain**

Vocation de l'organisme

En 1980, la Société Élizabeth Fry du Québec a ouvert la Maison Thérèse Casgrain, une ressource de transition pour femmes délinquantes, la première du genre au Québec. Installée dans le quartier Notre-Dame de Grâce, elle dessert actuellement la région montréalaise ainsi que l'ensemble du territoire sud de la province. La Maison Thérèse Casgrain peut accueillir jusqu'à 25 personnes pour des séjours d'une durée qui varie de quelques semaines à un an. Elle poursuit plus spécifiquement les objectifs suivants :

- Être une solution de rechange à l'incarcération;
- Prévenir la récidive;
- Responsabiliser les contrevenantes face à leur comportement;
- Favoriser des attitudes et des habiletés qui leur permettront de développer leur potentiel et faciliter leur réinsertion sociale.

Clientèle

Les résidentes sont référées par l'établissement de détention Leclerc pour femmes le pénitencier fédéral de Joliette et par les cours de justice. La majorité d'entre elles, soit 80%, proviennent du milieu carcéral dans le cadre d'un programme d'absence temporaire ou de libération de jour.

Services offerts

La Maison Thérèse Casgrain offre aux résidentes un encadrement continu, un suivi général de type psychosocial, de même que des suivis individualisés qui tiennent compte des problèmes spécifiques de chacune (dépendance, violence conjugale ou familiale, relations interpersonnelles, santé, etc.). L'aide aux femmes s'étend à la recherche d'emploi, à la formation professionnelle ou le retour aux études, et à la recherche d'un logement.

L'anglais est un atout dans ce milieu.

- **La Maison d'accueil Joins-toi (Granby et Longueuil)**

Vocation de l'organisme

Fondé en 1974, le C.R.C. La Maison a pour but de favoriser la réinsertion sociale et le maintien dans la communauté de contrevenants adultes.

Clientèle

Contrevenants adultes de sexe masculin, à l'exception des cas de psychopathologie profonde, de trouble de l'usage de SPA, de déficience mentale et de handicaps physiques graves.

Des conditions d'admission sont imposées

- Peuvent être admis les prévenus ou contrevenants référés pour toute instance judiciaire ou correctionnelle;
- Les candidats doivent s'engager à suivre le programme et à respecter les règlements internes.

Programme de réinsertion sociale

Agissant comme pont entre l'institution carcérale et la communauté et comme instrument de prévention de la récidive, l'organisme privilégie l'approche cognitive-comportementale. Les objectifs du programme sont la désinstitutionalisation, la prise en charge de ses responsabilités aux plans familial et social, le développement de l'autonomie de même l'adoption de comportements socialement acceptables. Une grande partie du programme est individualisée, de façon à ce que chacun progresse à son rythme et en fonction de ses objectifs particuliers.
Les suivis peuvent donc être effectués auprès d'une clientèle fédérale et provinciale. L'intervenant anime aussi des groupes. L'approche est avant tout cognitivo-comportementale.

Services offerts

- Hébergement (gîte et repas);
- Counseling individuel, rencontres de groupe;
- Encadrement et surveillance;
- Aide pour la formation et la recherche d'un emploi;
- Implication communautaire et loisirs;
- Support socio-affectif;
- Soutien dans la réorganisation de la vie, au plan budgétaire, de la santé physique et mentale;
- Aide en matières judiciaires, référence.

Maison de Longueuil
L'organisme a une capacité d'accueil de 25 places, dont 11 sont réservées aux détenus de juridiction fédérale, 9 de juridiction provinciale, incluant la probation, la Cour, les cas de dépannage, d'absence temporaire ou de libération conditionnelle.

Maison Granby
L'organisme a une capacité d'accueil de 25 places, dont 14 sont réservées aux détenus de juridiction fédérale, 7 de juridiction provinciale, incluant la probation, la Cour, les cas de dépannage, d'absence temporaire ou de libération conditionnelle.

Nombre de places : 1 par point de service de St-Hubert-Longueuil et de Granby (à confirmer).

- **Le C.R.C. Joliette**

Vocation de l'organisme

Le C.R.C. Joliette-Lanaudière est un organisme communautaire visant la réinsertion sociale de contrevenants adultes en amenant l'individu à devenir un citoyen autonome et responsable tout en impliquant la communauté dans le processus de réinsertion sociale.

Clientèle

Le C.R.C. reçoit des hommes de 18 ans et plus référés par un intervenant des Services correctionnels du Québec ou du Canada, à l'exclusion des personnes présentant un état de désorganisation psychiatrique, des personnes ayant besoin d'une cure de désintoxication fermée de plus d'un mois, des personnes considérées comme pédophiles récidivistes, ainsi que des personnes reconnues comme membres d'une organisation du crime organisé. Les individus admis doivent s'engager à respecter un plan de séjour établi et reconnaître le délit commis et les facteurs précipitants.

Programme de réinsertion sociale

L'approche adoptée par le C.R.C. vise à responsabiliser le contrevenant face aux choix qu'il a faits et à l'amener à adopter des comportements de rechange adéquats. L'organisme intervient autant sur le contrevenant que sur le milieu, car ils sont interreliés.

Le programme du C.R.C. se caractérise par le soutien, l'encadrement, les suivis et différents programmes internes. Il se caractérise aussi par une intervention structurelle qui favorise l'intervention individuelle et de groupe.

En groupe, le résident est sensibilisé au respect du code de vie et des règlements dans son quotidien en vue d'une meilleure compréhension des lois, du respect du groupe, de son entourage et de son environnement.

De façon individuelle, le résident est sensibilisé à la modification de certains comportements, certaines dépendances toxiques et émotives en vue d'une autonomie et d'une prise en charge vers la réinsertion sociale.

Services offerts

Le C.R.C. offre les programmes internes suivants :

- Habiletés sociales : Améliorer le fonctionnement social afin de combler les carences d'habiletés sociales (relations interpersonnelles, estime de soi, affirmation de soi);

- Compétences fortes : Aider à reconnaître des compétences en vue d'une intégration plus grande dans leur famille, leur communauté, la société, l'école ou dans un emploi. La formation vise à faciliter le contact avec les gens, et le sens de l'organisation ou autres;

- Emploi : Affichage des offres d'emploi, aide à la création du C.V., accompagnement et support dans la recherche d'emploi, préparation à l'entrevue, présentation;

- Conduite-vie : offert aux conducteurs d'automobiles ayant eu des comportements de conduite dangereuse;

- Le C.R.C. offre aussi un programme de gestion de la colère, des soirées thématiques obligatoires, et un programme de surveillance communautaire (suivi externe).

- **CRC L'étape (Ville de Sherbrooke)**

Le CRC L'étape accueille des hommes présentant un trouble de l'usage de SPA. La durée du séjour est de six mois dont les trois premières semaines se font en contexte fermé. Les approches privilégiées sont la thérapie de la réalité et les groupes d'entraide de type AA.

- **CRC La Traverse (Ville de Sherbrooke)**
  SAPC service d'aide en prévention de la criminalité. Le CRC accueille des hommes sous juridiction provinciale et fédérale.

- **Centre sur l'Autre Rive (Valleyfield)**
  Ressource offrant de la surveillance pour une clientèle provinciale masculine. Ce centre est associé à une maison de thérapie en dépendance. L'étudiant pourrait donc possiblement faire un stage regroupant différentes tâches et services incluant des suivis postcures, des présences et intervention au centre interne de dépendance en plus des suivis de surveillance.

Voici un **tableau indiquant les juridictions** pour les ressources communautaires en délinquance adulte (ce tableau est issu du site web de ASRSQ https://asrsq.ca/ en cliquant sur le lien vous pouvez aussi avoir accès au site web de l'organisme.

- Maisons de transition (CRC) sous juridiction fédérale

  - Corporation Maison Cross Roads
  - Maison Jeun'Aide (CRC)
  - Société Emmanuel-Grégoire inc.
  - Via Travail inc. / Maison Essor / Centres de main d'oeuvre OPEX82 Montréal et Laval

- Maisons de transition (CRC) mixte (fédérale et provinciale)

  - Association canadienne pour la santé mentale
  - Centre de thérapie Point de Rencontre
  - Corporation Maison Charlemagne
  - CRC Arc-en-Soi
  - CRC Curé-Labelle inc.
  - CRC d'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec
  - CRC Joliette-Lanaudière
  - CRC Le Pavillon
  - CRC Roberval
  - Kapatakan Gilles Jourdain Inc.
  - La Maison Painchaud inc.
  - Les CRC de l'Outaouais
  - Maison d'accueil le Joins-Toi (Saint-Hubert et Granby)
  - Maison Radisson inc.
  - RÉHAB
  - Résidence Carpe Diem inc.
  - Centre multi service
  - Services d'aide en prévention de la criminalité / CRC L'Étape / Centre La Traverse
  - Société Elizabeth Fry du Québec (Montréal, Québec, Gatineau)

- Centre d'hébergement communautaire (CHC) sous juridiction fédérale

  - Maisons de transition de Montréal inc.
  - Transition Centre-Sud

- Centre d'hébergement communautaire (CHC) mixte (fédérale et provinciale)

  - Auberge Sous Mon Toit (ASMT)
  - Centre de thérapie Point de Rencontre
  - Le Répit du Passant

- Suivi dans la communauté sous juridiction provinciale (probation, sursis, libération conditionnelle)

  - Association canadienne pour la santé mentale
  - Centre d'hébergement L'Entre-Toit
  - Centre d'intervention en violence et agressions sexuelles de Montérégie (CIVAS)
  - Corporation Maison Charlemagne
  - CRC Arc-en-Soi
  - CRC Curé-Labelle inc.

- CRC d'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec
- CRC Joliette-Lanaudière
- CRC Le Pavillon
- CRC Roberval
- La Maison Painchaud inc.
- Le Centre sur l’Autre Rive
- Les CRC de l’Outaouais
- Maison d’accueil le Joins-Toi (Saint-Hubert et Granby)
- Maison d’hébergement Le Séjour
- Maison l’Intervalle
- Maison Radisson inc.
- Maisons de transition de Montréal inc.
- Pavillon de l'Assuétude (Saint-Guillaume et Shawinigan)
- RÉHAB
- Résidence Carpe Diem inc.
- Service Relance Saguenay Lac-St-Jean inc
- Services d'aide en prévention de la criminalité / CRC L'Étape / Centre La Traverse
- Société Elizabeth Fry du Québec (Montréal, Québec, Gatineau)
- Transition Centre-Sud
- YMCA du Québec

- Suivi dans la communauté sous juridiction fédérale (libération conditionnelle, libération d'office, enquêtes communautaires)

- Maisons de transition de Montréal inc.
- Société Emmanuel-Grégoire inc.

II- SANTÉ MENTALE - JUSTICE

- **L'Institut National de psychiatrie légale Philippe-Pinel**

Sa clientèle se compose de prévenus, de détenus ou de personnes non criminellement responsables pour cause de troubles mentaux, dont l'état nécessite à la fois des traitements psychiatriques et un milieu sécuritaire.

L'hôpital psychiatrique de Bordeaux a été créé en 1927 dans une des ailes de la prison de Bordeaux. Plusieurs malades dont on ne pouvait contrôler le comportement antisocial, agressif, violent et dangereux furent transférés à cet hôpital qui dépendait alors du ministère de la Justice.

En 1970 fut créée une corporation autonome, l'Institut Philippe-Pinel, dépendant alors du ministère de la Santé. Pinel n'est ni un pénitencier, ni une prison, mais un hôpital psychiatrique sécuritaire, qui dessert l'ensemble de la province en services de psychiatrie légale.

Pour plus de détails, consultez le www.pinel.qc.ca

Clientèle

Prévenus en situation d'expertise : Les tribunaux peuvent s'adresser à l'Institut pour divers types d'expertises concernant les hommes et les femmes adultes.

- Aptitude à subir un procès : lorsqu'on soupçonne qu'un prévenu ou qu'une prévenue est trop malade pour mener sa défense ou que la personne ne saisit pas la portée de son délit;

- Responsabilité au moment du délit : au moment de la commission de son délit, la personne souffrait-elle de troubles mentaux qui la rendait irresponsable de ses actes devant la loi, c'est-à-dire en accord avec les exigences de notre Code criminel? ;

- Rapports pré sentenciels : évaluation menant à des suggestions quant à la meilleure sentence possible.

Personnes non criminellement responsables pour cause de troubles mentaux : Ce sont les usagers qui sont en traitement à Pinel après avoir été jugés selon les critères de l'article 16. Ils sont alors placés sous ordonnance de la Commission d'examen (O.C.E.).

Détenus en provenance des pénitenciers fédéraux *:*
Des détenus peuvent être transférés des pénitenciers ou des prisons pour traitement psychiatrique lorsqu'ils vivent en milieu carcéral une décompensation importante : dépression grave, réaction psychotique. Ces détenus sont alors traités à Pinel pour leurs problèmes psychiatriques et sont ensuite retournés à l'institution d'où ils proviennent pour y terminer leur sentence. Certains peuvent rester en traitement jusqu'à leur sortie définitive. Les stagiaires sont donc appelés à les rencontrer, quelle que soit leur unité de stage respective.

Adolescents : Il s'agit d'adolescents souffrant de troubles psychiatriques ou psychologiques graves qui les ont amenés pour la plupart à des délits violents (meurtre, viol, assaut, etc.). Ils sont placés à Pinel par la Chambre de la jeunesse et se retrouvent à l'unité F2. Celle-ci assure des

services d'expertise et de traitement et admet directement les jeunes dans son service afin d'éviter le plus possible les contacts avec les adultes.

Possibilités de stage (à revoir chaque année)

Depuis janvier 1998, les 14 unités de l'Institut National de psychiatrie légale Philippe-Pinel ont été regroupées en 6 programmes qui se définissent comme suit :

Réadaptation mixte : clientèle en traitement à moyen ou long terme.
1 stagiaire possible.

Traitement : clientèle masculine.
1 stagiaire possible.

Expertise, admission et réadmission.
1 stagiaire possible.

Expertise et traitement d'adolescents (garçons).
1 stagiaire possible.

Traitement et transition pour clientèle masculine.
1 stagiaire possible.

Certains criminologues travaillent dans deux unités. Cela explique que chaque année, seulement 4 places au maximum sont disponibles en interne. Ce nombre doit être confirmé chaque année.

Apprentissages favorisés durant le stage

- Implication journalière avec les clients;
- Processus d'évaluation de deux clients;
- Rédaction et présentation des rapports d'évaluation criminologique;
- Prise de contact directe avec les clients et leurs familles;
- Évaluation de la violence (HCR. 20);
- Planification et rédaction des plans de soins ou stratégies d'intervention avec l'équipe de traitement;
- Familiarisation avec le travail en équipe multidisciplinaire (avantages et difficultés);
- Contacts avec les tribunaux et les divers organismes qui touchent la clientèle (ex. : Commissions des libérations conditionnelles fédérale et provinciale);
- Participation au comité des sorties;
- Participation à la vie scientifique de l'Institut (séminaires, colloques, conférences, etc.).

- **Institut National de psychiatrie légale Philippe Pinel : services externe de l'INPLPP.**

Vocation de l'organisme et clientèle

Cette clinique, affiliée à l'Institut National de psychiatrie légale Philippe-Pinel de Montréal et maintenant située dans les locaux de l'Institut, offre des services criminologiques psychiatriques et psychologiques à une clientèle aux prises avec des problèmes de santé mentale qui les a conduits à la commission de délits : délits de violence, agression sexuelle, etc. La clientèle desservie provient essentiellement des unités de soins de l'Institut Pinel, du Centre de détention de Rivière-des-Prairies et du Service de probation.

Tâches du stagiaire

- La prise en charge des bénéficiaires par un suivi social individualisé. Ce service est offert aux clients placés en ressources d'hébergement tout autant qu'à ceux qui vivent de manière autonome;
- Un service de liaison clinique entre les ressources d'hébergement et les institutions;
- Évaluation psychosociale du client en vue d'un placement en ressource d'hébergement soit au niveau du réseau intermédiaire, soit dans des ressources spécialisées de psychiatrie-justice;
- L'élaboration pour chaque client d'un plan de services individualisés (P.S.I.);
- Support constant à la ressource ou à la famille d'accueil;
- Intervention en situation de crise;
- Évaluation et traitement en délinquance sexuelle.

Apprentissages spécifiques

Développer les habiletés et les connaissances suivantes :

- Meilleure connaissance des troubles mentaux et de leurs impacts sur les difficultés rencontrées lors de la réinsertion sociale;
- Meilleure capacité à évaluer l'état de dangerosité d'un patient;
- Comment établir une alliance thérapeutique valable;
- Connaissance des modes d'intervention appropriés auprès de cette clientèle en situation de crise ou de décompensation;
- Connaissance des ressources d'hébergement et de leur spécificité;
- Connaissance des ressources communautaires;
- Connaissance du système judiciaire dans sa façon de composer avec cette clientèle.

Possibilités de stage

Équipe de psychiatrie adulte du **INPLPP**
Équipe d'évaluation et de traitement pour adolescents agresseurs sexuels

- **CIUSSS Centre-sud-de-l ’île-de-Montréal**

L’Urgence psychosociale justice (U.P.S.-J.)

Vocation de l’organisme, clientèle et rôle des intervenants

L’Urgence psychosociale justice (U.P.S.-J.) est un service d’intervention d’urgence auprès des personnes qui sont l’objet, ou qui sont sur le point d’être l’objet, de procédures judiciaires et qui présentent un problème de santé mentale. L’U.P.S.-J. est un programme géré par le C.L.S.C. des Faubourgs (C.S.S. Jeanne-Mance) et le CIUSSS Centre-sud-de-l ’île-de-Montréal.

Le profil de la clientèle de l’U.P.S.-J. est le suivant : une personne de 18 ans et plus extériorisant certaines attitudes ou certains comportements pouvant être associés à un problème de santé mentale et agissant de façon délictueuse dans son environnement. Une personne agitée, délirante, désorientée dans l’espace et dans le temps, qui présente un jugement perturbé, qui est menaçante, dangereuse.

a) L’U.P.S.-J. /ESUP

Une équipe multidisciplinaire de 12 professionnels (criminologues, psychologues, travailleurs sociaux, infirmiers) assure une intervention d’urgence 24 heures par jour, 7 jours par semaine. En moins de 20 minutes, ils interviennent sur les lieux de l’événement ou de la crise, à la demande du Service de police de la ville de Montréal, des organismes communautaires, des hôpitaux, des C.L.S.C., etc. Ils évaluent la situation problème et élaborent un plan de services en faisant appel à différentes ressources : services médicaux, psychosociaux, communautaires, milieu naturel, etc. Ils privilégient la co-intervention avec le demandeur et la collaboration du client.

Tâches et apprentissages du stagiaire :

Le stagiaire est intégré à l’équipe d’intervention et il partagera progressivement leurs tâches.

- Intervenir sur les lieux de l’événement;
- Évaluer des situations problématiques en tenant compte des besoins de la personne, de son état mental en lien avec le niveau du risque (dangerosité) qu’elle peut représenter pour elle-même ou pour autrui. Ceci dans un contexte d’urgence ou de crise;
- Apprivoiser des personnes réfractaires aux services médicaux et psychosociaux;
- Assurer l’accompagnement du client vers les ressources appropriées;
- S’assurer que l’arrimage client/ressource est approprié;
- Offrir support, conseils et informations aux divers intervenants qui œuvrent auprès de cette clientèle;
- Faire la liaison entre les différents services et organismes qui gravitent autour de l’U.P.S.-J. (communautaires, santé et services sociaux, correctionnels et judiciaires).
- Se familiariser avec les outils spécifiques à l’U.P.S.-J.;
- Développer une connaissance des ressources pouvant accueillir la clientèle psychiatrie-justice;

- Participer aux activités de l'U.P.S.-J. (réunions d'équipe, consortium, rencontres avec les partenaires : organismes communautaires, C.L.S.C., hôpitaux, policiers, agents de probation, procureurs de la Couronne, avocats de la défense);
- Se familiariser avec les aspects légaux de la psychiatrie.

Possibilités de stage :

Le stage s'effectue avec l'équipe d'intervention dans la communauté. Le stage ne sera pas nécessairement offert tous les ans. À confirmer chaque année.

b) **Suivi PRISM ou suivi intensif associé au CIUSSS et au OBM (Old Brewery mission)**

Description suivante prise sur le site web

« Une nouvelle équipe pluridisciplinaire supervisée par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l 'Île-de-Montréal travaille sur place à la Mission pour assurer un suivi attentif à plus de 50 personnes dans la communauté qui sont sans-abri ou à risque de le devenir, et qui souffrent de troubles de santé mentale graves. Deux conseillers de la Mission font partie intégrante de cette équipe, en y ajoutant des connaissances pratiques. »

Ce service est offert conjointement par le CHUM (intégré dans le CIUSSS centre-sud-de-l 'île-de-Montréal et la ressource communautaire Old Brewery mission. La clientèle visée est une clientèle itinérante présentant des problèmes de santé mentale et souvent de dépendance. Les services sont offerts dans les locaux de Old Brewery mission et par une équipe multidisciplinaire. En effet, on y retrouve des infirmiers, psychiatres, travailleurs sociaux et criminologues.

Tâches du stagiaire :
Travail d'équipe, participation aux réunions
Contribuer au plan d'intervention
Rédaction de notes et de rapports
Entrevues de suivi à domicile ou dans la rue

- **PAJSM justice santé mentale Montérégie**

Programme en justice et santé mentale en Montérégie Ouest est issu du CISSSMO et est en développement. Les services ressembleront à ceux offerts par le CISSS de Lanaudière avec des entrevues de suivi, des évaluations et références. Le travail se fait en équipe multidisciplinaire.

- **Le Centre d'hébergement l'Entre-Toit**

https://lentretoit.org/

Il existe deux centres d'hébergement à Montréal et un nouveau point de service d'hébergement a aussi été implanté à Saint-Jérôme, les 3 endroits ont la même mission et le même profil de clientèle.

Vocation de l'organisme

L'objectif du centre est de fournir des services de réadaptation pour favoriser la réinsertion sociale des résidents. La responsabilisation et le développement de l'autonomie sont les leviers fondamentaux utilisés pour atteindre cet objectif.

Plus spécifiquement, le centre oriente ses interventions durant l'année de séjour du résident de façon à atteindre les objectifs suivants :

- Rééducation primaire : il s'agit d'apprendre ou de réapprendre au résident à gérer son quotidien (budget, alimentation, hygiène personnelle, entretien ménager, respect d'autrui et règles de vie élémentaires touchant le quotidien);

- Réinsertion dans la communauté : soit en encourageant le résident par un support psychosocial à recourir lui-même aux services communautaires essentiels (médical, social et occupationnel), soit en l'accompagnant en collaboration avec le praticien référent, pour toute démarche qui dépasse son niveau d'autonomie;

- Orientation vers d'autres ressources d'hébergement : en étroite collaboration avec le praticien référent, il s'agit de mettre en place des mécanismes qui feront vivre au résident cette nouvelle orientation comme un processus continu de réadaptation sociale.

Clientèle

L'accent mis sur l'alliance stratégique avec la personne permet de rejoindre une clientèle difficile à définir parce que multi-problématique. Dire qu'il s'agit d'une clientèle masculine de 18 ans et plus, psychiatrisée et judiciarisée, ne suffit pas à rendre compte des diverses pathologies et comportements délictuels. La caractéristique psychosociale dominante reste que ce sont là des gens psychotiques, malades qui vivent une détresse certaine. Dans un tel contexte et à divers degrés, les clients vivent :

- L'isolement et/ou le rejet social : Ils sont dépourvus d'un groupe d'appartenance stable et confrontés à l'itinérance, l'incarcération. Ils souffrent de carences socioaffectives et de désœuvrement social;

- Le décrochage : Les clients sont réfractaires à toute structure rigide et/ou à un suivi psychiatrique ou psychosocial trop autoritaire;

- La déviance : Ils ont des comportements déviants des normes sociales et des troubles de comportements associés. Leur potentiel délictuel et/ou de violence explique en partie leur statut judiciaire;

- Des carences dans la personnalité : Cette dimension plus personnelle se traduit par des problèmes d'identification et/ou des troubles de personnalité, un manque d'autocritique et une incapacité à évaluer les problèmes et les solutions;

- Des difficultés d'adaptation : L'impact de la maladie mentale associée aux troubles de la personnalité et au rejet social nous met en présence de troubles d'apprentissage et d'une incapacité à s'assumer entre autres au niveau relationnel.

Les carences psychosociales des résidents expliquent qu'ils satisfont peu les critères d'admission des autres ressources d'hébergement. On peut les considérer comme des cas lourds de réadaptation sociale, mais qui présentent une certaine capacité à évoluer dans un milieu stable.

Philosophie d'intervention

Le client demeure un être libre qui doit apprendre à gérer cette liberté. Les interventions sont donc menées pour favoriser l'émergence de liens de confiance.

L'habileté première de la ressource est donc d'ordre relationnel et l'ensemble de la démarche d'encadrement vise à établir une relation de confiance au quotidien.

Le climat à la ressource doit se rapprocher le plus possible d'un milieu naturel. L'encadrement doit emprunter les meilleurs éléments qui émergent d'un contexte de petit groupe afin de permettre l'instauration d'un climat accueillant sans être agressant.

Dans un tel contexte, la relation intervenant/résident reste cruciale et le propre de cette relation implique que l'intervenant doit être capable de la gérer de façon autonome, en accord cependant avec le plan de soin individualisé. Les descriptions de tâches, le code d'éthique et les politiques générales de l'organisme sont d'ailleurs explicites sur ce point. Ils mettent l'accent sur l'importance de l'esprit d'équipe, le respect des différentes façons d'entrer en relation avec les résidents et l'habileté à instaurer une relation d'aide dans un contexte difficile.

Services offerts :

- La gestion du quotidien : encadrement et accompagnement pour l'hygiène personnelle, la gestion du budget, l'alimentation, l'entretien de la maison, la médication et l'agenda personnel;

- La gestion des loisirs : programmation des loisirs et des sorties extérieures;

- L'accompagnement pour toutes les sphères de l'activité quotidienne, mais plus spécifiquement pour la réinsertion au travail, la concertation avec le suivi externe et la stabilisation de la condition socio-économique du résident;

- Le suivi thérapeutique : l'écoute active, la restructuration cognitive, le processus de solution de problèmes et de façon plus large, l'intervention systémique sont les techniques d'intervention les plus utilisées.

Formules d'hébergement :

Le foyer de groupe (12 places): C'est à partir du foyer de groupe que se vit l'essentiel des activités du Centre d'hébergement l'Entre-Toit. La durée du séjour peut être d'un an et la programmation au quotidien met l'accent sur les deux objectifs déjà cités à savoir l'apprivoisement et la rééducation primaire.

Chambre et pension (8 places): C'est là une formule intermédiaire d'hébergement qui a été mise en place en juillet 1991. Elle visait à remplacer la formule « appartement supervisé » ou « satellite » qui convenait mal aux besoins d'une partie de la clientèle malgré tout plus autonome et plus stable que la clientèle du foyer de groupe.

Tâches du stagiaire

Le stagiaire s'implique dans l'ensemble des activités. La proximité constante de la clientèle amène beaucoup de possibilités d'apprentissage, mais elle exige de la part du stagiaire une maturité toute particulière.

• La Maison l'Intervalle

Vocation de l'organisme

Créée en 1986, la Maison l'Intervalle, en tant que composante du réseau de la santé et des services sociaux spécialisés en santé mentale, est un organisme sans but lucratif offrant des services d'hébergement, de soutien et d'assistance en vue de contribuer à la réinsertion sociale de personnes adultes présentant un trouble psychiatrique sévère et persistant et ayant ou ayant déjà eu un statut judiciaire et/ou correctionnel actif de juridiction provinciale.

Clientèle

Hommes ou femmes de 18 ans et plus présentant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- La personne a un diagnostic de trouble psychiatrique sévère et persistant.
- Elle bénéficie d'un suivi psychosocial offert par un hôpital reconnu sur le territoire de l'ile de Montréal (exception : les cas admis en lits d'urgence).
- Elle fait l'objet d'une mesure judiciaire et/ou correctionnelle de juridiction provinciale (caution, probation, libération conditionnelle, sursis, etc.).

Programme de réinsertion sociale
Le séjour vise à amener le résident ou la résidante à reconnaître sa problématique particulière et à acquérir des moyens pour assurer un fonctionnement plus adéquat en société. Un plan de soins individualisés (P.S.I.) est établi par un psychiatre du Centre de psychiatrie légale de Montréal en collaboration avec le personnel clinique de ce dernier et de la Maison l'Intervalle. Le P.S.I. est donc l'outil majeur guidant l'intervention dans chaque cas. La durée du séjour variera en fonction des besoins de la personne, des mesures correctionnelles la touchant et d'autres facteurs reliés à sa capacité d'adaptation à la ressource. Pour les cas en lit d'urgence ou en dépannage, une période minimale de trois mois est exigée. La durée moyenne du séjour se situe entre un et deux ans.

Services offerts

- L'hébergement.
- L'acquisition de compétences sociales.
- Le counseling avec un conseiller clinique.
- Un programme d'activités organisées par des animateurs.
- La supervision dans la prise de médication.
- L'accès et la référence à : des services de santé adaptés aux besoins de la clientèle, des ressources du voisinage et de la communauté afin de développer des liens positifs favorisant la réinsertion sociale, et des programmes spécialisés (ex. : thérapies pour les délinquants sexuels ou personnes présentant un trouble de l'usage de SPA).

Particularités du stage

Le stagiaire s'intègre à part entière à l'équipe de travail de l'organisme sous la supervision d'un criminologue. La constante proximité des clients demande une grande maturité de la part du stagiaire.

Nombre de places : Il est possible que ce stage ne soit pas offert l'an prochain.

- **CCC Martineau**

Vocation générale

Un centre correctionnel communautaire est considéré comme un pénitencier à sécurité minimale permettant aux délinquants de faire la transition entre l'incarcération et la liberté totale. Le résident a donc le statut de détenu. Les CCC sont administrés par le Service correctionnel du Canada.

Clientèle

La clientèle provient des pénitenciers fédéraux. Les résidents se sont vus octroyer une semi-liberté par la Commission nationale des libérations conditionnelles. Toutefois les C.C.C. peuvent accueillir des personnes en libération conditionnelle totale, en libération d'office, en placement extérieur ou en permission de sortie.

Services offerts

Les C.C.C. sont des maisons de transition offrant un service d'hébergement et d'aide aux délinquants tout en favorisant leur réintégration sociale. Le programme est conçu de façon à inciter les résidents à se trouver un emploi ou à retourner aux études. De plus, le programme permet aux résidents d'évoluer d'une façon positive tant sur le plan personnel qu'occupationnel. Dans l'éventualité où les résidents nécessitent des services spécialisés, ils seront référés à des ressources extérieures.

Tâches confiées au stagiaire

Ses tâches sont celles de l'agent de libération conditionnelle
- Entrevues et counseling (hebdomadaires);
- Rédaction de divers rapports : suspension, libération conditionnelle, évaluation communautaire, rapports d'étape, autres;
- Référence à divers organismes
- Participation au travail d'équipe et aux comités cliniques;
- Prise en charge d'un petit groupe de résidents;
- Présentation de cas à la CNLC.

Apprentissages spécifiques

- Développer sa capacité à jouer un rôle d'autorité tout en assumant des fonctions cliniques ;
- Apprendre à faire face aux pressions des résidents ;
- Savoir utiliser les diverses ressources communautaires ;
- Se familiariser avec le SCC et la CNLC.

- **Hôpitaux ou cliniques externes en psychiatrie légale ou en santé mentale**

Nous développons des stages en milieu hospitalier où l'on retrouve dans leur équipe des criminologues. Le futur stagiaire pourrait être appelé à faire des suivis individuels et de groupe, des évaluations et aussi participer à la mise en place de plans d'intervention. Voici des hôpitaux et cliniques offrant ces services :

- **Hôpital Douglas CIUSSS Ouest de l'île de Montréal https://ciusss-ouestmtl.gouv.qc.ca/institut-universitaire-en-sante-mentale-douglas/**
- **CISSS Laurentides St-Jérôme PAJ-SM**
- **Hôpital Louis-Hyppolite Lafontaine IUSMM https://ciusss-estmtl.gouv.qc.ca/etablissement/institut-universitaire-en-sante-mentale-de-montreal**
- **Hôpital Albert Prévost https://www.ciusssnordmtl.ca/installations/hopitaux/hopital-en-sante-mentale-albert-prevost/**
- **CISSSMO clinique de psychiatrie pour les premiers épisodes psychiatriques**
- **CHUM équipe santé mentale**

Il existe aussi des possibilités de stage dans des CLSC de divers CISSS-CIUSSS (ces stages peuvent se retrouver dans des équipes de santé mentale dans ce secteur ou dans intervention dans la communauté)

III- LES CENTRES JEUNESSE VOLET PSYCHOSOCIAL

Les centres jeunesse sont un service des structures CIUSSS et CISSS, il y a un centre jeunesse dans chaque région administrative et ils agissent indépendamment un des autres pour la gestion, mais ils ont une mission commune et des services similaires.

Si vous souhaitez faire un stage en jeunesse dans CIUSSS-CISSS je vous invite à bien lire ces documents pour démêler les différents services et bien vous préparer pour les entrevues :

https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/ServicesSociaux/INESSS_application-mesures-protection-jeunessse.pdf

https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-839-02W.pdf

- **Mission des Centres jeunesse (psychosocial)**

La mission d'un Centre jeunesse est d'offrir des services de nature psychosociale y compris des services d'urgence sociale, requis par la situation d'un jeune en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (L.P.J.) et de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (L.J.C.) ainsi qu'en matière de placement d'enfants, de médiation familiale, d'expertise à la Cour supérieure sur la garde d'enfants, d'adoption et de recherche des antécédents biologiques.

À cette fin, l'institution qui exploite un tel centre s'assure que les besoins des personnes qui requièrent de tels services soient évalués et que les services requis par elles-mêmes ou par leur famille leur soient offerts soit directement, soit par les organismes ou les personnes les plus aptes à leur venir en aide.

Clientèle

Ce sont principalement des enfants et des jeunes abandonnés ou en situation d'adoption, négligés, maltraités, abusés ou présentant à l'occasion de sérieux problèmes d'adaptation se manifestant généralement par des troubles de comportement (délinquance, prostitution, comportement suicidaire, violent) ou par des troubles de la personnalité. Ce sont fréquemment des enfants et des jeunes pour lesquels un signalement est fait à la Direction de la protection de la jeunesse ou pour lesquels une référence est faite au directeur provincial.

Ce sont aussi des parents, souvent de jeunes mères qui éprouvent des difficultés à assumer de façon autonome leur rôle de parent, des parents en instance de séparation et de divorce, des parents qui se disputent la garde des enfants, des adultes postulant à l'adoption, des jeunes ou des adultes à la recherche de leurs antécédents sociobiologiques ou désireux de retrouver leurs parents biologiques.

Ces enfants, ces jeunes, ces femmes et ces hommes présentent des caractéristiques linguistiques et ethnoculturelles diversifiées.

Objectifs de l'intervention

Pour les enfants et les jeunes en difficulté et en situation de placement et leurs parents, l'intervention vise à :

- Encourager les parents à assumer de façon autonome le développement de leur(s) enfant(s) ou de leur(s) jeune(s);
- Offrir aux parents et à la famille les services et le support requis à l'exercice de leurs responsabilités;

- Assurer la sécurité, le développement et la satisfaction des besoins fondamentaux des enfants et des jeunes;
- Leur assurer un milieu substitut adéquat lorsque requis;
- Assurer la protection de la société eu égard aux comportements de certains jeunes qu'elle cherche par ailleurs à traiter et à responsabiliser;
- Éviter pour les enfants et les jeunes en difficulté la récurrence et le transfert intergénérationnel des problèmes avec lesquels ceux-ci sont aux prises.

- **Jeunes contrevenants (L.S.J.P.A.)**

Un stagiaire dans ces milieux pourra expérimenter les trois dimensions principales de l'intervention avec des jeunes contrevenants :

- Évaluation (programme de sanctions extrajudiciaires PSE);
- Rédaction de rapports pré-décisionnels;
- Suivi probatoire.

1. Évaluation-orientation :

Dans le cadre de l'application de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (L.S.J.P.A.), – mise en œuvre des mesures de rechange, telles que spécifiées à l'intérieur de la L.S.J.P.A.

Clientèle

Adolescent(es) de 12 à 18 ans qui en sont à leur premier délit ou dont la délinquance est mineure.
Tâches du stagiaire reliées à cette fonction

- Entrevues individuelles, familiales et de groupe (animation) avec les adolescents référés.
- Rédaction de rapport d'évaluation;
- Évaluation de situations délictuelles.

Apprentissages spécifiques

- Développer sa capacité d'analyse et son esprit de synthèse;
- Se familiariser avec l'intervention auprès de la famille;
- Apprendre à composer avec le système judiciaire pour les mineurs;

- Apprendre à intervenir en contexte d'autorité.

2. Rédaction de rapports pré-décisionnels :

Dans le cadre de l'application de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (L.S.J.P.A.), rédiger des rapports pré-décisionnels suite à des demandes de la Chambre de la jeunesse.

Clientèle

Jeunes contrevenants de 12 à 18 ans pour lesquels un juge de la Chambre de la jeunesse demande un rapport pré-décisionnel. Il s'agit généralement d'adolescents dont la délinquance a un caractère sérieux ou répétitif (récidives).

Tâches du stagiaire reliées à cette fonction

- Consultation des dossiers légaux du jeune au greffe et chez le procureur de la Couronne;
- Consultation des dossiers fermés du jeune aux Centres jeunesse et/ou des dossiers actifs dans les autres points de service;
- Consultation avec le praticien si l'adolescent a été connu antérieurement par un autre service;
- Consultation avec le psychologue et/ou le psychiatre s'il y a lieu;
- Entrevues avec le jeune;
- Entrevues avec les parents;
- Entrevues avec le jeune et ses parents pour leur faire part du contenu du rapport pré-décisionnel;
- Entrevues avec le consultant et/ou le chef du module d'un centre de réadaptation si nécessaire;
- Contacts avec l'école, les policiers, les victimes et les organismes communautaires si cela s'avère pertinent;
- Rédaction de rapports pré-décisionnels;
- Témoignage à la Chambre de la jeunesse;
- Mise en application de l'ordonnance émise par le tribunal à l'exception des mesures comportant un suivi.

Apprentissages spécifiques

- Apprendre à évaluer une situation donnée, à l'analyser et en arriver à la recommandation en tenant compte des besoins du jeune et de la protection de la société;
- Se familiariser avec l'intervention auprès de la famille;
- Apprendre à composer avec le système judiciaire pour les mineurs;
- Apprendre à intervenir en contexte d'autorité.

3. Suivi probatoire :

Dans le cadre de l'application de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (L.S.J.P.A.), assumer la prise en charge des adolescent(es) pour lesquels(les) la Chambre de la jeunesse a émis une ordonnance de probation avec suivi.

Tâches du stagiaire reliées à cette fonction

- Assumer la surveillance requise pour s'assurer que l'adolescent se conforme à l'ordonnance de probation dont il a fait l'objet et dénoncer les manquements;
- Apporter à l'adolescent reconnu coupable d'une infraction l'aide qu'il estime appropriée jusqu'au moment où celui-ci se retrouve délié de toute obligation ou jusqu'à l'expiration de la période d'application de la décision prise à son égard;
- Assister aux séances du tribunal lorsque le délégué à la jeunesse l'estime opportun ou lorsque le tribunal pour adolescent requiert sa présence;
- Faire à la demande du directeur provincial le rapport pré-décisionnel ou le rapport d'évolution;
- Intervention auprès de la famille;
- Collaboration avec le milieu où vit le jeune contrevenant;
- Orientation, support dans les démarches de changement du jeune contrevenant, référence, placement.

Apprentissages spécifiques

- Se familiariser avec l'intervention auprès de la famille;
- Apprendre à composer avec le système judiciaire pour les mineurs;
- Apprendre à intervenir en contexte d'autorité.

- **Protection de la jeunesse (L.P.J.)**

Contexte d'intervention

La prise en charge enfance/famille se fait à l'intérieur des différents bureaux territoriaux. Le mandat de ces bureaux est de fournir des services sociaux dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse et la loi des 4 S.

Clientèle

Clientèle enfance (0 à 18 ans) et familles aux prises avec des problèmes psychosociaux graves, par exemple :

- Enfant abandonné ayant un placement à long terme;
- Abus sexuels, abus physiques, violence familiale;
- Négligence;
- Problèmes de comportement, de fonctionnement ou d'adaptation sociale.

Tâches du stagiaire reliées à cette fonction

- Assurer la responsabilité des services à donner à un bénéficiaire ou à un ensemble de bénéficiaires aux prises avec des problèmes sociaux, familiaux ou individuels en effectuant sur une base individuelle, familiale, de groupe ou communautaire des interventions psychosociales avec ou sans évidence de placement d'enfants ou d'adolescents;
- Évaluer la situation du ou des bénéficiaires en vue de déterminer les services les mieux adaptés;

- Fixer avec le(s) bénéficiaire(s) des objectifs et identifier avec lui (eux) les moyens de les atteindre et de les évaluer périodiquement;
- Effectuer ses interventions en tenant compte du système familial;
- Intégrer dans ses interventions les éléments significatifs du milieu.

Apprentissages spécifiques

- Se familiariser avec plusieurs types d'intervention : individuelle, familiale, de groupe;
- Expérimenter l'approche systémique, l'approche réseau;
- Expérimenter l'intervention en contexte d'autorité;
- Apprendre à composer avec le système judiciaire en L.P.J.

Particularités

- Attribution d'un mini case load de 4-5 dossiers;
- Contexte d'autorité souvent présent;
- Implication rapide dans les dossiers.

Nombre de places

Pour les stages en CIUSSS/CISSS de l'extérieur de Montréal, il faut avoir une voiture pour se déplacer dans les milieux qui nous sont ouverts. Les offres, en délinquance ou en protection, peuvent varier chaque année.

- CIUSSS Centre-sud de Montréal (Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire)
- CISSS Laval (Centres jeunesse de Laval)
- CISSS Des Laurentides (Centres jeunesse des Laurentides)
- CISSS le la Montérégie-Est (Centres jeunesse de la Montérégie Est)
- CISSS de Lanaudière (Centres jeunesse de Lanaudière
- CIUSSS de l'Ouest de l'Île de Montréal Centres jeunesse Batshaw (clientèle anglophone)

IV- LES CENTRES JEUNESSE VOLET RÉADAPTATION

Mission des Centres jeunesse (réadaptation)

La mission d'un centre de réadaptation est d'offrir des services de réadaptation et d'intégration sociale à des personnes qui, en raison de leurs difficultés d'ordre comportemental, psychosocial ou familial, à cause de leur délinquance ou de leur consommation à risque de SPA, requièrent de tels services de même que des services d'accompagnement et de support à l'entourage de ces personnes.

À cette fin, l'institution qui exploite un tel centre reçoit, sur référence, les jeunes en difficulté d'adaptation, principalement sur référence, les personnes présentant un trouble de l'usage de SPA et les mères en difficulté d'adaptation. Il s'assure que leurs besoins soient évalués et que les services requis leur soient offerts à l'intérieur de ses installations ou dans leur milieu de vie, à l'école, au travail et/ou à domicile ou, si nécessaire, qu'ils soient dirigés le plus tôt possible vers les organismes ou les personnes les plus aptes à leur venir en aide.

Objectifs de l'intervention

Aider le jeune en difficulté et ses parents (dans la mesure où cela est requis et possible) par : une présence aux événements que vit le jeune; un accompagnement intensif du jeune en graduant les objets spécifiques d'intervention en fonction des besoins; des programmes permettant de s'adresser aux problématiques spécifiques.

Services offerts

Assistance éducative dans le milieu naturel (sans hébergement)

- Ce type de service est offert s'il est possible de répondre aux besoins du jeune par un accompagnement intensif non continu;
- L'impact des difficultés peut être résorbé à court terme. L'exclusion sociale n'est pas irréversible si les moyens appropriés sont accessibles;
- Les parents et les intervenants du milieu peuvent, avec l'appui des éducateurs, continuer à aider le jeune.
- Travailler conjointement avec l'intervenant social des Centres jeunesse.

Hébergement dans les services réguliers (foyers de groupe)

- Ce type de service est offert pour répondre aux besoins du jeune si un accompagnement humain intensif est requis de façon continue;
- L'impact des difficultés peut être résorbé à court terme. L'exclusion sociale n'est pas irréversible si les moyens appropriés sont rendus accessibles;
- Les parents et les intervenants du milieu peuvent, avec l'appui des éducateurs, continuer à aider le jeune.
- Travailler à rendre le jeune plus autonome et préparer sa réinsertion sociale.
-

Hébergement en milieu globalisant (ouvert)

- Ce type de service est offert pour répondre aux besoins du jeune si un accompagnement humain intensif est requis de façon continue;
- L'impact des difficultés ne peut être résorbé à court terme. L'exclusion sociale dans plusieurs sphères de la vie du jeune est prononcée;
- Les parents et les intervenants du milieu ne peuvent, même avec l'appui des éducateurs, temporairement continuer à aider le jeune;
- En milieu globalisant, l'encadrement est continu et il y a disponibilité sur le site des services permettant au jeune de poursuivre son développement (ex. : services scolaires, services d'apprentissage des habitudes de travail, loisirs) dans le but de :
- Permettre la poursuite du développement du jeune;
- Permettre la restauration des habiletés sociales de base nécessaires à sa réintégration dans les services réguliers;
- En pratique, il s'agit d'une clientèle en D.P.J. pour troubles de comportement sérieux (art. 38 F) présentant souvent une délinquance cachée importante et âgée de 12 à 17 ans. La moitié d'entre eux sont placés dans le cadre de mesures volontaires.
- La majorité est placée dans un cadre judiciaire.

Hébergement en milieu d'encadrement intensif

- Ce type de service est offert pour répondre aux besoins si un accompagnement humain intensif est requis ainsi que la disponibilité d'un encadrement statique approprié pour contenir les agirs du jeune;
- Avec la nouvelle loi de la protection de la jeunesse (Loi 125), la mesure d'encadrement intensif devient exceptionnelle et ciblée dans le temps.
- L'impact des difficultés ne peut être résorbé à court terme. L'exclusion sociale dans plusieurs sphères de la vie du jeune est prononcée;
- Les parents et les intervenants du milieu ne peuvent, même avec l'appui des éducateurs, temporairement continuer à aider le jeune. Le nombre de besoins non satisfaits et l'impact des difficultés sont trop importants;
- Comme en milieu globalisant, l'encadrement est continu et doit être disponible sur le site des services de façon à permettre au jeune de poursuivre son développement;
- La différence réside dans la nature et la qualité des moyens nécessaires pour rendre possible la dispensation des services. La liberté de mouvement à l'intérieur est plus limitée.

Le jeune orienté vers un milieu d'encadrement intensif peut présenter une ou plusieurs des difficultés suivantes :

- Il a connu de multiples placements ayant nécessité des arrêts d'agir à répétition;
- Il a une histoire de fugues ou d'évasions à répétition;
- Il refuse l'aide qui lui est proposée;
- Il est agressif, consomme de la drogue, fréquente des gangs ou des individus criminalisés et a des difficultés relationnelles majeures;
- Des moyens additionnels sont nécessaires pour assurer sa sécurité, celle de ses pairs et du personnel;
- Concrètement, il s'agit d'une clientèle sous ordonnance en L.P.J (loi 125).

Services aux jeunes contrevenants

Le même rationnel s'applique dans l'organisation des moyens (humains et matériels) pour rendre possible la dispensation des services. Concrètement, ce sont des jeunes en L.S.J.P.A. (ayant commis des infractions au Code criminel) pouvant faire l'objet d'une mise sous garde en attente du procès, d'une ordonnance de garde discontinue (les soirs et les fins de semaine) ou encore d'une mise sous garde ouverte ou fermée.

Tâches du stagiaire

L'accompagnement d'un jeune (tutorat), l'animation d'activités, la présentation d'un rapport synthèse d'évolution, et la participation à l'élaboration d'un plan d'intervention sont des tâches habituellement exercées par le stagiaire. Les rencontres et interventions avec les familles font aussi partie des apprentissages possibles.

L'étudiant pourra également se familiariser avec l'approche cognitivo-comportementale (C.J. de Montréal) et avec l'approche différentielle (Centre jeunesse de la Montérégie).

Particularités

Selon le superviseur et le programme spécifique choisi par l'étudiant, son horaire peut comprendre des présences le jour, le soir et la fin de semaine.

Milieux pouvant être envisagés pour un stage en réadaptation

A- CCIUSSS-Montréal CCSMTL

. Mont St-Antoine

14 unités globalisantes/ouvertes… garçons 12 à 18 ans placés selon la LPJ;
2 unités de mise sous garde ouverte pour les adolescents (12 – 18 ans) contrevenants placés en vertu de la LSJPA.

. Cité-des-Prairies

5 unités de mise sous garde fermée garçons (12 – 18 ans) dont 1 unité anglophone (Centre jeunesse Batshaw);
10 unités d'encadrement intensif garçons (12 – 18 ans) … en novembre 2007, il n'en restera que 2.

. Dominique Savio-Mainbourg

2 unités globalisantes/ouvertes garçons de 6 à 12 ans;
1 unité globalisante/ouverte filles de 6 à 12 ans;
6 unités globalisantes/ouvertes pour les filles (12 – 18 ans);
1 unité d'encadrement intensif pour les filles (12 – 18 ans).

N.B. La majorité des enfants sont placés dans le cadre de la LPJ.

. Rose- Virginie-Pelletier

5 unités globalisantes/ouvertes filles (12 – 18 ans);
1 unité d'encadrement intensif filles (12 – 18 ans)

N.B. La majorité des jeunes sont placés dans le cadre de la LPJ.

B- CISSSME

Site de Chambly

1 unité de « traitement individualisé », encadrement intensif garçons (12 – 18 ans), placés en LPJ;
2 unités garçons (12 – 18 ans) encadrement intensif (LPJ) et contrevenants (LSJPA);
1 unité de mise sous garde fermée et détention provisoire, garçons (12 – 18 ans);
2 unités d'encadrement intensif garçons (12 – 18 ans), placés en LPJ;
7 unités globalisantes/ouvertes garçons (12 18 ans), placés en LPJ;
1 unité globalisante d'évaluation garçons (12 – 18 ans), placés en LPJ.

Site de Saint-Hyacinthe

1 unité d'encadrement intensif filles (12 – 18);
3 unités globalisantes/ouvertes filles (12 – 18 ans) dont 1 unité d'évaluation;
1 unité globalisante/ouverte garçons (12 – 18ans).

n/b la majorité des jeunes sont placés dans le cadre de la LPJ ou en mise sous garde ouverte (LSJPA).

Site de Valleyfield

1 unité d'encadrement intensif filles (12 18 ans), placées en LPJ et en mise sous garde fermée (LSJPA);
3 unités globalisantes/ouvertes filles (14 – 18 ans), placées en LPJ;
2 unités globalisantes/ouvertes garçons (14 – 18 ans), placés en LPJ;
1 unité-foyer pour jeunes garçons-filles (6 – 12 ans), placés en LPJ.

Site de Longueuil

2 unités globalisantes/ouvertes filles (12 – 18 ans), placées en LPJ ;
1 unité de « traitement individualisé », encadrement intensif filles (12 – 18 ans), placées en LPJ;
1 unité globalisante/ouverte garçons (12 – 18 ans), placés en LPJ;
1 unité globalisante/ouverte garçons-filles (6 – 9 ans), placés en LPJ;
3 unités globalisantes/ouvertes garçons (10 – 14 ans), placés en LPJ;

1 foyer de groupe pour adolescents ayant une problématique d'abandonnique (16 – 18 ans), placés en LPJ.

Foyers de groupe contractuels

2 foyers de groupe garçons-filles (15 – 18 ans), situés à Longueuil;
Jeunes placés généralement en LPJ;
1 foyer de groupe garçons-filles (12 – 15 ans), situé à Longueuil;
Jeunes placés en LPJ ou en LSSSS.

C- CISSS-Laval

- **Si vous travaillez dans le CISSS-Laval svp m'en aviser car votre demande sera possiblement priorisée pour eux**

Cartier

- 1 unité de *détention provisoire* ;
- 1 unité de mise sous garde fermée ;
- 1 unité d'encadrement intensif.

Notre-Dame de Laval

- 1 unité d'encadrement intensif pour les filles ;
- 1 unité de mise sous garde fermée ;
- 1 unité de détention provisoire.

D-CISSS Laurentides

- **Si vous travaillez dans le CISSS-Laurentides svp m'en aviser car votre demande sera priorisée pour eux**

E- Centres jeunesse Batshaw (clientèle anglophone)

Les échanges écrits et oraux pour l'évaluation des stages doivent se faire en français.

V- LES RESSOURCES POUR LES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

- **Les Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (C.A.V.A.C.)**
https://cavac.qc.ca/

Les CAVAC sont en développement et plusieurs services et ressources se sont ajoutés au cours des dernières années. Chaque région administrative possède son propre CAVAC et a des services de base semblables. Toutefois chaque organisme a développé des services spécialisés en lien avec la réalité de leur milieu de pratique. Ce répertoire ne peut donc décrire tous les services. On vous invite à consulter le site web du CAVAC qui vous intéresse.

Vocation de l'organisme

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels est un organisme communautaire autonome à but non lucratif. Il est le lien privilégié où les victimes d'actes criminels sont accueillies et où elles reçoivent des services correspondant à leurs besoins.

Le CAVAC travaille de concert avec les composantes du système de justice pénale, du réseau de la santé, des services sociaux ainsi qu'avec les organismes communautaires susceptibles de venir en aide aux victimes d'actes criminels.

Clientèle

Toute victime ou témoin d'acte criminel (homme, femme, enfant) forme la clientèle des CAVAC.

Une victime d'acte criminel est définie comme étant une personne qui, à l'occasion d'un acte criminel commis au Québec, subit une atteinte à son intégrité physique ou psychologique ou une perte matérielle, que l'auteur de cet acte criminel soit ou non identifié, arrêté, poursuivi ou reconnu coupable.

La victime étant considérée d'un point de vue social, cette définition inclut les proches et les personnes à charge de la victime.

Services offerts

- Accueil, réconfort et soutien social;
- Information de base sur le système judiciaire et sur les droits et recours des victimes d'actes criminels;
- Soutien et accompagnement des victimes dans leurs démarches auprès des organismes administratifs privés et publics (IVAC, SAAQ, TAQ, médecins, etc…) et dans le processus judiciaire (accompagnement à la Cour, ainsi qu'au poste de police);
- Orientation vers les services spécialisés.

Tâches du stagiaire

- Accueil des victimes;
- Évaluation diagnostique des cas;
- Prise en charge des cas;

- Suivi à court et à moyen terme;
- Informer les victimes de leurs droits et recours ainsi que sur le processus judiciaire;
- Apporter soutien et réconfort aux victimes, soit au téléphone, soit en entrevue individuelle;
- Accompagner et supporter les victimes dans leurs démarches;
- Travailler en équipe;
- Prise de contact et collaboration avec les ressources pertinentes;
- Participation à des colloques et à des activités de formation;
- Représenter l'organisme lors d'événements spéciaux;

Au CAVAC de Montréal, il y a la possibilité de faire un stage dans un Centre Opérationnel et au Service d'Intervention en Référence Policière (SIRP ou 24/7).

- Dans un C.O., la stagiaire travaille de concert avec les enquêteurs sur différents types de victimisation, soit : vols qualifiés, violence conjugale, agressions sexuelles, intro par effraction, etc. Elle contacte les victimes afin d'évaluer leurs besoins et les référer aux bons endroits. Elle doit être capable de prendre sa place et être très autonome.

- Au SIRP, la stagiaire doit avoir une voiture, car elle doit se rendre chez la victime (si l'endroit est sécurisé). L'intervention d'urgence (information, écoute, ressources) peut se faire également dans un PDQ. Elle fait aussi de l'intervention téléphonique. Elle travaille en étroite collaboration avec les policiers. Horaire variable.
- Elle doit être capable de travailler sous pression, avec les partenaires, être très autonome et avoir une grande confiance en soi.

Nombre de places

Les stages dans les C.A.V.A.C. pourraient être offerts dans les régions suivantes : Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière, Sherbrooke, Trois-Rivières, Drummondville, Joliette, Montérégie (Longueuil).

Nombre de places : 1 à 2 dans chaque milieu. À confirmer.

Exigence particulière pour le CAVAC de Montréal et Laval: <u>Bilinguisme exigé</u>

- **Centre Marie-Vincent**

https://marie-vincent.org/

Informations tirées de leur site web

Services spécialisés pour les victimes de violence sexuelle et physique. Cet organisme offre des services de prévention, d'accompagnement et de traitement aux enfants, adolescents et à leurs familles.

Les stagiaires en criminologie peuvent intervenir dans le volet *intervention psychosociale auprès de la famille*. Ils peuvent aussi assister les psychothérapeutes, participer à des activités de prévention ou de sensibilisation, faire des évaluations des besoins et des rencontres individuelles avec les jeunes qui sont en attente de psychothérapie.

- **CRIPHASE (Centre de ressource et d'intervention pour hommes abusés sexuellement dans leur enfance)**

https://www.criphase.org/ informations tirées de leur site web

Organisme qui offre des services de relation d'aide aux hommes ayant vécus des abus sexuels dans leur enfance. Le stagiaire peut effectuer des évaluations de besoins, des rencontres individuelles, des activités de soutien et d'accompagnement. Il peut aussi animer des rencontres de groupe ou de café rencontre.

Les Maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence ou en difficulté

Vocation générale

Ces organismes visent à atteindre les objectifs suivants :

- Offrir un service d'accueil accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine aux femmes victimes de violence accompagnées ou non de leurs enfants;
- Offrir aux femmes victimes de violence et à leurs enfants un service d'hébergement temporaire, confidentiel et sécuritaire correspondant à leurs besoins;
- Prodiguer aux femmes victimes de violence des services d'écoute, de référence, d'accompagnement et de soutien;
- Mettre sur pied des activités de sensibilisation, d'information, de prévention et de recherche sur la problématique de la violence dont sont victimes les femmes;
- Étudier, promouvoir, protéger et développer des réponses adaptées à la violence conjugale et familiale.

Clientèle

Ces ressources accueillent des femmes de plus de 18 ans avec ou sans enfant, victimes de violence physique, psychologique et/ou sexuelle, sans abri, victimes de harcèlement, ayant des problèmes de santé mentale, de trouble de l'usage de SPA, etc.

Rôle de l'intervenante en maison d'hébergement

- Assurer le bien-être et la sécurité des femmes et des enfants;
- Assurer une ambiance chaleureuse et sécurisante;

- Effectuer les écoutes téléphoniques;
- Procéder à l'évaluation des demandes d'hébergement et des besoins de la clientèle;
- Donner les informations nécessaires à la clientèle et référer au besoin à d'autres ressources;
- Procéder à l'admission et à l'accueil des nouvelles résidentes;
- Rédiger un plan d'intervention correspondant aux besoins et objectifs des résidentes qui lui sont attitrées et en assurer le suivi individuel;
- Favoriser la prise en charge et l'autonomie des résidentes;
- Accompagner les femmes dans leurs diverses démarches (légales, sociales, etc.);
- Initier les résidentes au fonctionnement et aux règles de vie de la maison et s'assurer que cela soit respecté;
- Animer des rencontres informelles;
- Animer les thématiques de groupe auprès des résidentes;
- Intervenir et accompagner les résidentes lors de situations d'urgence ou de crise;
- Procurer les premiers soins s'il y a lieu;
- Intervenir selon les situations et solliciter une rencontre individuelle ou de groupe lorsque nécessaire;
- Participer activement aux réunions d'équipe et aux supervisions cliniques;
- Prendre connaissance des diverses ressources existantes et appropriées à la clientèle;
- Travailler en collaboration et en concertation avec les diverses ressources et partenaires du milieu;
- Effectuer le transport des résidentes (transfert) dans d'autres ressources lorsque nécessaire;
- Assurer le suivi individuel des femmes ex-hébergées lorsque nécessaire;
- Concevoir, réaliser et animer des rencontres de groupe thématiques pour les femmes ex-hébergées.

Services offerts

- Accueil, hébergement et écoute téléphonique 24 heures sur 24, 7 jours par semaine;
- Aide, soutien, accompagnement médical et socio-judiciaire;
- Information des femmes sur leurs droits;
- Intervention individuelle (interne et externe);
- Intervention de groupe;
- Ateliers et conférences sur la violence;
- Intervention individuelle auprès des enfants;
- Programmes de prévention et d'intervention auprès des enfants;
- Sensibilisation et formation en rapport avec la violence (écoles primaires et secondaires, groupes sociaux, autres ressources, etc.);
- Référence à d'autres ressources communautaires.

Tâches de la stagiaire

- Répondre aux appels téléphoniques des femmes victimes;
- Accueil des victimes;
- Évaluation et prise en charge du cas;
- Relation d'aide, écoute, support et accompagnement;
- Intervention à court terme auprès des victimes;
- Intervention en situation de crise;

- Entrevues individuelles;
- Faire de l'animation auprès du groupe;
- Tenue de dossiers;
- Évaluation du séjour;
- Sensibilisation et information sur la problématique.
- Activités de formation.

Particularités

- Demande une bonne capacité d'adaptation, car la stagiaire est appelée à travailler avec une clientèle variée;
- Vouloir travailler avec une clientèle en situation de crise;
- Vouloir améliorer la condition des femmes;
- Être capable d'écoute active;
- Être dynamique, mature, très autonome;
- Disponibilité pour les soirées et/ou les week-ends.

- **La Dauphinelle (Montréal)**

- Clientèle composée de femmes victimes de violence conjugale et vivant des difficultés avec ou sans enfant;
- Séjour d'environ un mois;
- Rencontre hebdomadaire des femmes hébergées et ex-hébergées sous forme d'ateliers thématiques.

- **Le refuge des femmes de l'ouest de l'île**

- Clientèle composée de femmes victimes de violence conjugale avec ou sans enfant;
- Rencontre hebdomadaire des femmes hébergées et ex-hébergées sous forme d'ateliers thématiques
- Bilinguisme exigé

- **La Maison Grise (Montréal)**

- Femmes vivant des difficultés avec ou non de la victimisation
- Femmes ayant des difficultés principalement au niveau de la santé mentale
- Hébergement et aussi services offerts en externe

Vocation de l'organisme

La mission de la Maison Grise de Montréal est la réinsertion sociale des femmes seules âgées entre 30 et 60 ans, par le biais d'appartements avec accompagnement. Le centre est ouvert 7 jours par semaine, 24 heures sur 24. La maison accueille aussi les enfants en bas âge.

Clientèle

Elle accueille des femmes seules (et avec enfants), âgées entre 30 et 60 ans, ayant des problèmes de dysfonctionnement social, présentant un trouble de l'usage de SPA ou de jeu excessif, santé mentale, violence conjugale ou autres. Les femmes qui présentent des troubles mentaux graves non stabilisés ou qui ont la charge de jeunes enfants sont exclues. En ce qui concerne le trouble de l'usage de SPA, le fait d'avoir acquis une certaine sobriété depuis au moins 6 mois constitue un critère d'admission.

Règle générale, la personne doit être référée par un organisme communautaire ou un établissement. La candidature est ensuite évaluée par un comité d'admission. Toutefois, la clientèle est toujours admise sur une base volontaire, c'est-à-dire que les femmes visées manifestent un réel désir de se prendre en main.

Approche d'intervention

L'approche thérapeutique de la Maison Grise peut être qualifiée d'éclectique dans le sens où l'établissement essaie de répondre du mieux possible aux besoins de la clientèle en fonction de problématiques spécifiques. Chaque résidente se voit attribuer un intervenant attitré qui est chargé d'effectuer le suivi psychosocial. Il est à noter qu'aucune forme de thérapie ne se donne dans l'établissement en tant que tel. Les femmes sont plutôt guidées vers des ressources extérieures capables de fournir les services les plus appropriés compte tenu de la situation respective de chacune.

Services offerts

- Hébergement long terme (jusqu'à 2 ans);
- Écoute téléphonique;
- Suivi psychosocial;
- Accompagnement sur une base quotidienne.

Tâches du stagiaire

- Assurer le suivi psychosocial;
- Faire des entrevues personnalisées;
- Tenir à jour le cahier de bord et d'autres outils de travail;
- Répondre aux besoins manifestés par les femmes;
- Assurer une présence à la salle communautaire;
- Animer des rencontres de groupe occasionnelles;
- Pratiques concertée : collaborer avec des professionnels travaillant dans les ressources extérieures.

Un service de post –hébergement est maintenant en place et peut accueillir une stagiaire.

Tâches des stagiaires :
Entrevues de suivi
Rédaction de notes et de rapports/bilans
Participer à une réunion d'équipe
Évaluation
Animer des groupes

N.B. La stagiaire doit participer aux réunions d'équipe.

- **Escale Famille le Triolet**

https://www.escalefamilleletriolet.org/
Organisme situé à Montréal
Clientèle : femmes monoparentales

Soutien et accompagnement de femmes qui sont dans des appartements supervisés. Consultations individuelles avec des femmes en difficultés, il peut aussi y avoir des rencontres de groupe.

Nous pouvons aussi développer des stages dans d'autres maisons d'hébergement au besoin et selon les disponibilités du milieu

- **Le programme d'aide aux victimes de violence conjugale et familiale (Côté Cour) au Palais de justice de Montréal**

Les objectifs du programme

Les personnes victimes de violence conjugale et familiale doivent non seulement faire face à une situation de vie difficile, mais elles doivent également composer avec la complexité du système de justice. Elles sont souvent laissées à elles-mêmes quand elles doivent faire face au processus judiciaire. Elles sont peu ou pas informées, ne comprennent pas le pourquoi des remises, des mesures sentencielles, les conditions de remise en liberté, etc. Il s'agit d'un processus long, exigeant et qui fait naître beaucoup d'anxiété. Le programme de la Cour municipale de Montréal et au Palais de justice de Montréal a été mis en place pour pallier de telles lacunes et il est unique au Québec.

Il vise à offrir un service d'évaluation, d'aide, de support et d'accompagnement aux victimes de violence conjugale et familiale. L'intervention est assurée par des intervenantes du CLSC le Plateau qui sont assignées à l'accueil, à la Cour municipale ainsi qu'au Palais de justice. Les procureurs aux poursuites criminelles et pénales leur réfèrent systématiquement l'ensemble des victimes de violence conjugale et familiale. Elles sont orientées vers les intervenantes le plus tôt possible au cours du processus judiciaire et ce, dès l'étape de la comparution afin de maximiser l'efficacité de l'intervention et de diminuer le stress soulevé par ce processus.

La clientèle

La majorité de la clientèle est composée de femmes victimes de violence familiale, mais la stagiaire pourra également rencontrer des hommes et des enfants victimes de violence familiale.

Les services offerts

Évaluation: L'intervenante à l'accueil procède dans tous les dossiers à une évaluation de la situation globale de la victime. À l'aide d'un questionnaire, elle aborde avec la victime différents aspects de la situation (exemple : la garde légale des enfants, les antécédents judiciaires du conjoint, les plaintes antérieures, l'expression de la violence, le réseau d'aide communautaire et familial de la victime ainsi que le vécu émotif de la personne). Cette évaluation permet aux victimes de faire le point sur leur situation de vie et assure des services adaptés à leur réalité. Tous les autres services s'articuleront en fonction des données recueillies lors de cette évaluation.

Information

Les victimes peuvent être informées sur le processus judiciaire, la problématique de la violence conjugale, les scénarios de protection, les ressources d'aide. De plus, elles sont systématiquement informées par téléphone, la journée même ou le plus tôt possible, de la date et des conditions de remise en liberté de l'accusé.

- Accompagnement à la Cour;
- Préparation au témoignage;
- Intervention en situation de crise;
- Avis professionnel et *advocacy.*

La victime peut demander, pour des considérations de sécurité, que l'intervenante sociale rencontre le procureur de la Couronne assigné à son dossier afin d'échanger sur certains aspects qu'elle juge importants. Cette concertation entre le judiciaire et le social permet une solution mieux adaptée à la situation de vie globale de la victime et de sa famille.

Référence et suivi psychosocial : L'évaluation effectuée à l'accueil permet de référer la victime, ses enfants et le conjoint, à une ressource appropriée et permet à la victime de participer activement à une recherche de solution et d'agir concrètement sur sa situation.

Tâches et responsabilités confiées à la stagiaire

- Évaluation des conditions de vie de la victime (situation familiale, violence, antécédents judiciaires de l'agresseur s'il y a lieu, consommation, etc.);
- Collecte rapide de l'information pertinente pour en faire une synthèse;
- Tenue de dossiers;
- Recommandations au procureur aux poursuites criminelles et pénales;
- Préparation au témoignage, s'il y a lieu;
- Accompagnement de la victime dans le cadre du processus judiciaire (rassurer la victime expliquer les étapes du processus judiciaire, etc.);

- Information sur les conditions de remise en liberté de l'agresseur et sur l'ensemble des procédures judiciaires;
- Occasionnellement, suivi en dehors du processus judiciaire (travailler avec la victime sur sa confiance et son estime d'elle-même, etc.)

Modalités particulières

- Être capable de travailler dans un contexte souvent stressant;
- Bien connaître les différentes étapes du processus judiciaire;
- Être capable de prioriser les besoins;
- Être capable de jugement rapide;
- Être capable de prendre sa place et être très autonome;
- Prendre des initiatives;
- Avoir une grande confiance en soi;
- Être capable de conjuguer adéquatement les notions de sécurité et de confidentialité de l'information.

NB. Bilinguisme exigé.

- **Abri de l'Espoir (Armée du Salut)**

Ressource offrant trois programmes d'hébergement pour les femmes en difficultés, dont un programme mère-enfants.

NB. Bilinguisme exigé.

- **<u>Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail</u> (GAIHST)**

<u>Description de l'organisme</u> :

Le Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail de la province de Québec (GAIHST) est le seul organisme communautaire à but non lucratif au Québec voué exclusivement à contrer le harcèlement psychologique et sexuel en milieu de travail. Depuis plus de 30 ans, le Groupe d'aide agit comme groupe de support aux personnes à la recherche d'une aide morale et d'un appui technique pour la défense de leur droit à un milieu de travail exempt de harcèlement sexuel et/ou psychologique. Le Groupe d'aide a comme principal objectif de briser l'isolement et le mur du silence qui entourent les personnes vivant ou ayant vécu de telles situations et de sensibiliser la population sur la problématique du harcèlement au travail.

<u>Services offerts (2 types):</u>

1. **Aide aux victimes :**

    - Informations;
    - Soutien moral et technique;
    - Assistance dans les différentes étapes du dossier;
    - Représentation du plaignant par une avocate;
    - Suivi à court et long terme du dossier;
    - Journal aux membres;
    - Café-rencontres.

2. **Prévention et éducation :**

    - Sessions de sensibilisation;
    - Sessions de formation.

<u>Environnement de stage (*Département de relation d'aide*)</u>

Le *Département de relation d'aide* s'occupe de tous les premiers contacts avec la clientèle ainsi que de leur transfert vers les services appropriés. Il s'occupe également de la transmission d'informations autre que juridique et de l'élaboration des nouveaux dossiers.

Le *Département de relation d'aide* travaille également en collaboration avec les deux intervenantes juridiques (*Département des plaintes*). Quelques dossiers sont partagés entre ces deux départements.

Les intervenantes du Département de relation d'aide s'occupent également de l'organisation et de l'animation des Café-rencontres. Cela implique l'envoi des invitations, la recherche de thèmes et la mesure de l'intérêt de la clientèle. Le département s'occupe aussi d'une partie de la tâche des sessions de sensibilisation faites par le Groupe d'aide.

Tâches et responsabilités confiées à la stagiaire (*Département de relation d'aide*)

- Premier contact avec la clientèle;
- Ouverture du dossier;
- Identification des besoins de la clientèle;
- Assister et/ou diriger des entrevues avec la clientèle;
- Support, écoute, accompagnement moral;
- Information (autre que juridique);
- Assister et/ou diriger des sessions de sensibilisation et/ou de formation;
- Planification et animation des Café-rencontres;
- Accompagnement dans certaines démarches (ex : au TAQ)
- Rédiger des articles pour le journal destiné aux membres;
- Effectuer des recherches pertinentes.

Particularités :

- Avoir des connaissances de base en anglais;
- Excellent français écrit;
- Être en mesure d'animer un groupe.

- ## Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal

Vocation de l'organisme

Le CVASM est un organisme à but non lucratif qui dessert la région de Montréal depuis le 15 octobre 1980. Initialement créé pour répondre aux besoins des victimes de viol, le centre offre aujourd'hui une gamme de services bilingues et gratuits dans une atmosphère où règnent soutien et appui, à l'abri de tout jugement.

Les services sont offerts aux victimes d'agression sexuelle récente ou par le passé, aux survivants(es) d'abus sexuel et d'inceste et à leurs proches.

Les services

- Services médicaux et légaux

Les intervenantes du centre travaillent en partenariat avec le CLSC Métro de Montréal. Elles accompagnent les victimes dans les démarches suivantes:

Examen médical de base
Examen médico-légal
Suivi médical et traitement
Dépistage de maladies transmises sexuellement

Elles offrent aussi de l'information sur les procédures policières et judiciaires.

Ce service est offert aux victimes, femmes et hommes, de 18 ans et plus qui ont été agressés dans les 4 derniers mois.

- Services thérapeutiques

Le centre offre gratuitement des suivis psychothérapeutiques individuels, sur rendez-vous, de courtes et plus longues durées ainsi que de l'accompagnement à la cour.

Ces services sont offerts aux victimes d'agression sexuelle, aux survivants(es) d'inceste ou d'abus sexuel et à leurs proches. Une priorité est accordée aux victimes et aux survivants(es) agressés(es) dans les 4 derniers mois. Les autres demandes sont acheminées à une liste d'attente.

- Service d'écoute, de soutien et de référence

La ligne téléphonique d'urgence et d'écoute accueille des personnes de tout âge qui sont en crise, veulent partager ou ont besoin d'information et de références, et ce, grâce à l'organisation d'un réseau de bénévoles formées.

La ligne téléphonique d'urgence est confidentielle et anonyme et fonctionne 24h/24, 7 jours par semaine.

- Service de formation et d'action communautaire

Le centre offre des sessions de formation pour les bénévoles de la ligne téléphonique d'urgence. De plus, le centre est un lieu de stage pour les étudiantes d'université et de cégep.

Tâches de la stagiaire

- Suivre la formation **OBLIGATOIRE** dispensée aux bénévoles au mois d'avril
- Faire de l'écoute sur la ligne d'urgence
- Intervention en situation de crise
- Relation d'aide - de soutien - référence
- Travailler en équipe
- Participer aux différentes tables de concertation
- Participer à l'élaboration de différents projets
- Faire la promotion de l'organisme
- S'impliquer socialement

Modalités particulières

Être très autonome
Avoir une grande confiance en soi
Être bilingue

- **CPIVAS**

Centre de prévention et d'intervention pour victimes d'agressions sexuelles
https://cpivas.com/
Pas de stage actuellement à cet endroit mais nous aimerions en développer. Nous ferons donc des démarches en fonction des intérêts des étudiants et l'ouverture du milieu.

- **Police de Saint-Eustache (**nouveau milieu de stage)

Le stage se déroule au poste de quartier, mais aussi sur la route.

Ce stage touche plusieurs aspects dont principalement la victimologie et la santé mentale, mais le stagiaire est aussi appelé à offrir du soutien aux citoyens et aux policiers.

Il peut faire de la prévention, de la gestion de crise, accompagner les policiers communautaires, annoncer les décès à leurs proches, etc. Le stagiaire peut collaborer aux enquêtes, appliquer la loi 38, gérer des risques et crises suicidaires. Régulièrement il est aussi appelé à intervenir auprès des personnes âgées en détresse ou qui ont été victimes d'un délit. Traiter les plaintes des citoyens, gérer les dossiers d'insalubrité, participer à des tables de concertation avec d'autres organismes. Intervenir dans les situations d'agressions sexuelles, de violence conjugale, de disparition, de meurtre, de suicide, etc...
Tâches du stagiaire :
Travaille en collaboration avec PAJISM

Développer des projets de prévention reliés à la police communautaire
Travail de collaboration avec le volet opérationnel
Intervention en situation de crise
Rédaction de notes
Réunions d'équipe

Habiletés recherchées et essentielles pour ce stage :

Pour ce type de tâches, le savoir-être est extrêmement important et voici une liste de ce qui est recherché chez le stagiaire.

Avoir permis de conduire
Avoir de la maturité, être autonome
Capacité à prendre des décisions
Excellente capacité à gérer le stress, l'anxiété et l'imprévu
Accepter un horaire très variable et changeant (soir/fin de semaine, nuit)
Grande capacité d'adaptation
Capacité à travailler en équipe
Avoir de l'assurance et de la confiance en soi
Prendre des initiatives et gérer ses émotions
Expérience et connaissance en gestion de crise sont un atout
Bilinguisme un atout

Il y aura une entrevue de sélection

Nous souhaitons développer des stages en milieu policier dans d'autres endroits dont Terrebonne/Repentigny, St-Jean-sur-Richelieu et Longueuil nous pourrions faire des démarches selon les intérêts des étudiants et des milieux mais chaque poste de police fonctionne différemment, les tâches seraient donc à valider.

- **Police Mascouche**

Nouveau programme au niveau de la violence conjugale spécifiquement.
L'intervenante-criminologue travaille avec les partenaires et les ressources . Elle rencontre ou contacte les suspects et les victimes. Elle réfère, informe, accompagne. Elle évalue le risque de dangerosité. Participe à des tables de concertation. Une partie du travail concerne la prévention de la criminalité. Horaire de 8 :00 à 16 :00 et peut parfois faire une soirée au besoin.
Il y aura une entrevue de sélection

Candidate recherchée (pas de possibilité de stage actuellement pour les hommes) qui est autonome, capable de prendre des décisions, capable de rapidement entrer en relation et travaille en collaboration avec les policiers et la clientèle.

- **Mitas**
  https://www.mitas.ca/
  Organisme situé à Joliette (ils offrent des services à Repentigny et Joliette)

Organisme qui offre des services spécialisés aux victimes d'agressions sexuelles et ils ont aussi un volet de traitement des agresseurs sexuels.

Le stagiaire pourrait être appelé à intervenir dans les 2 volets de services. Ils ont aussi un service pour les jeunes et un pour les adultes. Le stagiaire pourrait faire des rencontres individuelles et de groupe et il travaille en collaboration avec les psychothérapeutes.

- **Trèves pour elles**
  https://trevepourelles.org/

VI- LES RESSOURCES EN DÉPENDANCE

Les Centres de réadaptation en dépendance

Les Centres de réadaptation en dépendance font partie du Ministère de la Santé et des Services Sociaux et ils sont intégrés dans les centres CIUSSS et CISSS. Chaque région administrative possède son centre en dépendance, les services de base sont sensiblement les mêmes, mais chaque région a développé des services spécialisés et ce répertoire ne fera pas état de tous les services offerts. Nous vous invitons à lire le site web du centre de réadaptation en dépendance de la région qui vous intéresse.

Pour Montréal :

https://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/nos-installations/centre-de-readaptation-en-dependance/centre-de-readaptation-en-dependance-de-montreal-institut-universitaire/

https://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/soins-et-services/problemes-de-consommation-ou-de-dependance

Laval

http://www.lavalensante.com/soins-et-services/liste-des-soins-et-services/dependances/centre-de-readaptation-en-dependance/

Laurentides

http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/soins-et-services/dependances-et-toxicomanie/#c6172

Lanaudière

http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/liste-de-soins-et-services/liste-par-clientele/adultes/dependances/

Montérégie

https://santemonteregie.qc.ca/services/dependances

http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/liste-de-soins-et-services/liste-par-clientele/adultes/dependances/

https://santemonteregie.qc.ca/services/dependances/programme-de-readaptation-jeunesse-17-ans-et-moins-dependances

Vocation générale

Les centres de réadaptation en dépendance offrent des services à l'externe et à l'interne à une clientèle ayant une consommation d'alcool et/ou de drogues problématique, ils offrent aussi des services aux joueurs compulsifs et à l'entourage des gens présentant une problématique de dépendance. On les retrouve dans toutes les régions du Québec et ils desservent la clientèle adulte, juvénile et leur entourage.

Les centres de réadaptation en dépendance suivants pourraient accueillir des stagiaires :

- Montréal;
- Montérégie;
- Pavillon Foster (anglophones);
- Laurentides;
- Laval;
- Lanaudière.

Nous présenterons donc les centres en dépendance de façon plus générale, mais chaque centre offre des services et des programmes spécifiques.

Vocation de l'organisme

Un centre de réadaptation en dépendance a pour mission d'améliorer l'état de santé, de bien-être, la qualité de vie et l'intégration sociale des personnes présentant un trouble de l'usage de SPA et de leur entourage. Pour ce faire, le Centre offre principalement des services de réadaptation aux personnes dépendantes et à leur entourage.

En complémentarité avec sa mission directe, il offre également des services de réadaptation aux personnes aux prises avec des problèmes de jeu excessif et à leur entourage.

Clientèle

Les services s'adressent à toute personne qui présente un trouble de l'usage de substances psychoactives (SPA) ainsi qu'à son entourage. Par substances psychoactives, on entend l'alcool, les drogues illicites et les médicaments psychotropes.

Le Centre étend également son action à l'environnement plus large des personnes aux prises avec des problèmes de surconsommation et aux autres ressources qui ont à intervenir auprès de ces personnes.

Il offre également des services aux personnes qui présentent un problème de jeu excessif.
Des services spécialisés sont aussi offerts aux proches des adultes présentant une problématique de dépendance et aux parents d'adolescents consommateurs.

Programme-cadre

L'accueil : Cet accueil permet d'évaluer la motivation à entreprendre le programme, c'est-à-dire à s'engager dans un processus de changement. Il sert également de lieu de soutien et de dépistage pour ceux à qui le programme ne conviendrait pas.

L'évaluation : L'évaluation doit permettre d'identifier le mieux possible, non seulement l'histoire et le modèle de consommation de drogue(s), mais également les facteurs de personnalité, de santé physique et d'adaptation socioculturelle qui peuvent contribuer à la compréhension étiologique du trouble de l'usage de SPA. À cette fin, une approche de type systémique amène à procéder à une évaluation non seulement de l'individu (personnalité, habitudes, capacités d'adaptation, condition physique), mais encore du cadre familial, physique et socioculturel dans lequel il évolue. L'outil d'évaluation l'IGT (Indice de gravité en toxicomanie) est administré à chaque usager. Un outil d'évaluation pour les proches et un pour les joueurs est aussi administré de façon systématique.

Le *counseling*/réadaptation :

Les services offerts vont de la rencontre de suivi individuelle et familiale aux activités communautaires, aux groupes d'apprentissage centrés sur l'acquisition d'habiletés sociales et aux ateliers de loisirs et de relaxation. Ici les programmes offerts peuvent différer d'une clientèle, d'une région ou d'un centre à l'autre. L'intervenant est alors appelé à intervenir en groupe, en individuel et en systémique tant avec les proches qu'avec les ressources du milieu et les partenaires.

En tout temps, le Centre favorise un travail de concertation avec les intervenants d'autres services impliqués dans le processus de réadaptation.

Programmes :

1. Le programme jeunesse externe

Ce programme s'adresse :

- Aux jeunes dont les comportements de consommation de drogue et d'alcool : perturbent leur développement et affectent ou inquiètent tant le jeune que sa famille ou son entourage; présentent des risques pour l'avenir ou encore provoquent une grande détresse psychologique et des ruptures avec leur milieu de vie;
- Aux parents concernés par la consommation de leur jeune, inscrit ou non dans les services de l'établissement;

L'intervention se réfère au modèle écologique qui favorise une interaction dynamique entre tous les facteurs (individuels et environnementaux) qui influencent la santé et le bien-être du jeune. Ces facteurs sont :

- Les ressources personnelles du jeune comme individu et ses habitudes de vie;
- Les milieux de vie du jeune soit la famille, l'école, les aires de loisirs, les quartiers et les milieux de travail;
- L'environnement global, c'est-à-dire l'intégration au milieu du travail et à la société en général.

Les services offerts aux jeunes visent les objectifs suivants :

- Chercher à comprendre la place que la consommation occupe dans leur vie;
- Réduire les méfaits de leur consommation;
- Stabiliser leur condition de vie;
- Permettre le développement d'un mode de vie plus satisfaisant;
- Fournir au jeune et à sa famille de l'information;
- Améliorer leurs relations interpersonnelles avec leur environnement.

Volet scolaire : En collaboration avec les Commissions scolaires, et ce, par une entente de service, plusieurs centres de réadaptation en dépendance offrent des services conjoints soit en allant dans le milieu scolaire ou en travaillant de pair avec les partenaires.

Volet service aux parents :
Les services aux parents visent les objectifs suivants :

- Les aider dans l'amélioration de leurs compétences parentales et mettre l'emphase sur leur pouvoir d'action et de changement;
- Les informer et les amener à nuancer leur compréhension de la consommation chez leur jeune et situer la consommation dans le contexte du développement du jeune;
- Explorer les concepts de co-dépendance;
- Les référer s'ils ont eux-mêmes un trouble de l'usage de SPA ou de jeu excessif.

Ces services sont offerts en groupe et de façon exceptionnelle en individuel ou en familial et sont accessibles sur rendez-vous.

2. Le programme spécialisé pour adulte présentant un trouble de l'usage de SPA

Ce programme d'appariement s'adresse aux adultes pour qui la consommation d'alcool ou de drogues a créé ou risque de créer des zones importantes de désorganisation pour elles-mêmes et leur entourage. Il offre des activités de réadaptation qui visent le traitement du trouble de l'usage de SPA et des problématiques concomitantes qui y sont reliées.

Une fois les évaluations spécialisées complétées, un plan d'intervention et d'orientation est élaboré. Le processus d'accueil diffère aussi d'un centre à l'autre.

L'éducateur reçoit, de façon générale, la clientèle qui nécessite un suivi sur sa consommation et sur sa réorganisation sociale (support dans sa vie quotidienne). Quant au professionnel

(psychologue, criminologue, travailleur social, agent de relations humaines), il reçoit, de façon générale, la clientèle qui désire s'engager dans une démarche thérapeutique.

Pour mieux répondre à ces problématiques, les intervenants proposent une gamme d'activités individuelles, de groupe d'appariement et de couple et famille, adaptées aux besoins des usagers et propres à chacune des problématiques identifiées. Les objectifs et la nature du suivi sont formulés dans un plan d'intervention individualisé s'appuyant sur une évaluation clinique rigoureuse et sur l'implication active de l'usager dans sa démarche (ce plan est révisé régulièrement et adapté). Le programme poursuit trois grandes finalités :

- La stabilisation : interruption du processus de désorganisation;
- L'amélioration : apprentissage d'habiletés personnelles et de base;
- La consolidation : atteinte de l'équilibre psychologique, sociale et physique.

3. Le service aux joueurs

Ce service permet de faire le point sur la situation de la personne, d'identifier ses besoins de changement et de préciser les objectifs d'intervention en rapport avec ses problèmes de jeu excessif.

Suivi individuel et de groupe *:* Accompagnement de la personne dans sa démarche de changement de ses habitudes de jeu et maintien de ses nouvelles habitudes, selon une démarche structurée.

Les centres de réadaptation en dépendance desservent plusieurs clientèles et dans certains centres, un même intervenant peut être appelé à intervenir auprès de plusieurs clientèles. Ainsi, il peut rencontrer des jeunes, des adultes, des joueurs et des proches ou avoir une majeure et rencontrer principalement un type de clientèle. Ceci a pour impact que dépendamment de l'endroit et du superviseur, le stagiaire peut intervenir avec une clientèle plus spécifique ou plusieurs clientèles. Toutefois, pour faciliter l'apprentissage il est conseillé de se concentrer sur une modalité (interne, externe) ou sur un service (jeu ou dépendance) et un ou deux types de clientèles (adulte, jeune, entourage), ceci est discuté avec le professeur de stage et le superviseur dans le milieu.

Par ailleurs, un assez grand pourcentage de la clientèle présentant une problématique de dépendance présente aussi des troubles concomitants. Ainsi, un intervenant peut-être appelé à composer avec des problèmes de santé mentale, de justice, de victimisation, etc.

5. Urgence-dépendance/Urgence toxico-itinérance (2 services)

Ces deux services sont offerts par le CRD-Montréal (Centre de réadaptation en dépendance de Montréal relié au CIUSSS centre-sud-de-l 'île-de Montréal). Le service urgence-dépendance (24 heures sur 24) offre des services de répit et de dépannage à des gens intoxiqués et en difficultés, il permet d'héberger temporairement les gens et de les référer vers d'autres ressources au besoin.

L'intervenant procède à l'accueil de la demande sur place, il fait une évaluation de la situation et des besoins en lien aussi avec le sevrage.
http://dependancemontreal.ca/programmes-et-services/adultes/urgence

Le service itinérance-dépendance est un service offert dans la communauté par une équipe multidisciplinaire. Le stagiaire a pour tâches de faire des évaluations, des références, des entrevues de suivi.

Rôle du stagiaire dans les centres de réadaptation en dépendance

Le stagiaire doit se familiariser avec la conduite des entrevues individuelles, de couple, familiale, l'intervention de groupe ainsi que divers modèles d'évaluation. Il doit aussi se familiariser avec la notion de sevrage et/ou de désintoxication avec la clientèle en interne. Il peut produire des rapports pour la Cour du Québec ou la Chambre de la jeunesse. Enfin, il participe activement aux réunions d'équipe, aux formations et aux discussions de cas.

Les tâches suivantes lui sont confiées :

- Évaluation de la clientèle (utilisation de NID-EP);
- Suivi individuel (généralement un suivi de 6 à 8 clients);
- Intervention de groupe (à l'interne ou à l'externe selon le milieu);
- Discussion de cas en supervision et en équipe;
- Rédaction de rapports d'évolution et résumés de dossiers;
- Élaboration de plans d'intervention;
- Références et suivi social de la clientèle en désintoxication et à l'interne;
- Accompagnement de la clientèle dans diverses ressources au besoin.
- Rencontres familiales et/ou de couple

• Le CRAN Centre de Recherche et d'Aide pour Narcomanes

Ce centre fait partie du CIUSSS Centre-sud-de-l 'île-de-Montréal et il offre des services spécialisés de 3e ligne aux gens aux prises avec une problématique d'opioïdes. Nous vous invitons à consulter leur site web : **https://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/nos-installations/centre-de-readaptation-en-dependance/centre-de-recherche-et-d-aide-pour-narcomanes-cran/**

Voici un résumé des services du CRAN (tiré de leur site web) :

« Les Services réguliers du programme Cran offrent un traitement à la méthadone ou à la Buprénorphine aux personnes dépendantes des opioïdes.

Au sein de ces services, chaque usager est accueilli avec ses compétences et ses besoins. Dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie, l'usager a la possibilité de choisir de la gamme de services proposés ceux qui lui conviennent le mieux. Selon les objectifs propres à chacun, les interventions du programme Cran peuvent viser la réduction des méfaits, la réinsertion socioprofessionnelle, la réhabilitation ou tous ceux-ci.

Les interventions peuvent porter autant sur la question de la dépendance aux opioïdes que sur ses conséquences. Le programme Cran offre des services non seulement aux personnes dépendantes des opioïdes, mais aussi à leurs proches. »

Les services offerts sont de l'évaluation, orientation et des suivis. Le tout se fait avec une équipe multidisciplinaire avec un volet médical important puisque la démarche est associée à de la médication de substitution.

Il est à noter que le CRAN est un centre d'expertise et qui se veut à la fine pointe des données probantes et de la recherche.

Tâches du stagiaire :

Évaluation-orientation
Travail en équipe
Entrevues de suivi
Rencontres familiales et avec les proches
Rédaction de notes et de rapports
Gestion de crise

- **Clinique Cormier-Lafontaine (associé au CIUSSS centre-sud-île-de-Montréal)**

La clinique Cormier-Lafontaine est une ressource spécialisée de traitement de 3^{e} ligne et elle est gérée par le CIUSSS Centre-sud-de-l 'île-de-Montréal. Ce programme vise une clientèle ayant un trouble concomitant de santé mentale et de dépendance. Elle offre des services d'hébergement et de suivi en externe. Elle s'occupe aussi des services d'aide pour les gens aux prises avec un problème de jeu ou de cyberdépendance.

- **CISSS Lanaudière**

Vocation

Le Centre Intégré de Santé et services Sociaux Lanaudière a 3 points de service : Joliette, Terrebonne et Repentigny.

Clientèle

La clientèle est âgée de 10 à 20 ans au programme jeunesse et 20 ans et plus au programme adulte.

Services

Le Tremplin offre plusieurs sous-programmes :

- sous-programme adulte de réadaptation : services réguliers individuels, conjugaux Familiaux et de groupe (évaluation et suivis de thérapie);
- programme de la SAAQ pour conducteurs récidivistes de conduite en état d'ébriété;
- sous-programme de désintoxication avec ou sans assistance médicale;
- sous-programme méthadone pour héroïnomanes;
- sous-programme jeunesse en réadaptation : services réguliers individuels, familiaux et de groupe;
- travail en Centre Jeunesse et avec les équipes externes;
- travail en milieu scolaire auprès des écoles secondaires avec les consommateurs problématiques;
- travail en foyer thérapeutique pour garçons avec troubles de comportement et trouble de l'usage de SPA (Foyer Le Versant), en collaboration avec les Centres Jeunesse;
- sous-programme de suivi intensif dans le milieu pour clientèle adulte présentant une problématique de santé mentale et de dépendance, en collaboration avec la psychiatrie (SIM).

L'intervention s'appuie sur une équipe de professionnels de formations diverses : psychologie, travail social, criminologie, psychoéducation et sexologie. Des infirmières et médecins sont impliqués au programme de désintoxication. Le centre travaille avec l'approche bio-psycho-sociale sur un modèle de réduction des méfaits.

Apprentissages spécifiques

- Compréhension, application et intégration d'outils d'évaluation utilisés dans les différents milieux (ex : NID-EP);
- Observation et intervention en groupe;
- Intervention en situation de crise (en personne et au téléphone);
- Application de la notion de réduction des méfaits;
- Application des plans d'intervention (prioriser et individualiser les objectifs);
- Familiarisation avec différentes approches selon le milieu de stage : intervention en situation de crise, approche biopsychosociale;
- Familiarisation avec le travail d'équipe multidisciplinaire.

Particularités

La durée du stage est de 8 mois et les horaires sont de jour et de soir 24 heures par semaine. Les tâches et les apprentissages peuvent varier en fonction des approches privilégiées, des clientèles desservies (adultes/jeunes) et des mandats (interne/externe) de chacun des centres.

Nombre de places : Généralement, 1 ou 2 places dans chaque milieu (à confirmer).

- **Programme de groupe en détention de Sorel-Tracy (associé au CISSMO)**

Ce programme est issu du CISSSMO (Centre Intégré de Santé et Services Sociaux de la Montérégie Ouest) et il est nouvellement offert à la détention de Sorel-Tracy. Il vise la clientèle aux prises avec une consommation problématique qui est incarcérée. Le programme est offert en groupe principalement, mais l'intervenant rencontre le détenu à quelques reprises en individuel dont pour l'évaluation. Les tâches plus précises restent à définir.

- **Clinique traitement opioïde Valleyfield (associé au CISSMO)**

Clinique reliée au CISSSMO et qui est nouvelle, ses bureaux sont situés dans la ville de Valleyfield. Elle va desservir les gens aux prises avec une problématique de dépendance aux opioïdes. Les services seront offerts par une équipe multidisciplinaire (médecin, infirmiers, intervenants) ayant un volet médical important puisque la clinique vise le traitement de substitution.

Tâches du stagiaire :
Évaluation
Rencontre individuelle
Rencontre familiale
Référence

- **<u>Centre le Grand Chemin</u> (services pour adolescents).**

- **<u>Coordonnées</u> :**
  7070, boulevard Perras
  Montréal, Québec, H1E 1A4
  Téléphone : 514.381.1218

Centres pour adolescents – Toxicomanie, alcoolisme et jeu pathologique (legrandchemin.qc.ca)

- **<u>Type de ressource</u>** :

Services de traitement de forte intensité avec hébergement et de réinsertion sociale pour adolescents.es présentant un trouble de l'utilisation de SPA, ou une problématique en cyberdépendance ou de jeu excessif.

- **Principes directeurs** :

Activités permettant aux adolescents de prendre conscience de la gravité de son problème, de se responsabiliser et de faire des choix éclairés face à sa consommation de substances psychoactives et/ou sa cyberdépendance.

L'objectif est d'accompagner les adolescents dans un processus qui l'amènera à vivre des améliorations significatives dans la rémission des symptômes de sa dépendance, dans son autonomie fonctionnelle, dans sa vie familiale et sociale puis, au niveau de sa santé physique, psychologique et spirituelle.

- **Clientèle** :

Adolescents et adolescents de 12 à 17 ans qui ont développé, ou sont en voie de développer une problématique de dépendance, de jeu excessif ou de cyberdépendance. Ceux-ci peuvent également présenter des problématiques associées de santé mentale. Ils sont évalués comme ayant besoin d'une forte intensité d'intervention et sont volontaires à recevoir des services avec hébergement face à ces problématiques. Ils peuvent se présenter sur une base volontaire ou être référés par leur milieu familial, scolaire, communautaire ou institutionnel.

- **Durée du traitement** : 8 à 10 semaines à l'interne et quatre mois de suivi en réinsertion sociale.

- **Cadre théorique** :

  - ✓ Trouble de l'usage de substances psychoactives (SPA), au jeu de hasard et d'argent ou aux applications Internet se caractérise principalement par un état de besoin intense et compulsif, ainsi qu'une perte de contrôle à l'égard de l'objet de dépendance, malgré les conséquences de celle-ci sur la vie de la personne. Les causes et conséquences sont multidimensionnelles et touchent les adolescents aux niveaux : physique, neurobiologique, psychologique, relationnel, familial, scolaire, légal, spirituel et développemental.

  - ✓ Il est alors avantageux pour la personne dépendante de prendre un temps de recul dans un environnement sans substances et structuré, où il pourra bénéficier d'un temps d'abstinence de sa dépendance.

- **Approches cliniques** :

  - ✓ Approche cognitive-comportementale
  - ✓ Entretien motivationnel
  - ✓ Intervention de groupe
  - ✓ Techniques d'impact
  - ✓ Modèle de traitement basé sur les 12 étapes (spiritualité)
  - ✓ Approche systémique
  - ✓ Zoothérapie

- **Services et activités offertes** :

Évaluation spécialisée (IGT) faite par les partenaires; récupération physique et suivi médical pour sevrage; plan d'intervention individualisé; rencontres de groupe; rencontres individuelles; rencontres familiales; rencontres dans le milieu de vie; ateliers thématiques; art thérapie; méditation pleine conscience; vécu éducatif partagé; activités sportives et socioculturelles; activités nature et aventure (escalade, planche à neige; ski de fond, canot, randonnée pédestre, etc.); participation à des groupes d'entraide (AA/NA); suivi téléphonique; accompagnement et référence; service scolaire (2 heures de cours par jour, 5 jours par semaine avec encadrement par un personnel enseignant); suivi de réinsertion sociale; services de soutien et d'accompagnement à la famille; conférences.

- **Équipe de travail :**

Les intervenants possèdent une formation technique ou professionnelle, à la fois diversifiée et complémentaire tels que la criminologie, la psychoéducation, la psychologie, le service social, la science de l'orientation et l'éducation spécialisée. Cette interdisciplinarité assure une qualité optimale de service auprès de la clientèle. De plus, les intervenants sont amenés à suivre diverses formations dans le cadre du programme de formation continue.

- **Certification** : organisation à but non lucratif certifiée par le Centre intégré universitaire de Santé et de Services sociaux du Centre-Sud-de-l 'Île-de-Montréal.

• Spectre de rue

http://www.spectrederue.org/accueil/

Vocation de l'organisme
Intervenir dans le Centre-ville et le Centre-Sud de Montréal, pour prévenir et réduire la propagation des I.T.S.S. (Infections transmissibles sexuellement et par le sang) notamment le VIH/Sida et l'hépatite C, auprès des personnes itinérantes ou marginalisées, travaillant ou transitant sur le territoire. Spectre de rue est un organisme de première ligne, donc qui répond aux besoins immédiats des personnes utilisatrices des services.

Clientèle
La clientèle se compose de personnes marginalisées âgées de 14 ans et plus, homme, femme, travestie et transsexuelle, majoritairement des gens de la rue, vivant des situations problématiques liées au trouble de l'usage de SPA, la prostitution, l'itinérance, la santé mentale ainsi qu'à la justice. Les intervenants ont en moyenne 18 000 contacts annuellement au site fixe et environ 7000 au centre de jour.

Approche de traitement
Spectre de rue appuie son intervention sur une approche éclectique relevant tant du modèle psychosocial que de la philosophie socioculturelle. L'amélioration de la qualité de vie globale

de la clientèle et l'augmentation de l'estime de soi sont au nombre des principaux objectifs d'intervention. L'établissement et le maintien d'un lien de confiance significatif étant la stratégie de base employée dans une approche axée sur la réduction des méfaits.

Services offerts

Centre de jour : Un des plus vieux et des plus importants en termes de services de Spectre de rue, le Centre est ouvert du lundi au vendredi, de 12h30 à 16h30 (sauf le mercredi). Il s'adresse en priorité à la clientèle du Site fixe, c'est-à-dire une clientèle qui peut vivre des problèmes reliés au trouble de l'usage de SPA, la prostitution et l'itinérance. C'est le seul Centre de jour adjacent à un comptoir d'échange de seringues au Québec. Nous avons un ratio de 3 intervenants pour une vingtaine d'usagers. Le Centre est un lieu d'écoute, d'échange, de soutien, de référence et d'orientation vers diverses ressources spécialisées. Cet endroit est en quelque sorte un répit des difficultés extérieures.

Site fixe : C'est un comptoir où l'on distribue du matériel de prévention pour les personnes dépendantes et les travailleuses du sexe. On y distribue tout le matériel nécessaire à l'injection de drogues (securicup, bouteilles d'eau, tampons d'alcool, seringues), des condoms et on y vend des pipes à crack. Chacun des utilisateurs de ce programme doit remplir une feuille nominative fournie dans le cadre d'un échantillonnage montréalais sur les suivis des programmes d'échanges de seringues institués par la Santé publique. Ce programme nous permet de développer des liens privilégiés avec une clientèle en marge du système et d'intervenir positivement auprès des usagers. Il y a toujours deux intervenants sur place pour répondre aux besoins et informer les personnes utilisatrices de service à propos des I.T.S.S (infection transmissible sexuellement et par le sang), les ressources disponibles (alimentaire, vestimentaire, juridique, etc.)

Travail de rue :

Le programme de travail de rue a pour mandat d'intervenir dans le centre-ville de Montréal pour prévenir et réduire la propagation du VIH/Sida et des différentes infections transmissibles sexuellement et par le sang (I.T.S.S.) auprès des personnes marginalisées vivant de multiples problématiques augmentant leurs prises de risque, diminuant leur qualité de vie et leur pouvoir sur celle-ci. Les travailleuses de rue sont présentes dans les endroits fréquentés par ces personnes (piqueries, parcs, squats, intersections, bars…).

- Assurer une présence dans les trois quartiers (Saint-Jacques, Sainte-Marie et le Centre-ville) où elles sont à l'écoute des besoins, offrent du support et dirigent la clientèle vers les ressources appropriées (d'hébergement, de thérapie, de services médicaux, etc.)

- Sensibiliser les personnes présentant un trouble de l'usage de SPA, aux risques d'une mauvaise gestion de leur consommation:

Travail de milieu et récupération de seringues à la traîne :

Ces deux programmes ont vu le jour dans une volonté de s'investir dans la communauté pour favoriser une meilleure cohabitation de notre clientèle avec son milieu. Les deux programmes dépendent fondamentalement des intervenants et reposent encore sur la même prémisse de départ. Comment créer des milieux qui favorisent l'intégration de notre clientèle plutôt que leur

exclusion? Le ou les intervenants doivent donc intervenir auprès des principaux acteurs confrontés avec nos usagers (citoyens, commerçants, organismes communautaires, arrondissements, service de police) dans un périmètre bien précis, soit l'Arrondissement Ville-Marie, principalement dans l'environnement immédiat de Spectre de rue. C'est donc dire que celui-ci doit être au courant des événements avant tout le monde et avoir une lecture la plus claire possible de la situation. Il doit aussi rencontrer les gens pour les sensibiliser à la réalité des autres acteurs, mobiliser et intervenir en développant des actions réalistes et concrètes. Les agents de milieu doivent donc être très présents sur le terrain, rencontrer des gens, participer aux nombreuses réunions et favoriser parfois la tenue de rencontres spéciales. À cela s'ajoute la réalité des seringues à la traîne qui sont comptabilisées et affichées par une représentation du quartier.

T.A.PA.J. (Travail alternatif payé à la journée) ce milieu peut aussi être mis en stage bloc dans intervention dans la communauté:

C'est à la suite des recommandations émises par l'étude terrain réalisée en 1999 auprès des jeunes pratiquant le squeegeeing que le programme est né. En effet, il s'est avéré que la création d'alternatives à la judiciarisation de ces jeunes qui pratiquent des métiers de la rue, considérés par la loi comme illégaux, était nécessaire. Ainsi une banque d'emploi s'est mise en place afin de leur offrir des activités rémunératrices intéressantes comparativement à celles qu'ils pratiquaient. La première année a connu un grand enthousiasme de la part des jeunes quant au type d'activités proposées (lavage de vitrines de locaux vacants et création d'une murale artistique). À la fin de cette première année, le constat suivant a été émis : la banque d'emploi correspondait aux valeurs et était attrayante pour les jeunes.

Ainsi, suite aux différentes demandes de la part de ceux pratiquant d'autres métiers de la rue tels que la quête ou la prostitution et au succès de la première année, TAPAJ leur a ouvert ses portes. Il est à noter que plus les années passent, plus TAPAJ se fait connaître grâce à la « publicité par le bouche-à-oreille » entre participants. Cependant, TAPAJ n'arrive toujours pas à répondre à toutes les demandes et doit refuser un nombre important de participants (jusqu'à 15 individus par jour).

Tâches du stagiaire
- Écoute, orientation et référence selon les besoins immédiats de l'usager
- Accueil et participation à la vie active du centre de jour
- Interventions en situation de crise ou disciplinaire
- Accompagnement (hôpitaux, aide juridique, etc.)
- Références et orientation (ex. : urgence-santé, centres de réadaptation, etc.)
- Distribution de matériel de consommation
- Participation des Tables de concertation.
- Connaître et référer aux ressources disponibles dans le milieu

Particularités du stage
- Autonomie à fonctionner sans cadre structurant
- Capacité à fonctionner en dehors de l'organisme
- Être en accord avec l'approche de réduction des méfaits

Centre sur l'Autre Rive

800, boul. Hébert
Salaberry-de-Valleyfield, Québec J6S 6G4
Téléphone : 450-371.5177

https://www.centreautrerive.com
Il est possible que dans ce stage l'étudiant fasse aussi des tâches de suivi communautaire en délinquance adulte

- **Type de ressource** : programme de thérapie long terme avec hébergement (capacité : 20 personnes)

- **Principes directeurs** :

  - ✓ Travailler les causes de la consommation et amener l'individu à combler ses besoins par d'autres façons que la consommation

  - ✓ Privilégier un mode d'intervention globale axé sur toutes les sphères de l'individu soit la santé physique, les relations sociales, l'aspect professionnel, l'aspect socio-judiciaires, la famille et le bien-être psychologique

- **Clientèle** : hommes de plus de 18 ans aux prises avec un trouble de l'usage de SPA.

- **Durée du traitement** : 4 à 6 mois (avec suivi post traitement et aide à la réinsertion)

- **Cadre théorique** :

Le trouble de l'usage de SPA provient de problèmes d'adaptation et est une conséquence, parmi d'autres, de souffrances et de malaises biopsychosociaux importants.

- **Approches cliniques** :

  - ✓ Approche cognitive-comportementale
  - ✓ Schéma thérapie de Young
  - ✓ Prévention de la rechute

- **Services et activités offerts** :

Accueil et évaluation, soutien à la désintoxication; récupération physique et psychologique; plan d'intervention individualisé; bilan de vie avec création d'objectifs de changement; ateliers de

thérapie de groupe; suivi individuel; suivi en externe; service aux familles (1 à 3 rencontres); prévention de la rechute; service de réinsertion sociale (1 à 3 mois); suivi post traitement (12 rencontres).

- **Certification** : organisation à but non lucratif certifié par le Centre intégré de Santé et de Services Sociaux de la Montérégie Ouest et membre de l'association québécoise des centres d'intervention en dépendance.

Centre A.S.P.A. (Approche Sécurisante des Polytoxicomanes Anonymes)

2700, rue Rachel est, bureau 200
Montréal, Québec H2H 1S7
Téléphone : 514.529.0641

http://www.centreaspa.com/

- **Type de ressource** : thérapie intensive en centre externe avec programmation de groupe du matin au soir. Le centre offre également un service de soutien individuel pour les personnes ne pouvant participer à la programmation régulière.

- **Principes directeurs** :

L'individu a la capacité de se prendre en charge et de modifier ses habitudes de vie. Pour cette raison, la grande partie du travail réalisé en atelier porte sur la restructuration des pensées, sur la responsabilisation, l'autonomie de la personne dans son cheminement et la reprise de pouvoir sur sa vie. De cette manière, il se peut que la démarche passe par la réduction des méfaits, et non pas toujours par l'abstinence.

- **Clientèle** : homme et femmes de 18 ans et plus, vivant une problématique de dépendance liée à une ou plusieurs substances.

- **Durée du traitement** : 6 semaines (4 jours par semaine, 2 ateliers par jour)

- **Cadre théorique** :

Le trouble de l'usage de SPA est vu comme un symptôme de problèmes sous-jacents à la consommation : difficultés émotionnelles, relationnelles, faible estime de soi, difficultés à répondre à ses besoins, difficultés à s'affirmer adéquatement, etc., difficultés sur lesquelles la personne a du pouvoir.

- **Approches cliniques** :

  - ✓ Approche bio-psycho-sociale
  - ✓ Approche cognitive-comportementale
  - ✓ Approche humaniste et sécurisante (les interventions faites dans le respect du rythme de la personne, de ses besoins et de sa volonté).

- **Services et activités offerts** :

Accueil, évaluation et orientation; plan de changement individualisé; ateliers portant sur le trouble de l'usage de SPA, les relations interpersonnelles et la sexualité; ateliers de partage; ateliers d'auto-encadrement et d'auto-évaluation; activités de loisirs; suivi individuel; une rencontre de réinsertion sociale.

- **Tâches du stagiaire** : animation de groupes, d'ateliers d'éducation et d'ateliers thérapeutiques sur des sujets spécifiques; création d'activités et d'exercices; suivi individuel; accueil et évaluation de la clientèle.

- **Certification** : organisation à but non lucratif membre de l'association québécoise des centres d'intervention en dépendance.

Vilavi

1600, Côte Terrebonne
Terrebonne, Québec J6Y 1G8
Téléphone : 450-964-6566

www.vilavi.ca

- **Type de ressource** : programme résidentiel en communauté thérapeutique pour traitement des dépendances (capacité : 38 personnes)

- **Principes directeurs** :

  - ✓ Aider la personne à gagner en autonomie et donc à reprendre du pouvoir sur sa vie, en fonction du projet qui lui est propre : insertion sociale ou professionnelle, abstinence ou consommation contrôlée, projet de logement, etc.

  - ✓ Respecter la capacité des gens à améliorer leur qualité de vie et à acquérir une autonomie permettant notamment de faire des choix responsables et éclairés vis-à-vis de leurs dépendances.

- **Clientèle** : adultes et jeunes adultes, homme et femmes, pour qui l'usage d'alcool, de drogues ou de médicaments est devenu un mode de vie.

- **Durée du traitement** : 2 à 6 mois (avec suivi post traitement et aide à la réinsertion

- **Cadre théorique** :

Perspective biopsychosociale prenant en compte la personne dans sa globalité, avec ses atouts et ses difficultés, aux plans biologique, psychologique et social.

- **Approches cliniques** :

  - ✓ Approche cognitive-comportementale
  - ✓ Prévention de la rechute
  - ✓ Communauté thérapeutique
  - ✓ Entretien motivationnel
  - ✓ Approche humaniste et pragmatique, c'est-à-dire fondée sur les besoins et les aspirations des gens ainsi que sur leurs aptitudes et intérêts.

- **Services et activités offerts** :

Évaluation et orientation; soutien à la désintoxication; plan de changement individualisé; activités d'apprentissage personnel; suivi individuel; sports et activités de plein air; salle d'art; aide à la réinsertion.

- **Équipe de travail** : intervenants expérimentés bénéficiant d'une formation continue en intervention et conseillers professionnels.

- **Certification** : organisation à but non lucratif certifié par le Centre intégré de Santé et de Services Sociaux de Lanaudière et membre de l'association québécoise des centres d'intervention en dépendance.

Carrefour Le Point Tournant

- **Coordonnées :**
  1111 rue Beauregard,
  Longueuil, Québec, J4K 2L2
  Téléphone : 450-651-0418 ou sans frais 1-888-651-0418

- **Site internet :** https://carrefourlepointtournant.com/

- **Type de ressource** : centre de traitement des dépendances avec hébergement (capacité : 12 résidents)

- **Principes directeurs** :

Conscientiser la personne présentant un trouble de l'usage de SPA sur les conséquences de sa dépendance dans sa propre vie et celle de son entourage, lui fournir le soutien nécessaire pour l'inciter à maintenir une abstinence permanente et l'aider à intégrer un mode de vie plus fonctionnel lui permettant d'avoir une vie saine, équilibrée et heureuse.

- **Clientèle** : Hommes de 18 ans et plus présentant un trouble de l'usage de SPA, reconnaissant leur problématique de consommation et motivés à reprendre sa vie en main (base volontaire). La personne doit être capable de fonctionner dans une vie de groupe.

Critères d'exclusion :

- ✓ Personne incapable à se déplacer par lui-même (ascenseur non disponible);
- ✓ Personne qui nécessite un traitement de substitution (méthadone);
- ✓ Personne qui nécessite des soins spécialisés suite à un problème de santé physique ou mentale;
- ✓ Personne ayant séjourné à trois reprises dans notre établissement.

- **Durée du traitement** : 3 mois (avec suivi post traitement et soutien à la réintégration sociale)

- **Cadre théorique** :

La dépendance est considérée comme une maladie progressive et incurable. La caractéristique de cette maladie est que, malgré un désir de l'individu de contrôler sa problématique pour ainsi récupérer un pouvoir sur sa qualité de vie, il en est incapable. Sa dépendance devient sa préoccupation principale au détriment de tous les autres aspects de sa vie.

- **Approches cliniques** :

- ✓ Modèle Minnesota basé sur le programme des 12 étapes des alcooliques; anonymes, prônant l'abstinence et offrant un mode de vie sain et équilibré.
- ✓ Entretien motivationnel;
- ✓ Approche cognitive-comportementale.

- **Services et activités offerts** :

Évaluation (NID-EP, IGT, RÉSO, DÉBA-JEU); récupération physique; ateliers basés sur le programme des 12 étapes; ateliers sur des thématiques diverses; thérapies de groupe; rencontres individuelles; plan d'intervention individualisé; loisirs; réunions de fraternités anonymes (AA/NA); prolongation de thérapie au besoin du résident (Phase II); orientation vers d'autres professionnels si nécessaire; soutien à l'entourage, suivi post traitement; soutien à la réintégration social.

- **Certification** : organisation à but non lucratif certifiée par le Centre intégré de Santé et de Services Sociaux de Montérégie Centre et membre de l'association québécoise des centres d'intervention en dépendance

Centre Booth / Montréal (Armée du salut)

880, rue Guy
Montréal, Québec, H3J 1T4
Téléphone : 514.214.6232

WWW.centreboothmtl.ca/ancrage.html

- **Types de ressource** :

  - ✓ Programme Ancrage : Centre de traitement interne pour personnes alcooliques et toxicomanes (programme bilingue).

  - ✓ Programme Delta : Centre de réinsertion sociale pour personnes alcooliques et toxicomanes (programme bilingue).

- **Principes directeurs** :

  - ✓ Programme Ancrage : arrêt de consommation durant la période de séjour et apprentissage de solutions plus efficaces pour faire face aux difficultés rencontrées. Une communauté de soutien s'organise autour d'un horaire, d'activités de groupe, de tâches, de réflexions écrites et de rencontres de suivi avec un intervenant.

  - ✓ Programme Delta : structure et un horaire d'activités assouplis pour permettre aux participants d'effectuer des démarches d'intégration dans la communauté environnante, tout en gardant le support d'un groupe de pairs, ainsi que de celui des intervenants.

- **Clientèle** :

  - ✓ Programme Ancrage : Hommes de 18 ans et plus manifestant un besoin d'aide et un désir de changement pour une consommation de substances (alcool ou drogues) nuisant à son employabilité, à sa santé physique, à ses relations interpersonnelles, à son état psychologique et à sa situation judiciaire La personne doit être capable de fonctionner dans une vie de groupe et accepter un arrêt de consommation durant son séjour tout en ayant complété un protocole de sevrage (si nécessaire).

  - ✓ Programme Delta : Hommes de plus de 18 ans qui ont complété l'Ancrage ou une autre thérapie d'au moins 3 mois et ne sont pas trouvé dans une problématique de consommation depuis. Ils doivent accepter de s'abstenir de consommer durant leur séjour et manifester un besoin d'aide en réinsertion sociale.

- **Durée du traitement** :

  - ✓ Programme Ancrage : 4 à 6 mois

  - ✓ Programme Delta : 3 mois à 18 mois

- **Cadre théorique** :

La dépendance est considérée comme étant un comportement appris, faisant en sorte que le participant est amené à réfléchir aux pensées et situations qui déclenchent chez lui une envie de consommation et aux conséquences à court et à long terme de ce choix. Il s'efforce alors de modifier ses perceptions et ses réactions afin de ressentir une plus grande satisfaction, vivant alors des relations plus saines avec son environnement.

- **Approches cliniques** :

  - ✓ Programme Ancrage : approche cognitivo-comportementale, modèle Minnesota basé sur le programme des 12 étapes des alcooliques anonymes, renforcement communautaire.

  - ✓ Programme Delta : approche identique à celle de l'Ancrage tout en étant appliquée à des situations spécifiques à la réinsertion sociale

- **Services et activités offerts** :

  - ✓ Programme Ancrage : évaluation (IGT); récupération physique; plan d'intervention individualisé; loisirs; ateliers de groupe; suivi individuel; ateliers sur des thématiques diverses; réflexions écrites; groupe de soutien; pré-réinsertion (pour les résidents n'intégrant pas le programme Delta); groupe de soutien (AA/NA).

  - ✓ Programme Delta : activités de groupe; plan d'intervention; démarches pour un retour aux études, une réintégration au marché du travail ou une participation à des activités bénévoles; rencontres individuelles; ateliers pour apprendre à cuisiner ou à faire l'épicerie, à respecter un budget ou encore à adopter et maintenir une hygiène personnelle ou de ses lieux physiques; référence et intégration aux ressources environnantes (loisirs, activités sociales, sports, etc.); recherche de logement et de meubles et préparation du déménagement; groupe de soutien (AA/NA).

- **Certification** : organisation à but non lucratif certifiée par le Centre intégré universitaire de Santé et de Services Sociaux du Centre-Sud-de-l 'Île- de-Montréal et membre de l'association québécoise des centres d'intervention en dépendance.

- **Dopamine**

https://www.dopamine.ca/
2 centres dont un site fixe et un centre de jour
Le stagiaire peut faire de la prévention, échange de matériel de consommation, travail de rue, des rencontres individuelles. Situé à Montréal.

- **<u>Pavillon du Nouveau Point de vue</u> (service pour les adolescents, il existe aussi des services pour adultes)**

356, rue Notre-Dame
Lanoraie, Québec, J0K 1E0
Téléphone : 450.887.2392 ou sans frais 1.888.411.3330

Maison de thérapie, centre de désintoxication | Nouveau Point de Vue

- **<u>Type de ressource</u>** : centre de traitement des dépendances avec hébergement

- **<u>Principes directeurs</u>** :

L'objectif principal du modèle plein-air est de placer **l'adolescent.e** dans un nouvel environnement où il peut percevoir un potentiel de risque et d'anxiété. L'observation et l'identification des défenses qui surgissent face aux éléments irritants et angoissants ouvrent la voie au thérapeutique. Encadrant et vigilant, le personnel laisse survenir les conséquences négatives, dans tous les cas où il n'y a pas présence de danger d'accident. Ces conséquences sont reflétées et les comportements inadaptés sont ciblés et conscientisés. Le milieu plein-air offre alors un terrain idéal pour la mise en action de nouvelles stratégies comportementales.

- **<u>Clientèle</u>** : garçons et filles de 14 à 17 ans inclusivement, reconnaissant avoir un problème de consommation d'alcool ou d'autres drogues et désireux de suivre une thérapie basée sur les activités de plein-air. Il doit être référé par l'organisme public responsable du programme de dépendance de sa région, suite à une évaluation faite à l'aide de l'IGT-ADO.

<u>Critères d'exclusion</u> :

- ✓ Adolescent.e ayant une dépendance à l'héroïne ou s'étant injecté des drogues pendant un an avant son admission;
- ✓ Adolescent.e avec un trouble de santé mentale non stabilisé;
- ✓ Adolescent.e ayant un handicap physique.

- **<u>Durée du traitement</u>** : 42 jours

- **<u>Cadre théorique</u>** : **thérapie** fondée sur l'abstinence complète de toute **consommation, le trouble de l'usage de SPA étant vu comme étant une maladie, dans une perspective bio-psychosociale.**

- **<u>Approches cliniques</u>** :

  - ✓ Modèle Minnesota basé sur le programme des 12 étapes des alcooliques anonymes
  - ✓ Approche comportementale à l'aide d'activités intensives de plein air

- **<u>Services et activités offerts</u>** :

Activités de plein air (escalade, planche à neige; ski de fond, canot, randonnée pédestre, etc.); rencontres de groupe; réflexions personnelles, rencontres individuelles; plan d'intervention individualisé; plan de sortie; participation à des groupes d'entraide; soutien à la famille.

- **<u>Équipe de travail</u> :**

Équipe multidisciplinaire (intervenants, infirmière, médecin, gestionnaires et personnel de soutien). Les membres de l'**équipe thérapeutique,** en plus d'une expérience de vie leur permettant d'accueillir sans jugement les résidents et de les comprendre, ont une solide **formation universitaire en dépendance et/ou en éducation spécialisée.**

- **<u>Tâches du stagiaire</u>** :

Le stagiaire participe et anime les rencontres de groupe, les suivis individuels, le processus d'évaluation et il fait des plans d'intervention. La particularité de ce centre étant la pratique d'activités de plein air, le stagiaire doit donc être en forme physiquement et prêt à participer à de telles activités.

- **<u>Certification</u>** : organisation à but non lucratif certifiée par le Centre intégré de Santé et de Services Sociaux de Lanaudière et membre de l'association québécoise des centres d'intervention en dépendance.

- Le Pavillon offre aussi des services aux adultes et son programme est basé sur les 12 étapes AA.

  - **Programme Portage mère-enfant**
    https://portage.ca/fr/quebec/mere-enfant/

Thérapie en dépendance pour les femmes enceintes et les mères de jeunes enfants
Le stagiaire peut animer des rencontres individuelles et de groupe ainsi qu'offrir des services aux personnes de l'entourage.

- **Kahnawake Shakotiia'takehnhas Community Services**

http://www.kscs.ca/category/search-right-words/addictions
C'est un centre de traitement des dépendances (drogues, alcool, jeu) qui offre des services externes sur la réserve de Kahnawake (sur la Rive-Sud de Montréal) tous les services sont offerts **uniquement en anglais**. L'équipe est composée d'intervenants issus de différentes disciplines et le volet spirituel et traditionnel a aussi une place importante au cœur des services offerts. Le stagiaire ferait donc des entretiens individuels, familiaux et occasionnellement en groupe. Il fait aussi des évaluations, des rencontres à domicile, de la gestion de crise et l'écriture de rapports.

- **Maison l'exode**

http://www.maison-exode.org/

Organisme communautaire qui offre un traitement aux adultes présentant un trouble de l'usage de SPA et/ou de trouble lié au jeu excessif pour les adultes. Ils ont 3 centres : Pavillon André Dumont, Auberge de Bruxelles et Alpha. Ces centres offrent des services de dépannage ou du dégrisement ou de la réinsertion sociale (hébergement après thérapie). Les 3 pavillons sont situés à Montréal et accessibles facilement en transport en commun. La ressource offre aussi des logements sociaux. Le stagiaire animera donc des rencontres individuelles et/ou de groupe dépendamment de l'endroit où il fera son stage.

Le stagiaire est rattaché à un seul pavillon/service mais il peut visiter les 2 autres pour bien connaître leurs services.

- **Pavillon l'essentiel**

https://lessenceciel.org/

Centre de réadaptation en addiction situé à St-Hubert sur la rive sud de Montréal. Traitement de 3 mois offert aux hommes en groupe et en individuel. Approche bio-psychosociale et cognitivo-comportementale.

Prévention en dépendance

- **Prisme et Cumulus**

https://aqcid.com/en/organism/organismes/149-cumulus-prevention-des-toxicomanies

http://aqcid.com/fr/organismes/organismes/138-regroupement-en-toxicomanie-prisme

Vocation générale

Ces organismes sans but lucratif œuvrent en prévention des troubles de l'usage de SPA en milieu scolaire. Depuis l986, Prisme couvre la région des Basses-Laurentides, avec une concentration à Saint-Eustache. Cumulus se situe à Lachine et LaSalle.

Clientèle

Prisme et Cumulus travaillent avec les élèves de sixième année du primaire et ceux de la première, de la deuxième et de la troisième secondaire. La prévention des troubles de l'usage de SPA se fait en concertation avec le milieu communautaire et rejoint ainsi les sous-systèmes suivants : professeurs, parents, professionnels non enseignants, C.L.S.C., policiers, etc.

Approche de traitement

La stratégie de prévention privilégiée est la gestion expérientielle. Cette stratégie est elle-même basée sur le modèle expérientiel.

Ce modèle divise l'expérience humaine en deux composantes fondamentales : les expériences biologiques et les expériences psychosociales. Ces deux types d'expériences sont eux-mêmes fonction des psychotropes absorbés, du contexte biopsychosocial ainsi que du potentiel biologique et psychologique de la personne au moment de l'expérience. Enfin, les deux types d'expériences s'inter influencent par l'entremise des émotions.

Le point de départ de la gestion expérientielle repose sur la base de l'approche de la réduction des méfaits. La gestion expérientielle ne prône rien. Elle ne veut qu'aider les individus à réfléchir, sur leurs modes de vie, sur ce qu'ils consomment, sur les conséquences négatives et positives de cette consommation, mais ceci, en tenant compte des limites physiologiques et psychosociales qui caractérisent chaque individu.

Services offerts

- Prévention primaire (5 ateliers);
- Prévention au secondaire (3 ateliers);
- Projets spéciaux (création d'équipes spécialisées en dépendance).

Tâches du stagiaire

- Préparer le milieu à la mise en place du programme;
- Conscientiser le milieu au phénomène de la drogue;
- Établir un climat de dédramatisation, d'ouverture et de dialogue;
- Transmettre des notions préventives claires et pertinentes;
- Animer des groupes d'étudiants;
- Explorer le vécu des jeunes en matière de consommation de psychotropes;
- Favoriser l'acquisition d'attitudes de résistance face aux pressions sociales;
- Mettre sur pied un système de ressources parascolaires;
- Former les professionnels au dépistage et à la référence;
- Évaluer le projet.

Apprentissages spécifiques

Familiarisation avec :
- L'approche biopsychosociale;
- La gestion expérientielle;
- Le phénomène de la drogue dans les écoles;
- L'intervention de groupe et coordination de projets;
- La théorie du plaisir;
- La formation de professionnels;
- L'évaluation de programmes.

Particularités

L'étudiant doit, de préférence, avoir une automobile.

- **Arc-en-ciel de Beloeil**

Cet organisme fait de la prévention de la dépendance et de la cyberdépendance et la promotion des saines habitudes de vie. Ils offrent des conférences et ateliers sur divers sujets et s'adressant à diverses clientèles dont les parents, les travailleurs adultes et les jeunes dans les écoles. Ils offrent aussi un service de raccompagnement.

http://preventionarcenciel.org/organisme/

- **Uniatox**

Situé à Mascouche. Organisme qui œuvre dans le domaine de la prévention.
https://uniatox.org/

Services offerts aux jeunes et aux parents. Ils offrent aussi un programme de prévention de la rechute pour les adultes avec un volet de réinsertion sociale. Présence et animation d'activités dans les écoles primaires et secondaires. Rencontres individuelles et animation de groupes avec des jeunes, des parents et des adultes.

VII- INTERVENTION DANS LA COMMUNAUTÉ

L'intervention communautaire...

Né au début des années 1960 avec les premiers comités de citoyens dans les quartiers populaires urbains, le mouvement communautaire au Québec s'est développé sous des formes variées et originales et a pris une expansion que certains n'hésitent pas à qualifier d'unique dans le monde occidental. Lié à l'évolution rapide du Québec vers la modernité, le mouvement communautaire s'est démarqué dès sa naissance des pratiques professionnelles traditionnelles en sciences sociales.

Dans cette perspective, le mouvement communautaire cherche à proposer des alternatives non institutionnelles aux problèmes sociaux et à redonner du pouvoir à ceux qui les vivent afin qu'ils développent leurs propres solutions.

Dans le domaine de l'intervention criminologique, cette conception exige de regarder le problème de la délinquance et de la criminalité non pas principalement comme une résultante de l'inadaptation sociale des individus, mais plutôt comme une résultante de la marginalisation sociale, économique et psychologique de larges pans de la population d'une communauté donnée.

Ainsi, cette alternative de l'approche clinique traditionnelle propose une vision et un axe d'intervention différents. L'intervention communautaire propose la recherche de solutions collectives aux problèmes vécus par un ensemble de partenaires d'une même communauté (géographique, ethnique, etc.). Elle vise à redonner du pouvoir à cette communauté ou le cas échéant à le recréer, afin qu'elle puisse développer ses propres solutions.

L'approche communautaire est :

Globale : Elle interpelle le personnel, le collectif autant que le politique; elle s'oppose au morcellement des individus par typologie de problématiques.
Volontaire : Les individus y adhèrent librement.
Collective : Elle propose la recherche de solutions par le groupe et favorise le développement d'une appartenance à celui-ci; elle vise à briser l'isolement.
Coopérative : Elle vise à transformer les modes traditionnels de solutions compétitives en modes de coopération.
Démocratique : Elle vise à redonner une estime de soi, une dignité, un statut aux individus en les considérant concrètement comme des citoyens et des partenaires critiques, actifs et responsables.
Axée sur l'empowerment : Elle vise à redonner du pouvoir à ceux qui n'en ont pas.
Axée sur la défense des droits (l'advocacy) : Elle vise à défendre les intérêts de ceux qui ne peuvent le faire seuls, dans une perspective de justice sociale.

...et l'intervention dans la communauté.

Au fil du temps, les pratiques développées par les milieux communautaires ont inspiré des initiatives par les milieux institutionnels pour modifier leurs approches ou les complémenter par des développements d'activités, programmes et projets qui empruntent à la philosophie et aux modèles d'intervention de l'action communautaire autonome.

Ainsi, de nombreuses initiatives dans des écoles ou dans des ressources intermédiaires, associées aux institutions du réseau public, offrent des possibilités d'intervenir selon une approche qui s'inspire de ce mouvement social.

Des projets variés

On retrouve donc des possibilités de stages dans des milieux aussi variés que l'hébergement des jeunes et adultes, les maisons de jeunes, les organismes en travail de rue, les organismes de justice alternative, les organismes de soutien vers l'emploi pour jeunes et adultes, les organismes de soutien aux personnes seules et itinérantes, les organismes de prévention, les centres de femmes.

Nous comptons également développer des espaces pour intervenir auprès des personnes immigrantes qui vivent de graves difficultés d'insertion et peuvent se trouver en détention préventive ou se voir judiciarisées.

De la même façon, plusieurs organismes d'intervention auprès des personnes qui vivent des problèmes de santé mentale tenteront d'agir sur l'exclusion sociale des personnes, sur la défense de leurs droits et sur la sensibilisation des communautés en regard des préjugés et des risques de judiciarisation élevée que ces personnes ont à subir à cause de leur situation.

Les milieux scolaires sont également propices à une intervention de prévention ou d'intégration auprès des jeunes qui se retrouvent exclus, stigmatisés ou qui ont vécu certaines formes de judiciarisation ou d'institutionnalisation et tentent de se refaire une place au sein de la communauté scolaire. Certaines écoles accueillent des jeunes qui vivent de lourdes difficultés d'adaptation et sont à risque de judiciarisation. L'adolescence est une période difficile, et l'école est un lieu de vie où les jeunes vont se trouver exposés à divers phénomènes de consommation, d'intimidation, d'appartenance à des gangs. Les criminologues devront y agir de plus en plus.

Il est à noter que la liste qui suit n’est pas exhaustive et que nous sommes très ouverts à développer de nouveaux milieux. L’étudiant peut nous proposer des endroits et nous irons les rencontrer pour nous assurer qu’ils respectent bien les critères de formation de l’Université. Il faut également tenir compte que tous les milieux n'accueillent pas systématiquement un stagiaire chaque année et que les disponibilités doivent être confirmées préalablement.

1. Hébergement jeunesse 12-30 ans

Les maisons d'hébergement pour jeunes sans-abri constituent des lieux privilégiés d'intervention criminologique. Elles accueillent des jeunes qui sont en difficulté ou en fugue. Elles accueillent des jeunes adultes qui sont pauvres et isolés, qui proviennent des centres jeunesse, de la rue, d'un foyer en eau trouble, de milieux carcéraux ou d'institutions hospitalières de santé mentale.

Ces jeunes viennent sur une base volontaire, y profiter d'un séjour de dépannage, de court ou de long terme, dans le but de reprendre pied, de se préparer un projet de vie et de retrouver des conditions d'autonomie.

Les intervenants les accueillent, évaluent leurs besoins, leur proposent des moyens, les aident à définir un plan d'action pour leur retour vers l'autonomie, les accompagnent dans leurs démarches.

Ils leur proposent des activités qui les rapprochent des autres résidants, qui leur permettent de créer et maintenir des liens.

Ils encadrent et soutiennent la vie du groupe des résidents et en assure le bon fonctionnement. Ils accueillent également les anciens résidants, favorisent le maintien des liens. Ils sont aussi des créateurs de projets faits par et pour les jeunes.

DES EXEMPLES:

L'Antre-Temps de Longueuil

Vocation de l'organisme

Fondé en 1985, l'Antre-Temps est une maison d'hébergement pour jeunes sans-abri et/ou en difficulté âgés entre 16 et 21 ans. Le séjour est sur une base volontaire et temporaire. La priorité de l'organisme vise le développement de valeurs comme le sens du respect, de la responsabilité, le développement d'habiletés sociales, visant une plus grande autonomie. Pour ce faire, l'Antre-Temps s'est doté d'une équipe multidisciplinaire, appuyée d'une équipe de soutien.

Clientèle

Cette maison accueille des jeunes sans abri et/ou en difficulté âgés entre 16 et 21 ans, garçons et filles qui vivent des difficultés socio-économiques temporaires. La ressource peut héberger jusqu'à 14 jeunes pour une période maximale de six mois.

Approche de traitement

Pendant son séjour, le jeune reçoit une aide psychosociale visant le comportement, l'employabilité, les études ainsi que le budget. L'objectif ultime est l'autonomie du jeune et sa réinsertion sociale. On porte également une attention particulière à l'aide aux familles. En effet, une partie des jeunes retournent dans leur famille, les autres s'orientent vers une chambre ou un appartement supervisé. Les parents de ces jeunes sont invités à signer une délégation parentale. Tout en demeurant titulaires de leur autorité parentale, ils confient à l'organisme l'exercice du droit de garde, de surveillance et d'éducation de leur enfant pendant son séjour dans la ressource.

Services offerts

Groupe d'entraide et de soutien pour parents;
Suivi familial (rencontre jeune/parents);
Aide aux jeunes hébergés et extérieurs
Atelier d'intégration à l'emploi;
Programme d'aide à l'insertion en milieu de travail.
Post-hébergement, suivi et soutien :
Recherche d'appartement;
Accompagnement dans les démarches d'aide sociale, immigration, etc.
Appartements supervisés.

Tâches du stagiaire et particularités

Prendre contact avec une clientèle spécifique dans un milieu de vie particulier, évaluer la situation des jeunes, développer ses habiletés d'intervention, apprendre à faire un plan d'action, travailler en équipe multidisciplinaire, apprendre à travailler avec la famille, etc.
Les stages se font principalement durant les quarts de travail de 16h00 à minuit, du lundi au jeudi. Cet horaire peut être révisé si nécessaire. Les tâches du stagiaire sont liées directement à la clientèle. Il s'agit d'assumer le suivi des jeunes, d'agir sur le plancher pour faire effectuer les tâches des jeunes, de faire respecter le code de vie et de s'impliquer activement au sein de l'équipe. Le stage favorisera l'intervention en groupe (2/3) et l'intervention individuelle (1/3).

DES EXEMPLES:

La Maison Tangente

Vocation de l'organisme

La Maison Tangente est un centre d'hébergement pour les jeunes sans-abri situé dans le grand Montréal. Cet organisme a pour mission d'intervenir auprès de15 jeunes de 18 à 25 ans, hommes et femmes en leur offrant un répit dans leur existence et des moyens susceptibles de répondre à leurs besoins fondamentaux : aimer et être aimé; se trouver, se définir et s'assumer; être autonome.

- Accueil chaleureux et sécurisant;
- Hébergement temporaire à toute heure du jour et de la nuit;
- Évaluation des besoins organisationnels et socio-affectifs;
- Écoute active et relation d'aide;
- Accompagnement dans les démarches personnelles, académiques, et professionnelles.
- Support dans la recherche du futur hébergement
- Information, orientation, référence en matière d'emploi, aide sociale, aide matérielle;
- Service d'apprentissage socio-économique en termes de budget, alimentation, loisirs, vie de groupe, habitudes de vie.

Services offerts

La section dépannage de la Maison Tangente (séjour d'une durée maximale de 2 mois) compte 9 lits.

Quant à l'hébergement supervisé, la durée des séjours y varie de 3 à 12 mois, et les problématiques traitées correspondent sensiblement à celles identifiées à la section dépannage, bien que souvent plus lourdes.

Le plan de séjour met l'accent sur la formation, le travail et l'épargne. Une attention particulière est portée au traitement à moyen terme de problématiques spécifiques, telles que la dépendance.

Tâches du stagiaire

L'étudiant pourra développer des habiletés d'intervention auprès de la clientèle en suivant les trois phases suivantes :

- Phase d'observation de l'intervention et du fonctionnement
- Phase d'intervention accompagnée par un intervenant du milieu;
- Phase d'intervention autonome.

Apprentissages spécifiques

- Acquérir la formation indispensable à une intervention de qualité, en ce qui a trait aux problématiques vécues par les jeunes sans-abri;
- S'intégrer à l'équipe d'intervention au plan professionnel;
- Développer une approche personnelle.

Les maisons d'hébergement jeunesse

Possibilités de stages

L'Antre-Temps
950, Rolland-Therrien, Longueuil, J4J-5H3
Hébergement de courte et moyenne durée pour les jeunes hommes et femmes de 16 à 21 ans

Maison Tangente
1481 avenue Desjardins, Montréal H1V-2G5
Hébergement de courte et moyenne durée pour les jeunes hommes et femmes de 18 à 25 ans. 15 lits.

En Marge 12-17
Rue J-Alexandre De Sève
Ressource d'hébergement et de soutien pour les jeunes hommes et femmes de 12 à 17 ans, en difficulté ou en fugue, et leurs parents. 6 places. 5 logements sociaux.

Service d'hébergement Saint-Denis
6791 boul. Saint-Michel Montréal, H1Y-2G4
Hébergement de courte et moyenne durée pour les jeunes hommes et femmes de 15 à 20 ans. 9 lits.

Auberge du Cœur l'Envolée (n'acceptent plus de stage bloc si un étudiant est intéressé on pourrait le mettre dans un autre secteur de stage)
1620, rue des Patriotes
Laval H7L 2N6

Le Baluchon St-Hyacinthe
2290 Ave Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe, QC J2S 5L4

2. Travail de rue et de milieu

Le travail de rue s'est développé depuis le milieu des années 70 au Québec et atteint son apogée au début des années 80. Même s'il s'agit, au départ d'une approche urbaine des problèmes d'isolement des personnes, on la retrouve maintenant un peu partout au Québec.

Cette façon originale et différenciée d'intervenir directement dans le milieu de vie des gens procède d'une volonté de rejoindre les personnes qui sont les plus hostiles aux interventions traditionnelles, à développer des rapports de confiance et à intervenir selon une approche dite de "propension, c'est-à-dire, à partir des besoins et des intérêts émergents de soutien, d'accompagnement et de mobilisation exprimés par les gens.

Le modèle a donné lieu à de nombreuses expériences de travail "sur le beat" (présence à pied), dans les lieux fréquentés par les communautés que l'on souhaite intégrer, dans les lieux de vie, dans les parcs, et même à l'aide de véhicules motorisés.

La pratique se distingue de l'outreach (volonté de rejoindre des populations dites "à risque") en ce sens que des activités de distributions de condoms ou de seringues septiques n'ont pas un but d'identification en vue d'interventions ultérieures, mais plutôt un caractère de soutien et de prévention au profit exclusif des personnes. Les interventions sont toujours volontaires, confidentielles et anonymes, à moins que les personnes sollicitent elles-mêmes une aide spécifique qui requiert un accompagnement dans des services publics plus traditionnels.

La création de liens de confiance constitue le fil qui relie nombre de personnes qui autrement se réfugieraient dans la clandestinité. IL permet d'être disponible aux personnes quand elles se trouvent en détresse et sollicitent aide et référence.

Les travailleurs de rues constituent également des personnes significatives qui peuvent aider les personnes à briser leur isolement, offrir un conseil, aider les gens à s'organiser individuellement et collectivement.

Ces interventions sont souvent prolongées par des activités de "travail de milieu" où même par des interventions qui proposent à ces gens des lieux de regroupement et d'activité.

DES EXEMPLES

Macadam Sud

Vocation de l'organisme et clientèle

L'organisme offre des services de première ligne aux adolescents et adolescentes ainsi qu'aux jeunes adultes. La majorité de la clientèle est âgée de 12 à 15 ans, mais il ne s'agit pas là d'un critère de sélection. L'on s'adresse également aux personnes de plus de 15 ans.

Les intervenants doivent agir sur différentes problématiques : itinérance, fugue, trouble de l'usage de SPA, délinquance, isolement social, ITSS, etc.

Objectifs de l'organisme

- Favoriser le dépistage des jeunes en difficulté;
- Rendre accessibles les ressources communautaires et institutionnelles;
- Référer et/ou accompagner les jeunes vers les ressources appropriées;
- Assurer un suivi aux jeunes qui refusent de recourir à d'autres ressources;
- Développer une présence significative et constante dans les milieux;
- Servir de médiateur entre les organismes et les jeunes;
- Répondre à des besoins ponctuels : vêtements, premiers soins, échanges de seringues, repas légers, etc.

Travail de rue
Possibilités de stages

Macadam Sud
885 Sainte-Hélène Longueuil, J4H-2R7

La piaule
Drummondville

Pacte de rue-Valleyfield
107, rue Jacques-Cartier, suite 11 Salaberry-de-Valleyfield (Québec)
J6T 4R8 450-370-2420 Courriel: infos@pactederue.com

Émissaire
1005 boul. Curé-Poirier Ouest bureau 101
Longueuil Québec J4K-2E2
450-651-9229

3. Maisons de jeunes

Le "Projet maison de jeunes" vise à former des jeunes citoyens critiques actifs et responsables.

Par-delà les activités ludiques, récréatives, socioculturelles et sportives, La Maison des jeunes est un milieu de vie de quartier consacré aux jeunes et qui souhaite leur proposer un espace de rassemblement et d'auto-organisation, leur permettant de développer leurs compétences citoyennes. Le stagiaire est donc appelé à faire de l'animation, mais aussi de l'intervention en individuel et en groupe. Il participe aussi à un travail de partenariat avec les ressources du quartier et il peut aller à des tables de concertation.

La Maison des jeunes permet de briser l'isolement des jeunes qui ne fréquentent que peu les autres institutions consacrées aux jeunes, dans leur quartier.

Elle favorise la participation des jeunes, permet de rencontrer leurs préoccupations d'adolescents et leur permet de s'investir dans des projets qui favoriseront leur sens de la coopération, de l'entraide et de l'engagement.

C'est un lieu où les jeunes peuvent venir rencontrer des adultes avec lesquels ils pourront développer des rapports de confiance et qui pourront les aider dans les diverses situations qui confrontent les jeunes à l'adolescence.

Les MDJ travaillent en collaboration avec l'école et les CLSC et participent activement à la vie de leur communauté. Elles permettent de rejoindre les jeunes, dans un contexte volontaire, dans leur quartier, en dehors de rapports d'autorités qu'ils identifient chez la plupart des adultes qui les entourent.

Maisons des jeunes
Possibilités de stages

Maison des jeunes L'Hôte maison
6255 Boyer, Montréal

Maison des jeunes des Basses-Laurentides
53 rue Saint-Lambert
Sainte-Thérèse, QC J7E 3J9

Maison des jeunes L'Antidote
125 ch. Haendel
Candiac, Qc J5R-1R7

Maison Kekpart
1000 boulevard Roland-Therrien,
Longueuil, Qc

DES EXEMPLES

L'Hôte-Maison (Rosemont /Petite-Patrie, Montréal)

Vocation de l'organisme et clientèle
L'Hôte-Maison reçoit des jeunes âgés de 12 à 17 ans. La plupart fréquentent l'école secondaire Père Marquette. Le décrochage y est important. Nombre d'entre eux viennent de familles à faibles revenus. L'aspect informel des contacts et leur caractère volontaire favorisent souvent l'accès à des jeunes qui peuvent vivre des souffrances importantes et qui se méfieront généralement des services institutionnels.

Services offerts

La cantine : Afin d'assurer une alimentation minimale à plusieurs des jeunes, ceux-ci s'organisent et gèrent une cantine quotidienne.

L'aide aux devoirs : L'accompagnement aux devoirs est un bon moyen de soutenir ces jeunes contre l'échec et le décrochage définitif.

Ordinateurs : La maison dispose d'ordinateurs qui permettent aux jeunes de maîtriser ce médium tout en s'amusant.

Activités et sorties : La maison organise régulièrement des activités spéciales, des fêtes et des sorties qui permettent aux jeunes de se créer un esprit de famille et de retrouver le plaisir de vivre en groupe. Ces éléments sont générateurs d'identité au sein du groupe.

Sorties extérieures, croisières avec les jeunes, sorties avec d'autres maisons de jeunes, soupers culturels du mois, soirées artistiques, soirées thématiques, autant de possibilités de rencontrer les jeunes sur leur terrain.

Projets spéciaux
Un projet de film (projet Manifesto) a pu être réalisé en 2002 avec le concours d'une université, dans le cadre d'une expérience de création artistique, sur 15 semaines d'activités de formation et de production.

Tâches du stagiaire
- Accueil des jeunes;
- Accompagnement au quotidien;
- Organisation et animation d'activités;
- Responsabilité de la mise en place de projets;
- Soutien à l'intervention.

Maison Kekpart (Longueuil)

Services offerts :

1- Ateliers pour les **jeunes (12-17 ans)** raccrocheurs qui donnent une attestation (60 jeunes le jour et 40 le soir, 5 jeunes par atelier pour 15 semaines). Ces jeunes vont 2 jours par semaine à l'école et 3 jours par semaine aux ateliers.

2- **Sans P ni E** (sans proxénète ni escorte) Ateliers de prévention pour les filles qui sont à risque de prostitution (8 filles) et pour des filles qui ont fait de la prostitution (8 filles). Ils vont dans 12 écoles pour faire des activités de prévention.

3- Accueillir les jeunes 12-17 ans à la **maison des jeunes**, projets créatifs, soupers communautaires, ateliers de musique, projets sportifs.

4- **Mini-kekpart**, cette ressource offre de services de prévention à 90 jeunes sélectionnés par une école (6-11 ans). Écoute, soutien, échanges. Offrir aux parents des outils aussi. Ateliers pour les enfants (danse, musique, etc.), atelier de préparation de nourriture avec les parents.

5- Service **La Relève**, pour les jeunes 16-21 ans qui ont décroché de l'école. Ateliers de connaissance de soi, stages en milieu de travail dans le domaine des arts de la scène, encourager la persévérance scolaire, développer des projets. Ex : atelier de conception sonore, atelier de photo, vidéo, initiation à l'entrepreneuriat.

4. Organismes de justice alternative (O.J.A.)

Vocation générale
La mission commune des O.J.A. consiste essentiellement au maintien et au développement d'une pratique différente en matière de justice pour les mineurs et se singularise par une approche globale qui repose sur une large implication communautaire. Centrés prioritairement sur la notion de réparation, les O.J.A. favorisent la mise en place de mécanismes alternatifs et informels de règlements de conflits. Leurs actions visent à modifier les mentalités afin de permettre à chacun d'envisager la criminalité d'une manière plus nuancée. Enfin, les O.J.A. participent au développement de la solidarité, valorisent la promotion de comportements pacifiques et favorisent l'établissement de rapports plus harmonieux entre les membres de la communauté.

Les O.J.A. participent à la gestion de programmes de mesures extrajudiciaires prévues à la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (L.S.J.P.A.) et à la supervision de certaines sanctions judiciaires de la Chambre de la jeunesse à la Cour du Québec.

Lorsqu'une plainte est retenue à l'encontre d'un jeune et qu'on l'oriente vers le directeur provincial, trois décisions sont possibles à la suite de l'évaluation de sa situation faite par le délégué de la jeunesse :

1. Arrêt de l'intervention;
2. Référence au substitut du procureur général;
3. Mesures de rechange.

Dans le processus d'évaluation, le jeune et ses parents sont mis à contribution et les éléments suivants sont pris en compte :

- La nature et la gravité du délit;
- Le degré de reconnaissance des faits par le jeune;
- Le profil de l'adolescent;
- Sa volonté de réparer les torts causés;
- La présence ou non d'une victime et de son point de vue sur la situation.

Depuis l'an dernier, les O.J.A. participent avec les Centres jeunesse à une entente-cadre en vertu de laquelle ils se sont vus confier le mandat d'informer les personnes victimes de délits commis par des adolescents des procédures entamées en ce qui a trait aux mesures de rechange. Ils doivent aussi vérifier leur intérêt à s'impliquer dans un processus de réparation. Cette démarche s'inscrit dans le courant de la justice réparatrice laquelle vise à permettre aux parties de négocier ensemble une solution ou une réparation au tort causé.

Présentation des mesures de rechange

Leurs objectifs

- Permettre aux jeunes qui ont commis des infractions et/ou des délits de réparer leurs gestes, tout en prenant conscience du préjudice causé à la collectivité ou à l'un de ses membres;

- Permettre aux organismes communautaires de s'impliquer dans le processus de réparation des jeunes qui sont pris en charge dans le cadre des mesures de rechange.

1. Mesures de réparation envers les victimes décidées dans le cadre du processus de médiation

Les mesures envers les victimes sont issues d'un accord entre le jeune et la victime. Outre de devoir tenir compte des capacités du jeune, elles peuvent se répertorier sous l'ensemble suivant :

- **Compensation financière *:*** Il s'agit d'une compensation monétaire que l'adolescent verse à la victime. Cette somme est proportionnelle au dommage causé et à la capacité à payer du jeune.

- **Le travail pour la victime :** Il s'agit d'un travail non rémunéré au profit de la victime de l'infraction imputable à un jeune.

- **La restitution :** C'est la remise des biens à la victime. L'objectif est de faire en sorte que la victime retrouve ses biens.

- **Les excuses verbales ou écrites :** Il s'agit de l'expression à la victime des excuses de l'adolescent pour les torts causés. L'objectif est de permettre à la victime d'une infraction de comprendre les motifs qui ont conduit à la victimisation et de recevoir des excuses à la suite d'une réflexion du jeune.

- **Autres mesures *:*** Toute autre mesure déterminée lors de la médiation.

2. Mesures de réparation envers la collectivité

- **Dédommagement financier *:*** Une compensation monétaire que l'adolescent verse à un organisme à but non lucratif. Cette somme est proportionnelle au dommage causé et à sa capacité de payer. L'objectif est de compenser les torts créés par une infraction en soutenant les activités d'une organisation à but non lucratif.

- **Travaux communautaires :** Il s'agit d'un service non rémunéré au profit d'un organisme de la communauté. L'objectif est la mise à contribution des capacités d'un jeune au profit d'un organisme à but non lucratif, afin de réparer le tort causé par l'infraction.

3. Mesures de développement des habiletés sociales

Ces mesures consistent dans l'implication de l'adolescent à des activités, lors des rencontres individuelles ou de groupe. L'objectif de ce type de mesure est de répondre à un ou plusieurs besoins d'apprentissage de l'adolescent directement en lien avec la commission du délit.

- **Activités de formation *:*** Par activité de formation, l'on entend un ensemble d'information et d'exercices soumis au jeune afin qu'il prenne conscience de sa dynamique personnelle et des implications de la commission de son infraction pour lui-même, pour la victime et pour la

société. L'objectif visé est de favoriser une prise de conscience et des changements dans l'attitude ou les choix de l'adolescent.

- **Activités d'intégration sociale :** Il s'agit de l'implantation et de l'intégration du jeune dans une activité d'une ressource de son quartier ou de son entourage. L'objectif poursuivi est de permettre à l'adolescent d'avoir une expérience d'intégration sociale positive.

- **Activités de soutien :** L'activité de soutien est l'accompagnement apporté à un jeune par un intervenant qui vise l'amélioration de ses interactions avec son entourage et le développement de son sens des responsabilités.

4. Médiation citoyenne

Depuis quelques années, les OJA s'impliquent dans le développement d'approches citoyennes de médiation. La formation de médiateurs constitue un élément majeur de leur travail d'appropriation par la communauté de sa qualité de vie.

Tâches du stagiaire

L'étudiant qui choisit d'effectuer un stage dans l'un ou l'autre des O.J.A. (voir à la fin du répertoire pour la liste des organismes participants) se verra confier les tâches suivantes :

- Prise en charge de dossiers (accueil et évaluation).
- Entrevues avec les jeunes, suivi et encadrement de la mesure de rechange.
- Participation à l'évaluation de l'implication et des acquis du jeune.
- Collaboration au recrutement des organismes qui accueillent les jeunes pour l'accomplissement de travaux dans la collectivité.
- Participation aux réunions d'équipe et comités de travail.

Organismes de justice alternative

Possibilités de stages

OJA Trajet-Jeunesse
3566 rue Bélanger Montréal H2J-1Y6

MAJ-Laval
234, boul. des Laurentides, Laval, H7G-2T6

L'Avenue. Justice Alternative
818 rue Notre-Dame, bureau 150, Repentigny J5Y-1B7

Justice alternative du Haut-Richelieu
209, rue Richelieu - CP 253 St-Jean-sur-le-Richelieu, QC , J3B 6Z4

Ressource-Alternative Rive-Sud
620, boul. Sainte-Foy Longueuil (Québec) J4J 1Y9

Mesures alternatives des Basses-Laurentides
2705 boul des promenades suite 10, Deux Montagnes J7R-0A6

Mesures alternatives des Basses-Laurentides
209, chemin de la Grande-Côte, Boisbriand, J7G 1B6

OJA-Justice alternative Pierre-de-Saurel
Nicole Teasdale
105, rue du Prince, bureau 209 En personne : 71, Hôtel-Dieu, bureau 209
450-746-0954

REPARS
200, rue De Salaberry
Joliette, QC
J6E 4G1

5. Intégration au marché du travail

Le travail constitue une clef importante pour l'insertion sociale des personnes. Le travail, en plus de fournir un revenu procurant l'autonomie, représente également un milieu de vie et donne un sens à notre participation sociale.

Qu'il s'agisse d'ex-détenus ou de jeunes en difficulté, le travail peut souvent faire la différence importante dans les choix de vie des personnes.

Plusieurs organismes œuvrent auprès des personnes qui se trouvent plus ou moins éloignées du marché du travail.

Qu'il s'agisse de pré-employabilité, d'employabilité ou de recherche d'emploi, de travail sur les aptitudes, attitudes et valeurs reliées au travail, les organismes qui se consacrent au soutien vers l'emploi développent des programmes adaptés à diverses clientèles et composés d'activités de soutien individuel, d'activités collectives d'apprentissage et de formation à la recherche d'emploi.

Le réseau des Carrefours-Jeunesse Emploi, les divers services de soutien à l'emploi et les services spécialisés s'adressant aux ex-détenus constituent des lieux d'apprentissages de pratiques individuelles et collectives d'accompagnement des personnes.

Réinsertion au travail

Possibilités de stages

-**Opex Laval**
485 boulevard des Laurentides, Laval
Organisme d'aide aux placements d'ex-détenus

Opex Montréal
9390 Lajeunesse, Montréal, H2M-1S4
Organisme d'aide aux placements d'ex-détenus

S.A.E.E. Services d'aide à l'emploi de l'Est
8477 rue Hochelaga, Montréal, QC H1L 2M1
Organisme de soutien à l'emploi pour toutes clientèles

Boussole YMCA
1440 rue Stanley Montréal
Organisme d'aide aux placements d'ex-détenus

DES EXEMPLES

Opex Montréal

Vocation de l'organisme et clientèle
De façon générale, la mission commune se définit comme suit : assurer une prestation de services spécialisés dans le développement de l'employabilité et adaptés aux besoins d'une clientèle judiciarisée adulte, menant à leur intégration sur le marché du travail régulier. La capacité annuelle d'inscription se chiffre comme suit : environ 1200 clients en établissement et 500 clients dans la communauté.

Objectifs
La définition de l'intégration sur le marché du travail s'illustre par un cheminement progressif du client (ponctué d'apprentissages, de remises en question et de prises de décisions) dont les étapes sont validées dans un contexte de travail. Dans le but de favoriser cette intégration, les interventions poursuivent l'atteinte des objectifs généraux suivants :

- Développer les facteurs d'employabilité du client en accentuant sa connaissance de soi, de ses aptitudes, de ses acquis professionnels et expérientiels;
- Outiller le client par l'apprentissage et la pratique de techniques opportunes à sa recherche d'emploi et son embauche;
- Amener le client à réaliser son but professionnel en tenant compte de sa capacité à transiger avec les règles, les normes et les exigences du marché du travail.

Structures
Les structures de fonctionnement reposent sur deux principes directeurs : l'universalité et la continuité.

- Universalité : Chaque point de service peut offrir la totalité des services au client conformément aux principes et objectifs communs à tout l'organisme;
- Continuité : L'utilisation d'un dossier-client unique permet au client de poursuivre son cheminement d'un point de service à un autre. L'approche individualisée et la flexibilité des interventions facilitent ce processus de continuité.

Interventions
La séquence et l'intensité des interventions sont déterminées en fonction des besoins particuliers du client. Les interventions se présentent sous quatre thèmes :
- Le counseling d'emploi : donné en entrevue individuelle, il sert de pivot dans le cheminement du client. Les points traités en counseling sont :

    - Profil du client;
    - Problématique;
    - Plan individualisé d'intégration.
    - Évaluation et validation du cheminement du client.

Ateliers de formation
Donnés en individuel ou en petit groupe, ces ateliers permettent au client d'identifier et de prendre conscience de ses forces et faiblesses en tant qu'individu et travailleur et d'apprendre des techniques adéquates pour sa recherche d'emploi. Les points traités en atelier de formation sont :

Connaissance de soi/orientation : Aptitudes et capacités, intérêts, qualités, valeurs, tempérament, résolution de conflits, validation du choix d'emploi, budget, et autres.

Formation préparatoire à la recherche d'emploi : Curriculum vitae, liste d'employeurs, appels téléphoniques, entrevues de sélection, et encadrement de la recherche d'emploi.

Suivis : Les suivis servent à vérifier la situation du client dans son cheminement afin d'apporter, au besoin, les interventions nécessaires. Les clients en emploi bénéficient d'un suivi-soutien pour une durée de six mois.

Contenu du stage
Les huit jours de prise de contact sont utilisés pour permettre au stagiaire de prendre contact avec différents aspects et volets de l'organisation. À la fin de cette période, le stagiaire sera en mesure d'identifier le lieu où il envisage d'effectuer son stage.

Les 15 semaines de stage intensif (4 jours/semaine) sont divisées en trois phases. Dans un premier temps, il y a une étape d'observation où le stagiaire assiste son conseiller-tuteur dans l'exécution de ses tâches. Cette étape est suivie d'une période où les rôles de la première phase sont inversés, c'est-à-dire que le conseiller-tuteur assiste de façon étroite le stagiaire dans l'exécution de ses tâches. Dans un troisième temps, le stagiaire est appelé à assumer, en tenant compte de ses capacités, le rôle, les tâches et les fonctions du conseiller-tuteur.

Particularités

- L'étudiant doit être disponible 4 jours/semaine, pendant 15 semaines continues;
- Il ne doit pas avoir de casier judiciaire;
- Il doit posséder un moyen de transport compatible avec le milieu de stage disponible;
- Le bilinguisme est un atout.

6. Soutien aux personnes seules et itinérantes

L'itinérance fait désormais partie de la réalité urbaine d'un nombre grandissant de nos concitoyens qui vivent des difficultés et se retrouvent seuls pour y faire face.

Nombre d'entre eux feront l'objet d'interventions de toutes natures de la part des services publics de santé et de services sociaux et seront trop souvent judiciarisés à cause de leur condition précaire.

Il existe un nombre important d'organismes dont la mission est d'accompagner les personnes seules qui se trouvent pauvres, isolées et à risque de vivre de l'itinérance.

Le plus souvent installés au Centre-Ville, ces organismes communautaires sont des lieux de contact, de référence et d'enracinement pour toutes ces personnes qui se retrouvent "naufragés des villes".

Axée sur une approche volontaire d'accueil et d'accompagnement, l'intervention de ces organismes est multiforme, souple et adaptée aux besoins des personnes. Elle est faite en lien avec un réseau de collaborations plus ou moins formelles et s'inscrit dans les milieux qui sont fréquentés par les personnes qui sont confrontées à ces situations d'errance.

Accueil, regroupement, référence, accompagnement, soutien personnel sont autant d'interventions qui sont réalisées dans des contextes informels, mais néanmoins professionnels et qui exigent une grande rigueur, une disponibilité et une attitude non jugeante.

Soutien aux personnes seules et itinérantes

Possibilités de stages

1- Hébergement

- **OBM Old brewery mission**

http://www.missionoldbrewery.ca/fr/

Cette ressource communautaire vise la réinsertion sociale et le combat à l'itinérance. Elle regroupe plusieurs services : Pavillon Mackenzie, Pavillon Webster, OBM-SIM ou SII, l'Accueil, PRISM et d'autres services d'hébergement permanents, temporaires, et en urgence.

Pavillon Mackenzie et Pavillon Webster

Les 2 pavillons offrent de l'hébergement et du soutien pour une clientèle sans abri. Webster pour les hommes et Mackenzie pour les femmes.

- **Accueil Bonneau**
- **Armée du salut**
- **Auberge Madeleine (femmes)**

Tâches du stagiaire dans les centres d'hébergement en itinérance:

Entrevues de suivi
Évaluation
Rédiger des notes et rapports
Écoute et soutien et référence
Accompagnement dans les démarches

2- Accompagnement et travail de proximité en itinérance

Coordonnées des ressources

Présence compassion
1280, rue Berri (coin Sainte-Catherine Est), Montréal

Le Sac à dos
110 Sainte-Catherine Est, Montréal

Dialogue-YMCA
Rue Stanley, Montréal

Old Brewey Mission – Pavillon Mackenzie
1301 Boul de Maisonneuve E, Montréal, QC H2L 2A4

Accueil Bonneau
427 Rue de la Commune E, Montréal QC H2Y 1J4
(514) 845-3906

7. Intervention en milieu scolaire

L'école est un lieu important pour la socialisation des jeunes. Les jeunes y vivent leur adolescence. Plusieurs vivront cette période avec difficulté et engageront déjà un processus d'exclusion et de désaffiliation qui pourrait les mener à des épisodes de judiciarisation.

Il existe donc une place à développer pour les criminologues, tant au niveau d'interventions formelles d'encadrement de jeunes engagés dans des activités à risques (Consommation, intimidation, etc.) que dans des activités plus informelles de soutien pour les jeunes qui sont engagés dans des processus d'exclusion et auront besoin d'une aide de la part d'adultes significatifs, de même nature qu'en travail de rue. On pourra parler de travail de corridor, d'interventions informelles en local de retrait, d'activités de sensibilisation, voire de médiation au sein de la communauté étudiante.

Certains établissements d'enseignement se spécialisent dans l'accueil et le soutien de jeunes qui vivent des difficultés lourdes d'intégration dans les milieux scolaires réguliers. Ces milieux particuliers sont autant de lieux où les criminologues peuvent apporter des contributions significatives.

L’intervention en milieu scolaire peut varier grandement d’un milieu à l’autre et c’est parfois à l’étudiant de faire valoir sa place en tant que criminologue et de proposer certaines activités, car ce secteur est en développement.

Le stagiaire peut animer des ateliers, faire des rencontres en individuel ou en groupe ou en familial. Il travaille de pair avec les autres intervenants et enseignants. Certaines écoles ont un projet particulier (ex : École Amos) de prévention et l’étudiant participe aussi à des activités à l’extérieur de l’école comme le bénévolat avec les jeunes et des activités de plein air. Les écoles sont des milieux qui permettent souvent de développer plusieurs projets, qui ont de la flexibilité et qui sont constamment en mouvement.

Interventions en milieu scolaire

Possibilités de stages

Centre d'intégration scolaire de Rosemont
Daniel Aitken /Pascale Montcalm/ Marie-Claude Simard
514-374-8490 poste 222

L'Envolée (Commission scolaire des affluents)
129, rue Notre-Dame Repentigny, Québec J6A 2P1
Téléphone : 450 492-3745 Télécopieur : 450 471-7784
Superviseur : Louis Delcourt, agent de réadaptation / psychoéducateur
Tél. : 450 492-3745 poste : 2815
Dernier contact: Cynthia Gagnon, psychoéducatrice
450-492-3745 poste 5133

Maison de Jonathan
Isabelle Lord
450-670-4099

Centre Académique Fournier
3360 Prieur Est, Montréal-Nord H1H-2K9
Établissement d'enseignement voué aux jeunes vivant de graves difficultés d'intégration scolaire

Polyvalente Louis-Philippe Paré
Châteauguay

École Amos (16-21 ans)
Projet Prévencité, Montréal-Nord

8. Organismes de prévention

Certains organismes travaillent à favoriser l'émergence d'une plus grande sécurité pour les personnes dans leur milieu de vie et à réduire l'occurrence de la violence par des activités de prise en charge par les personnes elles-mêmes de leurs conditions sécuritaires et de leur participation sociale dans leur milieu.

À travers des activités de formation, de sensibilisation, des activités ludiques ou des activités d'occupation du territoire social, les intervenants aident les gens à s'approprier leur milieu et à définir la place sociale qu'ils souhaitent y occuper.

Ces missions passent également par des interventions individuelles de soutien et par des interventions dans la communauté, auprès des partenaires et institutions qui y participent.

Interventions de prévention
Possibilités de stages

Prévention

L'Institut Pacifique /Centre Mariebourg
2901 Boul. Gouin Est Montréal Nord, H2B-1Y3
Lieu d'intervention, visant l'apprentissage des conduites pacifiques et le développement général de la sociabilité chez les jeunes de 6 à 12 ans

Maison Kekpart
1000 boulevard Roland-Therrien, Longueuil, Qc
Organisme favorisant la mise ne place de mesures de prévention au niveau de la prostitution et du désistement face aux gangs de rue

DES EXEMPLES

L'Institut pacifique / Le Centre Mariebourg

Vocation de l'organisme et clientèle
Fondé en 1976, le Centre Mariebourg est un organisme communautaire de Montréal-Nord qui a pour mission de prévenir l'émergence des problèmes psychosociaux chez les enfants de 6 à 12 ans. En effet, le Centre intervient dans un contexte de prévention et rejoint ainsi les jeunes après les heures de classe. C'est en côtoyant ces jeunes que le personnel du Centre a réalisé qu'ils sont habituellement démunis face à la résolution de conflits. Trop souvent, ces conflits traînent en longueur et dégénèrent en situation de violence. L'organisme croit qu'une solution durable à la violence doit inclure la participation active des jeunes dans la recherche de solutions.

Approche

En 1998, le Centre Mariebourg a lancé officiellement un programme de résolution de conflits et de médiation par les pairs. Après seulement une année d'existence, *Vers le Pacifique* était présent dans plus de 90 écoles au Québec. Devant un tel engouement, et convaincus que l'enseignement de la résolution de conflits et de la médiation par les pairs constitue une approche efficace pour la prévention de la violence, les intervenants de l'organisme ont créé le Centre international de résolution de conflits et de médiation (C.I.R.C.M.). 700 écoles à travers le Québec ont maintenant implanté le programme, ce qui représente plus de 192 000 élèves formés à la résolution de conflits et plus de 3700 médiateurs.

Services offerts

Le Centre Mariebourg offre une présence concrète auprès d'enfants, en dehors des heures scolaires, au Centre même et dans sept cours d'écoles primaires :

- Programme de promotion des conduites pacifiques;
- Organisation de programmes spécifiques de prévention;
- Soutien aux parents.

Tous les services sont offerts sur une base volontaire.

Tâches du stagiaire

- Animer seul ou en équipe des activités manuelles ou sportives;
- Intervenir ponctuellement dans une perspective de prévention;
- Écrire et communiquer régulièrement ses observations lors des activités;
- Participer aux réunions d'équipe (cliniques et organisationnelles);
- Tenir à jour les outils cliniques;
- Tenir à jour les données statistiques d'intervention.

Particularités

L'horaire est variable, soit du lundi au vendredi, de 9h00 à 20h15.

9. Intervention auprès des personnes immigrantes

La situation des personnes immigrantes, particulièrement des personnes réfugiées, est complexe et peut être sujette à des interventions de prise en charge pouvant aller jusqu'à la détention préventive.

La difficulté pour ces personnes de prouver leur identité, compte tenu, bien souvent, des difficultés d'accéder aux informations nécessaires dans des pays d'origine où des conflits continuent de sévir ou des situations de désorganisation sociale et administrative prévalent, justifiant justement l'immigration ou la demande de statut de réfugié, les confinent souvent à des conditions de contrôle et de détention.

Les difficultés d'intégration pour les personnes en statut précaire vulnérabilisent encore plus ces personnes.

La méconnaissance du milieu d'accueil peut même conduire à des inculpations qui mettent en péril, la possibilité d'insertion dans la communauté d'accueil.

Ces situations interpellent les criminologues qui doivent s'investir dans les questions de judiciarisation, de défense des droits, de soutien à l'insertion des personnes immigrantes.

L'immigration confronte également à des difficultés immenses d'insertion qui peuvent mettre en péril le statut des personnes au sein de la communauté: exclusion, ghettoïsation, mauvaises conditions socioéconomiques, profilage, autant de réalités qui interpellent les criminologues.

Au cours des prochaines années, nous tenterons d'investir des milieux de stages qui nous permettront de développer des pratiques novatrices et originales en matière de protection des personnes, de défense des droits et d'inclusion sociale.

Des problématiques qui concernent la criminologie.

Avis de danger
Le HCR constate un emploi croissant de déclarations d’avis de danger par les représentants de l’État entraînant des procédures d’expulsions pour des raisons de sécurité à l’encontre de personnes demandeuses de statut de réfugié.

Il ne semble pas, à l’heure actuelle y avoir de discrimination spécifique entre un comportement criminel ponctuel, sporadique, accidentel conjoncturel ou de survie et la présence d’un mode de vie structuré autour d’activités criminelles structurées.

La situation pourrait éventuellement porter préjudice à des demandeurs de statut de réfugiés pourrait être légitime et accueillie favorablement n’était d’un ou quelques actes répréhensibles certes, mais sans conséquence significatifs pour une intégration dans leur communauté d’accueil. Il n’est pas possible de faire un stage au HCR actuellement.

Perte de statut de réfugiés pour cause de criminalité
Une situation similaire est vécue par les personnes qui se voient retirer leur statut de réfugié et menacées d'expulsion vers le pays d'origine pour des actes qui, pour être répréhensibles, ne représentent pas toujours une menace à la société ou à la sécurité de l'État.

On parle alors ici d'une confusion potentielle de la part d'un système qui vise d'abord à accueillir les réfugiés tout en assurant leur meilleure intégration au pays d'accueil sans menacer la sécurité de la communauté d'accueil.

Intégration et soutien : Cas non représentés et clandestinité
Plusieurs réfugiés ou demandeurs du statut de réfugié se retrouvent souvent dans des situations précaires qui risquent de remettre en cause leur présence dans le pays d'accueil.

La situation du demandeur qui vit « entre parenthèses » dans l'attente d'un statut reconnu et celle des réfugiés reconnus qui perdent tout leur soutien une fois que leur demande a été accueillis et qui doivent tenter de s'intégrer au mieux, par leurs propres moyens dans la communauté d'accueil, constituent des conjonctures favorables à la marginalisation, la clandestinité, la criminalisation et la judiciarisation éventuelle de plusieurs de ces personnes isolées et laissées à elles-mêmes.

Les difficultés d'intégration qu'ils vivent les confinent souvent à la clandestinité et les mettent à risque de criminalisation et de judiciarisation dans le milieu d'accueil. On retrouve en effet des migrants qui sont souvent dans des situations vulnérables et qui peuvent avoir recours à la criminalité (faux papiers, fraude, etc.). D'autres sont utilisés et vivent de la victimisation (prostitution, salon de massage, femmes de ménage exploitées ne sont que quelques exemples).

Certains organismes travaillent à favoriser la meilleure intégration possible afin d'éviter leur isolement, de leur permettre de vivre décemment et d'accéder aux services dont ils ont besoin, notamment au chapitre de la représentation légale. Le HCR collabore à ces efforts.

Sensibilisation du public
Le grand public ne connaît de la situation des réfugiés que ce qu'il en apprend par les médias. Le plus souvent, cette connaissance se limite aux quelques cas qui font les manchettes et qui donnent à penser que la sécurité du public est compromise par leur présence. Or ces cas ne représenteraient qu'une infime partie des réfugiés qui le plus souvent sont des personnes en détresse, requérant légitimement un accueil et une protection.

La méconnaissance et la peur entraînent souvent son lot de préjugés, de marginalisation et de réaction pouvant mener à des dénis de justice à une judiciarisation inutile ou arbitraire, voire à des abus de système.

La sensibilisation du public devient une nécessité quand il s'agit de faire reconnaître la situation des personnes en demande d'un statut de réfugié.

Société John Howard

http://john-howard.qc.ca/fr/

Informations provenant de leur site web

- **Accompagnement de personnes immigrantes en situation irrégulière**

Le programme de gestion et de contrôle des cas communautaires (CCMS) est un programme national offert par les sociétés John Howard du Canada à la demande de l'Agence des Services frontaliers du Canada (ASFC). Il s'agit d'un programme de libération dans la communauté axée sur le risque comme solution de rechange à la détention. La Société John Howard sera responsable de la prestation du programme, y compris l'évaluation de l'admissibilité, l'inscription, l'élaboration d'un plan d'intervention, l'aide pour régler les problèmes de non-conformité au plan de surveillance communautaire et les examens de conformité.

- **Hébergement pour les personnes sortant de détention ou judiciarisées**

- Prévention & Intervention
- Hébergement pour les personnes sortant de détention ou judiciarisées

Description du service *Chez Nous !*

À la suite de la crise sanitaire de la COVID-19, la Société John Howard du Québec (SJHQ) a été interpellée par plusieurs acteurs de terrain et par les personnes directement concernées par l'urgence d'hébergement pour les personnes judiciarisées. La SHJQ constate qu'un passage en détention crée, chez un grand nombre de personnes, des situations d'itinérance et de précarité.

La SJHQ offre un service d'accompagnement à l'hébergement pour les personnes judiciarisées (ayant eu des démêlés avec la justice par le passé ou incarcérées et dont la libération est imminente). Le service s'adresse donc à des femmes et à des hommes judiciarisés en situation de grande vulnérabilité et ne bénéficiant pas de bonnes ressources financières, d'un réseau social adéquat et d'une habitation digne et sécuritaire.

Interventions auprès des personnes immigrantes

Possibilités de stages

Action-Réfugiés Montréal

L’organisme travaille au soutien actif des personnes en demande de statut de réfugié au Québec.

C’est le seul organisme autorisé à visiter les demandeurs en détention préventive au Centre de prétention des services frontaliers du Canada (Laval)

Ces visites visent à informer les prévenus de leurs droits, offrir un soutien matériel et s’assurer d’un lien de communication avec eux.

L’organisme travaille également à des activités de parrainage et de jumelage des réfugiés dans la communauté, particulièrement des femmes en attente de statut.

Il participe également au travail de défense des droits en collaboration avec ses partenaires et le Haut-Commissariat aux réfugiés du Canada (ONU)

10. Intervention en santé mentale

La conception de la santé mentale a considérablement évolué au Québec et dans le reste du monde au cours des 30 dernières années.

Depuis les premiers efforts de désinstitutionalisation des "malades mentaux" dans les années 60, et avec la prolifération de nouveaux diagnostics et de nouveaux médicaments, les criminologues, sur le terrain, sont de plus ne plus confrontés à la présence de personnes qui manifestent des états de grande détresse, souffrent d'un mal de vivre important, sont identifiées à un diagnostic psychiatrique ou un autre, consomment un ou plusieurs médicaments prescrits et témoignent de comportements qui peuvent les amener jusqu'à la judiciarisation.

Comment soutient-on leur insertion dans la communauté? Comment leurs droits sont-ils considérés ? Quelles interventions pourraient leur permettre d'éviter la judiciarisation et l'institutionnalisation?

Plusieurs acteurs interviennent déjà. Les criminologues intervenant dans la communauté doivent pouvoir apporter une contribution qui favorise l'inclusion, la tolérance et qui permette d'éviter une judiciarisation indue ou abusive.

On peut également envisager des stages dans des milieux de vie communautaire en soutien à l'intégration sociale des personnes ou par des actions de médiation dans le milieu.

Dans les centres de crise on peut retrouver de l'intervention face à face, de l'intervention téléphonique, de l'hébergement temporaire oui transitoire, de l'intervention dans le milieu de vie, de l'intervention avec les partenaires et les gens de l'entourage.

Interventions en santé mentale
Possibilités de stages

Les centres de crise

Diogène
Organisme d'intervention et de maintien dans la communauté de personnes vivant avec des problèmes de santé mentale : visite au domicile, accompagnement dans les démarches, suivis et soutien continu.

Centre de soir Denise Massé
Milieu de vie et de rencontre pour les personnes vivant avec un problème de santé mentale. Échanges. Écoute. Animation de groupe. Soutien et accompagnement.

Institution publique (tutelle/curatelle)

Le **Curateur public du Québec** est une institution publique indépendante chargée des tutelles et des curatelles qui lui sont confiées par un tribunal ainsi que de la surveillance de l'administration des tutelles et curatelles assumées par les proches des personnes représentées. À titre de représentant de près de 13 000 personnes inaptes, le curateur public agit *ès qualités*, au nom de la personne représentée, et non pas d'abord comme officier public. Le curateur public est tenu par la loi de décider et d'agir dans le seul intérêt des personnes représentées, dans le respect de leurs droits et la sauvegarde de leur autonomie[1]. Le curateur public peut donc agir quand les services publics sont en cause.

Les intervenant.es au sein de cette institution, assurent le respect des droits des personnes en leur nom, quand celles-ci ont perdu leur capacité de le faire elle-même et qu'elles risquent de subir des abus de toutes natures.

Un stage au Curateur public peut se réaliser dans deux fonctions différentes :

- L'accueil : recevoir et évaluer les besoins des personnes pour lesquelles une tutelle est demandée.

- La représentation publique : représenter les intérêts des personnes sous tutelle ou curatelle.

Les stagiaires devront :
- Se familiariser avec les informations légales importantes, les services de soutien à la curatelle, les outils informatiques de collecte des données,
- Intervenir auprès des partenaires qui ont un rôle à jouer auprès de la personne sous curatelle,
- Soutenir les proches dans leur rôle de tuteur.

Entrée Chez soi Brome-Missisquoi

L'organisme a pour mission de:
- Permettre aux gens de Brome-Missisquoi d'avoir accès à des soins en santé mentale sur le territoire même.
- Éviter leur déracinement quand ils ont besoin de ces soins.
- Faciliter le retour à l'autonomie.
- Leur proposer une approche alternative à leurs difficultés de santé mentale.

Il intervient principalement par
- Un programme de suivi communautaire de personnes aux prises avec des problèmes sévères et persistants de santé mentale et qu'on veut maintenir dans la communauté en

leur évitant des périodes d'hospitalisation qui entraîneraient leur déracinement social. On parle d'un accompagnement d'intensité « moyenne » caractérisé par une modalité de suivi à raison de 1 à 2 fois semaines pour une durée indéterminée.

- Un programme d'accès et de soutien en logement communautaire dans ses deux édifices de Farnham et Cowansville comptant 28 logements au total.
- Un programme d'intervention communautaire en HLM
- Un programme d'intervention de soutien après une crise suicidaire
- Des interventions d'hébergement temporaire pour des personnes en situation précaire

L'organisme souhaite développer des interventions de sensibilisation auprès de la population ainsi que consolider ses interventions en matière de suivi de crise suicidaire.

Il favorise également le développement, dans ses logements et en HLM, d'approches de médiation sociale favorables à des environnements non conflictuels.

Un stage en milieu communautaire d'intervention en santé mentale permettrait à des étudiants de:

- Mieux comprendre les contextes des situations de crise vécues par les personnes vivant des problèmes de santé mentale;
- Voir les possibilités d'intervention préventive à la judiciarisation des personnes vivant des problèmes de santé mentale;
- Explorer les pratiques de médiation sociale individuelles et de groupe;
- Développer des compétences en matière de sensibilisation du public.

Diogène
Téléphone: 514-874-1214
Télécopie: 514-874-0703

Centre de soir Denise-Massé
1713 rue Amherst
Montréal H2L 3L4

Le curateur public
Siège social 600, boulevard René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H3B 4W9
Les stages peuvent avoir lieu dans d'autres points de service

Entrée Chez soi Brome-Missisquoi
525 rue St-Édouard, Farnham.

Maison sous les arbres
2 boulevard D'Anjou, Châteauguay (Québec)

11. Soutien communautaire

11.1 Soutien aux hommes ou aux femmes

Pour les femmes...

Ces centres sont des ressources pour femmes en difficulté ou ayant besoin d'accompagnement dans leurs démarches vers l'acquisition d'une plus grande autonomie. Il s'agit aussi de lieux d'échange où elles trouvent entre elles les ressources et l'expertise pour faire face aux situations qui les confrontent au quotidien.

Adhérant à l'approche féministe, ces organismes se définissent également comme un lieu de promotion des intérêts des femmes et un lieu de concertation sur leurs conditions de vie. L'organisme est donc appelé à exprimer régulièrement ses positions face à divers sujets d'actualité.

Pour les hommes...

Ces centres offrent des services aux hommes présentant divers problèmes et surtout un endroit pour se retrouver entre hommes et partager leur vécu et leurs expériences. Il existe diverses ressources. Certains offrent de l'hébergement, d'autres offrent des groupes d'entraide, des suivis et de l'accompagnement.

Centres de femmes

Possibilités de stages

Centre des femmes de Verdun
4080 rue Wellington, Verdun, QC H4G 1V4

Centre des femmes de Longueuil
1529, boul. Lafayette
Longueuil (Québec) J4K 3B6
Téléphone : 450-670-0111
Courriel : **info@centredefemmeslongueuil.org**

Centre des femmes de Rosemont
5350 rue Lafond
Montréal, Qc H1X 2X2
514-525-3138
c.femmes.rsmt@videotron.ca

Ressources pour hommes

Possibilités de stages

Centre de ressources pour hommes de Montréal
4245 av Laval, Montréal, QC. H2W 2J6
514 355-8300
http://www.crhmontreal.ca/

11.2 - Soutien en communauté-judiciarisation

1- Les services oxygène

Cette ressource est associée à la maison Cross Roads et regroupe 3 immeubles avec des appartements satellites pour une clientèle délinquante fédérale vieillissante.
Les tâches du stagiaire sont de faire des suivis individuels et de groupe avec la clientèle tout en visant la réinsertion sociale. Il travaille de pair avec le service correctionnel canadien.

2- Relais famille

Cette ressource qui existe depuis 1998 et offre des services d'aide, d'information et d'accompagnement aux proches de détenus fédéraux et provinciaux. Le stagiaire rencontre les familles et les proches pour une évaluation des besoins. Il peut aussi animer des rencontres de groupe avec des thématiques. Il fait de l'écoute téléphonique, il réfère à des organismes spécialisés au besoin. Le stagiaire peut développer des ateliers en fonction des besoins dont un groupe pour les 6-12 ans, un atelier pour adulte utilisant l'art thérapie, etc... Il existe aussi un programme de pairs-aidants. Il participe à faire des activités de déploiement et de sensibilisation auprès de la population générale (organiser des conférences, tenir des kiosques). L'organisme est en plein essor et souhaite développer de nouveaux services, dont un service en lien avec les centres jeunesse pour les jeunes contrevenants et leurs familles.
À évaluer chaque année

3- <u>Auberge sous mon toit (Granby)</u>

L'ASMT est une ressource d'hébergement de longue durée qui accueille, à la fois, des jeunes adultes en situation d'itinérance et des personnes qui sont en situation de transition après un séjour en milieu carcéral.

L'Auberge SMT compte 20 places dont 20 places dont 5 réservées aux personnes référées par le SCC et 3 réservées pour les personnes référées par le SCQ.

Le stage consistera à suivre et soutenir une ou plusieurs personnes dans leur parcours d'insertion et à animer la vie communautaire de la maison.

11.3 Soutien communautaire – accueil général

CIUSSS et CISSS 1re ligne

Des stages **pourraient être développés** en intervention de 1ère ligne en évaluation-orientation et évaluation. Les CLSC sont regroupés dans les structures CIUSSS et CISSS de chaque région. Actuellement, il y a une ouverture à recevoir des stagiaires en criminologie dans certaines équipes. Certaines ressources dont le CIUSSS centre-sud-île-de-Montréal offrent des services au niveau du guichet en santé mentale ou dans les équipes de traitement des troubles de personnalité ou dans les équipes de troubles de santé mentale grave et itinérance. 1 place dans chaque équipe à développer.

Le CISSS-MO a aussi démontré de l'intérêt à accueillir des stagiaires en intervention 1ère ligne.

Il existe aussi des services ambulatoires en santé mentale qui sont associés à un programme en itinérance (PRISM) ou à un corps policier (programme EMRI).

Les tâches des stagiaires seraient à définir dans chacun des services, mais comprendraient de l'évaluation et de l'intervention ainsi que de la rédaction et un travail en équipe multidisciplinaire. Pour le moment il n'y a pas de criminologue en général dans les équipes de 1re ligne et de CLSC.

Nombre de places : à déterminer

Autres ressources et organismes

AVIF (action sur la violence et l'intervention familiale)

Organisme communautaire de Châteauguay oeuvrant auprès d'hommes adultes et de jeunes aux prises avec des comportements violents. Les services sont offerts en individuel et en groupe en co-animation. Le stagiaire effectue donc des évaluations des besoins, des plans d'intervention, des suivis individuels et il anime des groupes. La ressource est aussi très active au niveau de la prévention et de la sensibilisation. Le stagiaire est donc invité à participer aussi à ce volet.

- ✓ Rencontres individuelles au besoin
- ✓ Travail en équipe et avec les partenaires du milieu
- ✓ Références au besoin

Ce stage doit être fait sur une année à la demande de la ressource (il pourrait donc être offert dans le volet dépendance ou délinquance adulte)

Entraide pour hommes (Longueuil)

Organisme communautaire situé à Longueuil œuvrant auprès d'hommes adultes aux prises avec des comportements violents. Les services sont offerts en individuel et en groupe. Le stagiaire

effectue donc des évaluations des besoins, des plans d'intervention, des suivis individuels et il anime des groupes.

- ✓ Rencontres individuelles au besoin
- ✓ Travail en équipe et avec les partenaires du milieu
- ✓ Références au besoin

Ce stage peut se faire en stage bloc ou stage année

LISTE DES MILIEUX DE STAGE PAR SECTEURS

A. Stages année

1. Milieux carcéraux

Fédéral :

- Centre régional de réception,
- Donnacona,
- Port-Cartier,
- Archambault,
- Cowansville,
- Drummond,
- La Macaza,
- Centre fédéral de formation,
- L'établissement Montée Saint-François,
- L'établissement Sainte-Anne-des-Plaines
- Joliette et
- Centre régional de santé mentale.

Provincial :

- EDM (Bordeaux)
- Leclerc Laval (hommes et femmes)
- Saint-Jérôme
- Sherbrooke
- RDP (Rivière-des-Prairies)
- Valleyfield
- Sorel

Centre de prévention (immigration-réfugiés)

2. Programmes correctionnels en milieu ouvert, probation et libération conditionnelle

Agents de probation et intervenants communautaires au provincial :

- Agence communautaire Charlemagne,
- YMCA,
- CRC Curé Labelle à Saint-Jérôme,
- CRC La Maison à Longueuil,
- Agence communautaire Maisonneuve,
- Agence sociale Saint-Laurent,
- YMCA Montréal,
- Carpe Diem à Laval,
- CRC Curé Labelle à Saint-Jérôme,
- Joins-toi à Longueuil et
- L'optionnel à Saint-Hubert

ALC au fédéral :

- Montréal,
- SCC Maisonneuve – spécialisé en délinquance sexuelle
- Longueuil,
- Laval,
- Granby,
- Lanaudière,
- Laurentides,
- Trois-Rivières,
- Agence sociale Saint-Laurent et
- Agence Emmanuel Grégoire

3. Centres correctionnels communautaires (C.C.C.) et centres résidentiels communautaires (C.R.C.) Maisons de transition

CCC :

- Ogilvy,
- Sherbrooke (délinquance sexuelle),
- Hochelaga,
- Martineau (secteur Santé mentale),
- Laferrière

CRC :

- Maison Charlemagne,
- Résidence Madeleine-Carmel,
- Maison Saint-Laurent,
- Maison Saint-Léonard, Crossroads
- Maison Jeun'Aide,
- Carrefour Nouveau-Monde,
- Maison l'Issue,
- Résidence Emmanuel-Grégoire,

- Pavillon Prosper-Boulanger,
- Maison Essor,
- Maison Thérèse-Casgrain,
- Maison d'accueil Joins-Toi,
- CRC Joliette,
- CRC L'étape et
- CRC La Traverse.

4. Centres jeunesse volet psychosocial

- Centres jeunesse de Montréal – Institut universitaire
- Centres jeunesse de Laval,
- Centres jeunesse des Laurentides,
- Centres jeunesse de la Montérégie ;
- Centres jeunesse de Lanaudière;
- Centres jeunesse Batshaw (clientèle anglophone).
-

5.Centres jeunesse volet réadaptation

- Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire :

    - Mont-Saint-Antoine,
    - Dominique Savio-Mainbourg,
    - Cité-des-Prairies et
    - Rose-Virginie-Pelletier.

- Centre jeunesse Montérégie :
    - Chambly,
    - Ste-Hyacinthe,
    - Valleyfield,
    - Longueuil et
    - Foyers de groupe contractuels.

- Centre jeunesse de Laval :
    - Cartier et
    - Notre-Dame-de-Laval.

- Centre jeunesse des Laurentides,
- Centre jeunesse de Lanaudière;
- Centre jeunesse de Batshaw.

-

6. Ressources pour les victimes d'actes criminels

- CAVAC Montréal,
- CAVAC Laval,
- CAVAC St-Jérôme,
- CAVAC Trois-Rivières,
- CAVAC Drummondville,
- CAVAC Joliette,
- CAVAC Longueuil
- Maison la Source du Richelieu,
- La clef sur la porte,
- La Dauphinelle,
- Le refuge des femmes de l'ouest de l'Île,
- La Maison Grise,
- Côté Cour,
- Escale le Triolet
- Abri de l'Espoir,
- Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail (GAIHST)
- Centres d'aide pour victimes d'agression sexuelle de Montréal (CLSC Métro)
- Police Saint-Eustache
- Police Mascouche
- Police Longueuil (à développer)
- Le triolet

7. Ressources en dépendance

- CRD Montréal,
- CRD Montérégie,
- CRD Foster,
- CRD Laurentides,
- CRD Lanaudière
- CRD Laval,
- CRAN
- Pavillon du Nouveau Point de Vue,
- Prisme et Cumulus,
- Grand Chemin,
- Spectre de Rue,
- Travail alternatif payé à la journée et
- Armée du Salut (Ancrage et Delta)
- ASPA
- VILAVI
- Autre rive
- AVIF (violence)

B. Stages bloc

1.Santé mentale-justice

- IPPM (maintenant 13 unités regroupées en 5 programmes : Réadaptation mixte, Traitement : clientèle masculine, admission et réadmission, Expertise et traitement d'adolescents (garçons), Traitement et transition pour clientèle masculine.
- CPLM
- L'urgence psychosociale-justice (UPS-J)
- L'entre-toit
- Maison l'Intervalle
- CCC Martineau
- Projet chez Soi (CSSS Jeanne-Mance)
- Centres de crise
- Hôpital Douglas
- CSSS St-Jérôme
- IUSSM

2. Intervention dans la communauté

Maisons d'hébergement jeunesse
L'Antre-Temps
950, Rolland-Therrien, Longueuil, J4J-5H3

Maison Tangente
1481 avenue Desjardins, Montréal H1V-2G5

En Marge 12-17
Rue De J-Alexandre De Sève

Ressources Jeunesse Saint-Laurent.
1410 O'Brien Ville Saint-Laurent H4L-3W4

Service d'hébergement Saint-Denis
6791 boul. Saint-Michel Montréal, H1Y-2G4

Habit-Action Drummondville
655 Lindsay, QC J2B 1J1.

Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal
650 Rue Davidson, Montréal, QC (514) 522-3198.

Maisons des jeunes

Maison des jeunes Opération Jeunesse
2806 rue Jolicoeur Montréal H4E-1Y9

Maison des jeunes L'Hôte maison
6255 Boyer, Montréal

Maison des jeunes des Basses-Laurentides
53 rue Saint-Lambert Sainte-Thérèse , QC J7E 3J9

Maison Kekpart
1000 boulevard Roland-Therrien, Longueuil, Qc

Travail de rue

Macadam Sud
885 Sté-Hélène Longueuil, J4H-2R7

L'Anonyme
105 rue Ontario Est, bureau 205 Montréal H2X 1G9

La Piaule
Drummondville

Organismes de justice alternative

OJA Trajet-Jeunesse
3566 rue Bélanger Montréal H2J-1Y6

MAJ-Laval
234, boul. des Laurentides, Laval, H7G-2T6

L'Avenue. Justice Alternative
818 rue Notre-Dame, bureau 150, Repentigny J5Y-1B7

Justice alternative du Haut-Richelieu
209, rue Richelieu - CP 253 St-Jean-sur-le-Richelieu, QC , J3B 6Z4

Ressource-Alternative Rive-Sud
620, boul. Sainte-Foy, Longueuil (Québec) J4J 1Y9

Ressource de Justice Alternative de Valleyfield
52, Chemin Larocque, Valleyfield, J6T-4A2

Mesures des Basses-Laurentides
Deux-Montagnes

Soutien aux personnes seules et itinérantes

GEIPSI
1223 rue Ontario Montréal H2L 1R5

Présence compassion
1280, rue Berri (coin Sainte-Catherine Est), Montréal

Le Sac à dos
110 Sainte-Catherine Est, Montréal

Réinsertion au travail

Carrefour Jeunesse-emploi Laporte
Ville Lemoyne

Opex Laval
485 boulevard des Laurentides, Laval
Opex 82
9390 Lajeunesse, Montréal, H2M-1S4

S.A.E.E. Services d'aide à l'emploi de l'Est
Sylvie Vallières
Boussole-YMCA
Rue Stanley Montréal

Interventions en milieu scolaire

Centre Académique Fournier
3360 Prieur Est, Montréal-Nord H1H-2K9

Polyvalente Louis-Philippe Paré
Châteauguay

École Amos
Montréal-Nord

Prévention

Centre Mariebourg

2901 Boul. Gouin Est Montréal Nord, H2B-1Y3

Tandem Jeunesse
6767 Chemin de la Côte-des-Neiges 5e étage, suite 598. Montréal H3S 2T6

Sortie de secours
75 rue Square Sir Georges-Étienne Cartier, Montréal H4C 3A1

Intervention auprès des personnes immigrantes

Société John Howard

Intervention de défense des droits en santé mentale

à déterminer

Centres de crise

Maison sous les arbres
2 boulevard D'Anjou, Châteauguay, QC

Centres de femmes

Centre des femmes Avec des elles
158 rue Marcel, C.P. 95
Ville St-Gabriel, J0K-2N0

Institutions publiques de défense des droits

Le curateur public

Haut-commissariat pour les réfugiés
Complexe Guy-Favreau 200 boul René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1X4

Autres ressources

AVIF (stage année)

330, boulevard Pierre-Boursier, bureau 1200,
Châteauguay, QC

Relais famille
660 rue Villeray, Montréal, QC

Oxygène
5262 rue Notre-Dame Ouest Montréal, Qc.

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres milieux peuvent aussi s'ajouter

C. Analyse criminologique (pour les stages dans le volet analyse voir la responsable Sophie Allard sophie.allard.1@umontreal.ca)

- Tous les milieux nommés plus haut et les milieux policiers

Des projets de recherche nous sont proposés par divers organismes en plus chaque année.